

1994
viv

TOME II : travaux 1980-1993

PREMIERE PARTIE : LINGUISTIQUE

Textes 1 à 10

DESCRIPTION DU FRANCAIS
ET
ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS
LANGUE ETRANGERE



Dossier présenté en vue de
l'habilitation à diriger des recherches

Robert Vivès

habilitation

Tome II : travaux

Première partie : linguistique

1. 1982 - "Une analyse possible de certains compléments prépositionnels", *Linguisticae Investigationes*, VI: 1, pp. 227-233.
R. Vivès
 2. 1984a - "Perdre, extension aspectuelle du support avoir", *Revue Québécoise de Linguistique*, 13: 2, *Grammaire et Lexique*, pp. 13-57.
R. Vivès
 3. 1984b - "L'aspect dans les constructions nominales prédicatives : avoir, prendre, verbe support et extension aspectuelle", *Linguisticae Investigationes*, VIII: 1, pp. 161-185.
R. Vivès
 4. 1986 - "Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire", *Langue française* 69, *Syntaxe des noms*, coordonné par G. Gross et R. Vivès, pp. 5-27, bibliographie récapitulative pp. 126-128.
G. Gross et R. Vivès
 5. 1988a - "Lexique-grammaire, nominalisations et paraphrases", *Lexique* 6, *Lexique et paraphrase*, coordonné par G.G. Bès et C. Fuchs, pp. 139-156.
R. Vivès
 6. 1988b - "Les effacements dans les noms composés de type NOM + NOM. Approche du problème", Rapport scientifique de coopération franco-québécoise, pp. 1-11 (pagination du texte reproduit).
R. Vivès
 7. 1990 - "Les composés nominaux par juxtaposition", *Langue française* 87, *Dictionnaires électroniques du français*, coordonné par Bl. Courtois et M. Silberztein, pp. 98-103.
R. Vivès
 8. 1993 - "La prédication nominale et l'analyse par verbes supports", *L'Information grammaticale* 59, *Le lexique-grammaire du français*, coordonné par R. Vivès, pp. 1-18 (pagination du texte reproduit).
R. Vivès
 9. "Le cadre de l'analyse syntaxique : phrase simple, phrase complexe". Premier chapitre d'un ouvrage en préparation :
Les verbes-supports en français. Théorie et description.
R. Vivès
 10. Edition de revues
- 1986 - *Syntaxe des noms*, *Langue française* 69, en collaboration avec G. Gross. Présentation, pp. 3-4.
G. Gross et R. Vivès
- 1993 - *Le lexique-grammaire du français*, *L'Information grammaticale* 59. Présentation, pp. 1-2 (pagination du texte reproduit).
R. Vivès

"Une analyse possible de certains compléments
prépositionnels"

article paru dans
Lingvisticae Investigationes,
VI: 1, 1982
(Vivès 1982)

UNE ANALYSE POSSIBLE DE CERTAINS COMPLÉMENTS PRÉPOSITIONNELS

ROBERT VIVES
Université Paris VIII

1. Complément d'adjectif ou complément de phrase?

Parmi les constructions de forme N_0 être Adj ($E + Prép_1 N_1$) on trouve des phrases telles que (1) dans lesquelles la séquence $Adj Prép_1 N_1$ se caractérise habituellement comme celle de (2), c'est-à-dire comme un complément d'adjectif:

- (1) *Léa est ferme (E + avec Max)*
 (2) *Léa est jalouse (E + de Max)*

Un brève comparaison des suites $Adj Prép_1 N_1$ dans ces deux phrases fait cependant apparaître que:

– l'adjectif de (1) n'impose pas une préposition spécifique¹, comme c'est le cas en (2):

- (3) *Léa est ferme (avec + à l'égard de + ?envers + vis à vis de) Max*
 (4) *?*Léa est jalouse (avec + à l'égard de + envers + vis à vis de) Max*

– dans (1), il y a interdépendance entre $Prép_1$ et N_1 , ce qui n'est pas le cas dans (2)²:

- (5) *Léa est ferme* $\left\{ \begin{array}{l} \text{avec (Max + ?*cette dépense)} \\ \text{à l'égard de (Max + cette dépense)} \\ \text{envers (?Max + *cette dépense)} \\ \text{vis à vis de (Max + cette dépense)} \end{array} \right\}$

- (6) *Léa est jalouse de (Max + ce succès)*

– le complément prépositionnel de (1) semble plus mobile que celui de (2), ce qui le rapproche des compléments de phrase:

(7) *De Max Léa est jalouse*

est moins naturelle que

(8) *Avec Max Léa est ferme*

– cependant, aussi bien dans (1) que dans (2), *Adj Prép₁ N₁* se distingue d'un complément de phrase adverbial ou prépositionnel tel que celui de

(9) *Léa m'a paru être ferme (ce matin + dans la matinée)*

comme le montre le test de clivage:

(10) **C'est ferme (ce matin + dans la matinée) que Léa m'a paru être*

(11) *C'est ferme avec Max que Léa m'a paru être*

(12) *C'est jalouse de Max que Léa m'a paru être*

Cette possibilité d'extraction, qui indique que *Adj Prép₁ N₁* est susceptible d'apparaître comme un seul constituant, confirme la présence d'un lien sémantique entre *Adj* et *Prép₁ N₁*, lien perçu intuitivement dans (1) et évident dans (2).

D'où la question suivante: si la séquence *Prép₁ N₁* de (1) n'est ni un complément d'adjectif "stricto sensu" ni un complément de phrase indépendant de l'adjectif, quel est son statut et quelle analyse doit-on donner de ce type de phrase?

2. L'hypothèse d'un déplacement de *Prép₁ N₁*

Si l'on fait varier la nature lexicale du sujet de (1) *Léa est ferme (E + avec Max)*, on peut mettre en évidence:

- d'une part, des restrictions sur l'apparition du complément prépositionnel à droite de l'adjectif: seul un sujet humain semble permettre la séquence *Adj Prép₁ N₁* =: *ferme avec Max*, ce que montre (13) comparée³ à (1);
- d'autre part, des informations sur les sujets possibles⁴ pour la forme courte; *N₀ être ferme* est grammaticale à la fois pour *N₀* =: *Nhum* et pour *N₀* =: *V-n*⁵:

(13) *Cette attitude est ferme (E + *avec Max)*

Cette distribution a une conséquence importante: en l'absence d'un argument permettant de proposer une analyse unifiée, on a été conduit jusqu'à maintenant à considérer (1) et (13) comme deux phrases indépendantes, ce qui contraignait à donner deux descriptions, donc à envisager qu'on avait affaire là, contrairement à l'intuition sémantique, à deux adjectifs *ferme*. Et le nombre des cas analogues à celui-ci est élevé.

Une hypothèse permet de résoudre cette difficulté. Pour que (13) devienne grammaticale dans son entier, il suffit que la séquence *Prép₁ N₁* fasse partie du sujet:

(14) *Cette attitude avec Max est ferme*

Ce qui conduit à rapprocher (1) de (15), qui en constitue une paraphrase explicite:

(1) *Léa est ferme avec Max*

(15) *L'attitude de Léa avec Max est ferme*

Il paraît alors possible de proposer pour (1) la dérivation suivante, dans laquelle *attitude* a le statut de *Nap*, nom approprié, au sens de Harris 1976:113-114.

(i) *Nap de N₀ Prép₁ N₁ être Adj*
 =: *L'attitude de Léa avec Max est ferme*

Sur (i) intervient une opération de *restructuration* du *GN* sujet qui, conformément aux modalités présentées et analysées par Guillet et Leclère 1981, amène en position sujet le *N*=: *Léa* et déplace le reste du *GN* complexe sous forme du complément *dans Poss N*:

[restruc] (ii) *N₀ être Adj Prép Nap Prép₁ N₁*
 =: *Léa est ferme dans son⁶ attitude avec Max*

Dans (ii), la séquence *Prép Nap* contenant un nom approprié peut être effacée en tant que telle (cf. Harris 1976):

[*Prép Nap z.*] (iii) *N₀ être Adj Prép₁ N₁*
 =: *Léa est ferme avec Max*

La *sous-structure* est obtenue par effacement du complément prépositionnel

[*Prép¹ N¹ z.*] (iv) *N₀ être Adj*
 =: *Léa est ferme⁷*

3. Conséquences de cette hypothèse

Si l'on accepte l'analyse qui vient d'être présentée, la question posée en 1. peut recevoir les réponses suivantes:

a) dans la phrase (1) l'adjectif *ferme* admet comme sujets des substantifs humains et des substantifs prédicatifs qui sont des réductions de phrases. Le *GN* complexe sujet de (15) est à relier à (16):

(16) *Léa (a + prend + adopte. . .) une certaine attitude avec Max*

b) le complément prépositionnel $Prép_1 N_1$ observé à droite de l'adjectif est dû à un déplacement mettant en jeu les composants du *GN* sujet.

c) la préposition de $Prép_1 N_1$ est, au départ sélectionnée dans le cadre du *GN* sujet; ce sont en effet, pour notre exemple, les contraintes que l'on observe dans les phrases non réduites qui apparaissent en (iii) comme on peut le voir en comparant (3) avec (17) et (5) avec (18):

(3) *Léa est ferme (avec + à l'égard de + ?envers + vis à vis de) Max*

(17) *Léa (a + prend + adopte. . .) une certaine attitude (avec + à l'égard de + ?envers + vis à vis de) Max*

(5) *Léa est ferme (*avec + à l'égard de + *envers + vis à vis de) cette dépense*

(18) *Léa (a + prend + adopte. . .) une certaine attitude (*avec + à l'égard de + *envers + vis à vis de) cette dépense*

Cette analyse est cohérente avec les remarques faites plus haut; elle rend compte du fait que les prépositions varient d'une façon beaucoup plus large qu'avec les compléments d'adjectifs traditionnels; elle explique d'un même coup la mobilité du complément prépositionnel de (1) et l'intuition d'un lien sémantique avec l'adjectif. Ce dernier aspect est à rapprocher du fait que $Prép_1 N_1$, sélectionné par le *Nap* doit, pour pouvoir être déplacé, présenter une compatibilité étroite avec l'adjectif⁸:

(19) *Le mouvement de Léa vers la porte est ferme*

(20) **Léa est ferme vers la porte*

4. Les extensions possibles

Notre propos a été argumenté sur un exemple, ce qui ne permet évidemment pas d'apporter des conclusions générales. Seul l'examen détaillé des nombreux

cas auxquels cette analyse serait susceptible de s'appliquer (cf. note 8) pourra les fournir.

On peut cependant noter que pour une acception donnée d'une construction *être Adj* telle que (i), la dérivation présentée en 2. s'avère également valable pour les constructions *avoir Adj-n*, *être de Adj-n* (cf. Meunier 1981: 48-60) qui soulèvent les mêmes questions que notre exemple (1)⁹:

- L'attitude de Léa avec Max est ferme*
 =*Léa est ferme avec Max*
L'attitude de Léa avec Max a une remarquable fermeté
 =*Léa a une remarquable fermeté avec Max*
L'attitude de Léa avec Max est d'une remarquable fermeté
 =*Léa est d'une remarquable fermeté avec Max*

Par ailleurs, une telle analyse est à même de rendre compte de certains effets de métonymie et d'ellipse comme dans:

- (21) *(Fangio + cette voiture) est formidable dans les virages*
 (22) *(La façon de conduire de Fangio + la tenue de cette voiture) dans les virages est formidable*

et

- (23) ?*Cette bâche est extraordinaire à l'eau*
 (24) *La tenue à l'eau de cette bâche est extraordinaire*

où il est satisfaisant de considérer que les *Prép* (*dans* et *à*) sont sélectionnées par les *Nap* (*façon de conduire* et *tenue*).

En outre, elle rend naturelle la variabilité des compléments *Prép₁ N₁* que l'on observe, avec des différences de sens, pour un même item. Parallèlement à (1) on trouve (25) et (26):

- (25) *Le vendeur est ferme sur le prix*
 (26) *La (décision + position. . .) du vendeur sur le prix est ferme*

Par là est posé le problème de la caractérisation des *Nap* (cf. note 8) dont le statut dépend à la fois des contraintes propres aux phrases simples sources de *GN* et de la compatibilité du complément *Prép₁ N₁* avec les {*Adj*, *Adj-n*} et, probablement, les *N* et les *V-n* de certaines phrases à verbe support.

Il est clair, cependant, que toutes les suites {*Adj*, *Adj-n*} *Prép₁ N₁* ne s'ana-

lysent pas de cette façon. Ce qui est en jeu ici, c'est la possibilité de ramener un grand nombre de structure *être Adj* à une forme unique N_0 *être Adj* où N_0 est un *GN* complexe dont la dislocation, qui peut prendre des allures légèrement différentes de celle qui a été présentée ici (cf. note 5), fournit un nouvel argument à *être Adj*. Ainsi, des adjectifs et des noms pour lesquels il paraissait nécessaire de créer autant d'entrées que de types de compléments (et de sujets associés) se trouvent condensés de façon naturelle par la dérivation proposée.

Adresse de l'auteur:

Robert Vives
 Université Paris VIII
 Dpt de Linguistique appliquée
 2, rue de la Liberté
 F-93200 Saint-Denis

NOTES

1) cf. Picabia 1978, Meunier 1981 et, en général, les dictionnaires.

2) Cette interdépendance peut parfois s'observer pour certains adjectifs ayant un complément intrinsèque: *assidu (au lycée + auprès de Léa)*.

3) Même avec un sens contrastif explicite, (13) semble difficile à accepter:

?* (*Cette + une telle*) *attitude est ferme avec Max mais pas avec Eve*

4) Nous ne prenons pas en considération pour *ferme* les phrases où $N_0 = N$ -hum concret, leur sens ne pouvant être rapproché de celui de (1):

(*Léa + cette attitude*) *est ferme* \neq *Ce camembert est ferme*

5) qui peut constituer une variante du sujet phrase: cf. Meunier 1981: 35-40.

6) Le passage par [restruc] semble indispensable, $Prép_1 N_1$ ne pouvant pas s'extraire directement du *GN* sujet: ?**L'attitude de Léa est ferme avec Max*. Ce n'est pas toujours le cas, ce phénomène dépendant de la combinaison de toutes les variables en présence.

7) Cette phrase est ressentie comme nettement elliptique dans son interprétation psychologique (cf. Meunier 1981, en particulier les caractéristiques de la table ANO 5), à la différence de l'exemple de la note 3:

Ce camembert est ferme

8) On peut également attribuer l'agrammaticalité de (20), pour le sens de *ferme* dans (1), au fait que dans cette phrase *mouvement* n'est pas un *Nap* et ne peut donc être effacé dans:

?* *Léa est ferme dans son mouvement vers la porte*

Un examen détaillé (à paraître) de toutes les questions mises en jeu par cette analyse dépasse le cadre de ce bref article.

9) Cette analyse opère également sur les constructions (*avoir + prendre + perdre*) (*N + V-n*) où les verbes support établissent une relation aspectuelle régulière (étude à paraître):

*Les rapports de Léa avec les étrangers (ont + prennent + perdent) Dét aisance
Léa (a + prend + perd) Dét aisance avec les étrangers*

REFERENCES

- Guillet, Alain; Christian Leclère. 1981. Restructuration du groupe nominal, *Langages* 63, Paris: Larousse.
- Harris, Zelig S. 1976. *Notes du cours de syntaxe*, Paris: Le Seuil.
- Meunier, Annie. 1981. *Nominalisation d'adjectifs par verbes supports*, Thèse, L.A.D.L., Université de Paris 7.
- Picabia, Lélia. 1978. *Les constructions adjectivales en français*, Genève: Droz.

SUMMARY

- Robert Vivès: A possible analysis of certain prepositional complements. Superficial prepositional complements (mainly of adjectives) are shown to originate in a complex noun phrase.

*"Perdre, extension aspectuelle du support
avoir"*

article paru dans la
Revue Québécoise de Linguistique,
13: 2, 1984
(Vivès 1984a)

PERDRE, EXTENSION ASPECTUELLE DU VERBE SUPPORT AVOIR

Robert Vivès*

0. Introduction

Dans un article récent, M. Gross (1981) consacre un paragraphe important à la notion d'extension des verbes supports (*Vsup*). Il signale en particulier, relativement aux exemples suivants:

- (1) L'argent influe sur Max
- (2) L'argent a une influence sur Max
- (3) L'argent prend de l'influence sur Max
- (4) L'argent (conserve + garde) de l'influence sur Max
- (5) L'argent perd de l'influence sur Max

"que le sens des phrases (2), (3), (4) et (5) ... ne diffère que par des éléments aspectuels" et constate que "de telles variantes ne modifient ni la distribution du sujet ni le régime que l'on observe avec des *Vsup* simples (par exemple, *être Prép, avoir, faire*)" (p. 33 sqq.).

* Équipe de Recherche Associée n° 247, C.N.R.S., Université Paris 7 et Paris VIII-St-Denis.

Dans un autre travail (Vivès, 1983), nous avons examiné les propriétés et l'extension des variantes *prendre* et *perdre* sur l'ensemble des substantifs construits avec le support *avoir*, les dérivés d'adjectifs (*Adj-n*) étant exclus. Le présent article reprend une partie des résultats concernant la variante *perdre*. Nous examinerons d'abord au §1 les problèmes liés à la définition du domaine de la relation { *avoir, perdre* }; nous considérerons ensuite au §2 les propriétés générales des phrases en *perdre* et au §3 nous discuterons la question des déterminants qui est cruciale dans la classification de ces phrases. Au §4 nous esquissons, à partir d'une distribution spécifique des déterminants, la description d'une catégorie particulière de substantifs, les *N* physio-psychologiques. Cette étude, qui aboutit à décrire les phrases aspectuelles en *perdre* comme une propriété des phrases en *avoir*, apporte un complément à la description des constructions nominales, description qui a donné lieu à de nombreux travaux jusqu'ici (voir la bibliographie).

1. La relation { *avoir, perdre* }

Il existe plusieurs verbes *perdre* en français, ou, pour être plus précis, plusieurs emplois distincts syntaxiquement et sémantiquement. Les constructions de *perdre*, verbe plein¹, ont fait l'objet de classifications par ailleurs. Rappelons pour mémoire que ce verbe donne lieu à deux constructions complétives (M. Gross, 1975):

Table 4 : Trop boire a perdu Max

1. Par opposition à verbe support ou extension de support.

Table 16: Max a beaucoup perdu au départ de Léa
 et à plusieurs constructions transitives (Guillet, 1974 et Boons,
 Guillet, Leclère, 1976):

Table 38 LR: Max a perdu sa montre dans l'escalier

Table 38 LO: Max perd (son sang + ses dents + ses cheveux + ...)

Table 32 H: Max a perdu son père à cinq ans

etc.

Cet ensemble de phrases, dont les études en cours sur la transitivité et les différents types de compléments affineront sans doute le classement, est, par définition, étranger à nos préoccupations. Nous nous intéressons à des exemples qui ont une forme de triplet comme les phrases (2) à (5) que nous réécrivons:

(6) L'argent { a, prend, perd } de l'influence sur Max

ou une forme de paire comme dans

(7) { Luc a (une + des) chance(s) de réussir
 { Luc a perdu (toute + ses) chance(s) de réussir

Sans prendre en compte les *Adj-n*, nous avons répertorié plus de 500 cas tels que (6), et, devant ces régularités statistiques, nous nous sommes demandé s'il existait une relation directe { *prendre*, *perdre* } où *avoir* n'interviendrait pas. L'examen de la liste d'expressions figées de M. Gross (1982) ne fait apparaître aucune paire semblable, ce qui confirme que les constructions en *avoir* sont centrales dans le cas qui nous occupe. On peut, certes, rapprocher des expressions comportant *prendre* et *perdre*, mais la réflexion montre que ces rapprochements ne

correspondent à aucun lien syntaxique. Ainsi, avec $N = :$ *patience* on observe le triplet { *avoir *patience*, *prendre patience*, *perdre patience* }.

Mais il n'y a pas d'invariance sémantique entre les expressions en *prendre* et en *perdre*:

prendre patience = "attendre patiemment, supporter les désagrèments"

perdre patience = "s'énervier" et non "cesser d'attendre"

comme il serait logique que cela soit. Par ailleurs, les conditions d'emploi et les propriétés sont différentes:

*Luc ne prend jamais patience

Luc ne perd jamais patience

*Luc prend patience (avec + devant) Max

≠ Max fait prendre patience à Luc

Luc perd patience (avec + devant) Max

= Max fait perdre patience à Luc

Il existe ainsi beaucoup de formes où l'absence de phrase en *avoir* ne signale pas du tout l'existence d'une paire { *prendre*, *perdre* } mais bien deux expressions syntaxiquement et sémantiquement distinctes:

Luc prend le chemin de (Paris + la sainteté)

≠ Luc perd son chemin

Luc prend (une + sa) chemise blanche

≠ Luc perd sa chemise au poker

Luc prend pied sur une île déserte

≠ Luc perd pied devant ces arguments

etc.

Notre étude se limite donc aux constructions comme (6) et (7) et exclut

les constructions dans lesquelles il n'y a pas de relation avec *avoir*.
Sémantiquement, l'extension aspectuelle négative *perdre* est paraphrasable par *n'avoir plus*:

Ceci a perdu toute importance
= Ceci n'a plus (d' + aucune) importance

Luc a perdu toute chance de réussir
= Luc n'a plus (de + aucune) chance de réussir

Cette correspondance *perdre* = *n'avoir plus* est systématique; mais toutes les expressions qui acceptent *n'avoir plus* n'acceptent pas forcément *perdre*:

(8) { Luc a le temps de faire cela
Luc n'a (pas + plus) le temps de faire cela
*Luc a perdu (tout + le) temps de faire cela

(9) { Luc a le (pas + dessus) sur Max
Luc n'a plus le (pas + dessus) sur Max
*Luc a perdu (tout + le) (pas + dessus) sur Max

Perdre n'est pas interdit en (8) et (9) à cause de la présence de l'article défini figé:

Luc a (la + *une + *de la) (forme² + foi + etc.)
Luc a perdu la (forme + foi + etc.)

Luc a l'arrière-pensée aberrante de tuer Max
Luc a perdu toute arrière-pensée de tuer Max

Les phrases (10), (11) et (11'), très proches par le sens et lexicalement

2. Avec le *N* =: *forme*, on trouve plusieurs emplois liés à des variations des déterminants, des sujets, des liens avec les phrases en *être* et les opérateurs causatifs.

ment voisines, illustrent les mêmes faits:

(10) { Luc (a, prend) Max en (affection + aversion + etc.)
 Luc n'a plus Max en (affection + aversion + etc.)
 *Luc a perdu Max en (affection + aversion + etc.)

(11) { Luc a de l'affection pour Max
 Luc n'a plus d'affection pour Max
 Luc a perdu (toute + son) affection pour Max

(11') { Max a l'affection de Luc
 Max n'a plus l'affection de Luc
 Max a perdu l'affection de Luc

Avec d'autres déterminants, on observe

{ Luc a (une + des) aventure(s)
 Luc n'a plus d'aventure
 *Luc a perdu (toute + son + ses) aventure(s)

{ Luc a (un + des) face à face avec Max
 Luc n'a plus de face à face avec Max
 Luc a perdu (*tout + *son + ?*ses) face à face avec Max

Dans ce dernier exemple, le possessif pluriel, qui a une valeur aspectuelle (action répétée), améliore légèrement l'acceptabilité de *perdre*.

2. Les propriétés générales des phrases en *perdre*2.1 *Non conservation des propriétés de support de avoir*

Nous avons montré ailleurs (Vivès, 1983) que la variante aspectuelle positive *prendre* conservait les propriétés de la phrase à support *avoir*. Avec *perdre*, la situation est tout à fait différente. Seule la contrainte sur les déterminants observée dans les phrases en *avoir* est conservée: en particulier, le possessif est obligatoirement coréférent au sujet des phrases en *avoir* et en *perdre*, sauf dans deux cas. En général, on observe les données suivantes:

{ Luc a (de l' + une certaine + *ton) influence sur Max
 { Luc a perdu (son + *ton) influence sur Max

{ Ces vacances ont (du + un certain + leur + *votre) charme pour
 { Luc
 { Ces vacances ont perdu (leur + *votre) charme pour Luc

Les deux cas (sujets humain et non humain) où le possessif est obligatoirement non coréférent au sujet sont étudiés en §3.4 ci-dessous et sont du type

Luc a (l'estime des gens intelligents
 = leur estime + *son estime)

Luc a perdu (l'estime des gens intelligents
 = leur estime + *son estime)

Par ailleurs, ainsi que l'a montré Giry-Schneider (1978b), il n'y a plus de double analyse avec "des verbes signifiant qu'une action est empêchée ou prend fin" (p. 37 sqq.). Ceci est vrai également de *perdre* dans les phrases négatives correspondant à *avoir* support; la phrase

(12) Paul a des illusions sur Marie

donne lieu à double analyse:

{ Les illusions que Paul a sur Marie lui coûteront cher
 { Les illusions sur Marie que Paul a lui coûteront cher

et à *GN*:

Les illusions de Paul sur Marie amusent ceux qui la connaissent

Perdre appliqué à (12) donne

(13) Paul a perdu ses illusions sur Marie

Par définition, le *GN* est produit par effacement du support *avoir* et la question ne se pose donc pas ici. Cependant, la double analyse, qui pourrait a priori se conserver, n'est pas vérifiée ici

{ *Les illusions que Paul a perdues sur Marie lui ont coûté cher
 { ?*Les illusions sur Marie que Paul a perdues lui ont coûté cher

et ceci, quelle que soit la construction considérée:

Luc a perdu l'illusion d'avoir gagné

{ *C'est d'avoir gagné que Luc a perdu l'illusion
 { C'est l'illusion d'avoir gagné que Luc a perdue

2.2 *L'interdiction du passif*

Les phrases en *perdre*, extension aspectuelle, n'admettent pas le passif:

(14) *Ses illusions sur Marie ont été perdues par Paul (E + l'an dernier)

- (15) *Les illusions sur Marie perdues par Paul étaient gêné-
néreuses

Même le GN (15), qui pourrait améliorer l'acceptabilité, doit être re-
fusé. Cette propriété contraste avec l'emploi ordinaire

- { Luc a perdu (des + ses) clés sur la pelouse
(Des + ses) clés ont été perdues par Paul sur la pelouse

À notre connaissance, seul *espoir* donne lieu à un passif dans lequel
l'agent est obligatoirement effacé:

- (16) a. On a (un + l') espoir de sauver Paul
b. On a perdu tout espoir de sauver Paul³
c. Tout espoir (E + de sauver Paul) est perdu
d. *Tout espoir (E + de sauver Paul) est perdu par le mé-
decin

Il existe des phrases analogues à (16c), comme, par exemple:

- (17) L'honneur est (perdu + sauf)

Ces phrases ne sont pas de même nature. Le sujet de (17) est de forme
le N de N puisque l'on a l'équivalence

- (18) (L'honneur de Luc + son honneur) est perdu

La phrase positive correspondant à (18) serait (19):

- (19) L'honneur de Luc est intact

à laquelle s'applique l'opérateur *avoir*:

3. Avec *espoir*, on observe également des phrases en *il y a*:
Il y a un espoir (E + de sauver Paul)
mais la phrase (16c) ci-dessus ne peut leur être rattachée.

(20) Luc a son honneur intact

Dans (20), *avoir* opérateur n'a pas de variante aspectuelle:

(21) *Luc a perdu son honneur intact

On pourrait analyser *perdu* dans (17) comme un adjectif, ce qui est conforté par la présence de l'adjectif *sauf* que l'on rencontre dans

Elle était heureusement saine et sauve

Notons que avec $N =: honneur$ et *avoir* support on a l'emploi suivant:

{	Luc a (de l'honneur + un honneur sourcilleux)
	Luc a perdu tout honneur = Luc est sans honneur
	Luc a perdu son honneur sourcilleux

On peut également supposer que (17) provient de

*Luc a perdu l'honneur de Luc

qui, passivée, donnerait

*L'honneur de Luc est perdu par Luc

puis, par effacement de l'agent et du complément *de Luc*:

L'honneur est perdu

3. Les déterminants dans les phrases en *perdre*

3.1 *Le paradigme de base*

Si l'on examine la distribution complète des déterminants possibles dans une paire telle que {*avoir, perdre*} *Dét ambiance* par exemple, on constate la situation suivante:

A. Dét N

<i>AVOIR</i>	<i>PERDRE</i>
Cette fête a de l'ambiance(s)	Cette fête perd ?de l'ambiance(s)
*la	*la
*les	*les
son ⁴	son
*ses	*ses
*une	*une
*des	*des
*toute	toute
*toutes	*toutes

B. Dét N Modif

Cette fête a *de l'ambiance(s) étonnante(s)	Cette fête perd *de l'ambiance(s) étonnante(s)
*la	*la
*les	*les
son	son
ses	ses
une	*une
des	*des
*toute	toute
*toutes	*toutes

-
4. Les phrases avec *Dét* =: *son* ont une même acceptabilité, mais sont de sens différents. *Son* non coréférent à *fête* est exclu du paradigme. *Son* coréférent à *fête* dans la phrase en *avoir* est en réalité hétérogène au paradigme. C'est une sorte de générique: "son ambiance spécifique, propre, etc." qui n'est pas équivalent au possessif avec *perdre*
 = *perdre son ambiance*
 = *perdre l'ambiance que la fête avait.*

Les résultats peuvent être regroupés ainsi:

A: *Dét avoir* =: *de le N* → *Dét perdre* =: (TOUT + POSS⁰ + ?DE LE) N

B: *Dét avoir* =: (UN + des)-Modif N → *Dét perdre* =: (TOUT + POSS⁰) N

Nous avons pris comme modifieur un adjectif épithète, mais le résultat serait le même avec une relative ou un modifieur de type adverbial:

Cette fête a une ambiance (étonnante + qui me séduit + à rebuter les plus courageux)

Comme on le voit pour cet exemple, qui est tout à fait représentatif, les déterminants des phrases en *perdre* sont liés à ceux des phrases en *avoir*, et ils apparaissent, comme nous l'avons noté avec *perdre Dét ambiance*, comme spécifiques de *perdre* par rapport à *avoir*.

En effet, POSS⁰, possible avec *avoir*, n'a plus le même sens:

Cette fête a son ambiance = "l'ambiance qui lui est propre, une ambiance particulière"

alors que

Cette fête a perdu son ambiance = l'ambiance qu'elle avait tout à l'heure

et le déterminant TOUT observé dans les exemples A et B a une polarité négative; il ne se rencontre pas dans les phrases positives à support ou à opérateur:

*Cette fête { a, prend } toute ambiance

*Ceci donne toute ambiance à cette fête

Il est, en revanche, parfaitement grammatical avec les opérateurs de sens négatif:

Ceci (ôte + enlève + retire) toute ambiance à la fête

Ceci prive la fête de toute son ambiance

mais n'est pas accepté toutefois dans la phrase à support *avoir* avec la négation =: *ne... (pas + plus)*:

*Cette fête n'a (pas + plus) toute ambiance⁵

Ce déterminant *TOUT* est donc caractéristique des opérateurs négatifs et des variantes aspectuelles négatives de support. Nous y revenons en détail en 3.2 ci-dessous. Il est distinct du prédéterminant que l'on rencontre dans (a) et (b) et qui a un sens positif:

(a) Cette fête { a, prend } toute son ambiance à 3 heures du matin

où *tout* prend les marques de genre et de nombre:

(b) Cette fête { a, prend } toutes ses dimensions vers 3 heures du matin

Avec M. Gross (1977), nous noterons ce prédéterminant *TOUS*. Il ne figure pas en tant que tel dans le paradigme issu de A et B ci-dessus dans la mesure où c'est un prédéterminant facultatif du possessif *POSS*⁰;

(c) Cette fête est en train de perdre (E + toute) son ambiance

TOUT négatif est par contre, avec *POSS*, l'autre élément de la distribution la plus courante des déterminants avec *perdre*.

5. Par contre, nous avons la relation qui semble très générale

{	Cette fête n'a (pas + plus) d'ambiance
	Cette fête a perdu toute ambiance
	Cette fête est sans ambiance

Des déterminants autres que *TOUS* peuvent être observés en (c): il s'agit de: *beaucoup de, une partie de, rien de, etc.* et comme *TOUS*, ils sont facultatifs par rapport à *POSS*⁰:

Cette fête a perdu (E + beaucoup + une partie de + etc.) son ambiance

Cette fête n'a rien perdu de son ambiance

Notons enfin que *Dét* =: *un + des* sans modifieur, exclus pour *ambiance*, figurent pour d'autres *N* dans le paradigme régulier des déterminants de *perdre*; on y rencontre aussi le partitif et le *Ddéf* générique:

Dét =: *UN + DES*:

Cette théorie a perdu (un + des)(adepte(s) + client(s) + zélateur(s) + etc.)

Dét =: *DE LE*:

Cet avion perd de l'altitude

Luc a perdu du poids et de l'accent

LE générique:

Max a perdu la (parole + forme + moral + etc.)

Dét partitif:

Ce résultat perd de son importance

3.2 *Dét* =: *TOUT*

On admet généralement que le possessif avec *perdre* tire son origine d'une phrase en *avoir* relative:

Cette fête a perdu l'ambiance qu'elle avait

→ Cette fête a perdu son ambiance

Nous avons vu au paragraphe précédent que *TOUS POSS*⁰ apparaît avec les opérateurs ou les supports positifs ou négatifs (c'est-à-dire *avoir, perdre, donner, ôter, garder, etc.*) alors que *TOUT* n'apparaît qu'avec les opérateurs et les variantes de support de sens négatif. Quelles sont les raisons d'une telle distribution?

Une hypothèse a été avancée par M. Gross (1981, p. 39-40) pour relier la présence du possessif et ses contraintes spécifiques de co-référence à une source complément de nom en *de N*, ce complément ayant lui-même sa source dans une relative:

(22) Luc a perdu l'affection qu'il avait pour Max

(23) *Luc a perdu l'affection de Luc pour Max

(24) Luc a perdu son affection pour Max

M. Gross suggère que *tout* peut apparaître dans (22) donnant (25):

(25) Luc a perdu toute l'affection qu'il avait pour Max

La règle [*Réd Vsup*] : *que Vsup = de*, la formation de possessif sur le groupe *le N de N* (voir l'agrammaticalité de (23) puis son effacement s'appliqueraient successivement pour donner (26) à partir de (25):

(26) Luc a perdu toute affection pour Max

D'autres hypothèses peuvent être avancées, dans la mesure où l'effacement du possessif ne rend pas entièrement compte des différences de sens que l'on observe entre *TOUT* et *TOUS POSS*. En effet,

(27) Luc a perdu tout son bon sens

n'est pas tout à fait équivalent à

(28) Luc a perdu tout bon sens

Dans (28) il y a un effet d'intensité qui n'existe pas en (27) et qui est signalé par la différence d'acceptabilité des paraphrases (29) et (30):

(29) Luc (n'a plus + a perdu) tout son bon sens

(30) Luc (*n'a plus + a perdu) tout bon sens

La seule paraphrase avec *avoir* possible pour (28) est

(31) Luc n'a plus du tout (de + son) bon sens

3.2.1 Première hypothèse

En tenant compte de ces nuances, une première idée serait de supposer que la relative qui aboutit à *TOUT* n'a pas le même contenu que la relative aboutissant à *TOUS POSS*, qui viendrait de

Luc a perdu tout le bon sens qu'il avait

alors que *TOUT* viendrait de

Luc a perdu tout le bon sens qu'on peut avoir

Cependant, il n'est pas simple de justifier dans la relative un sujet non coréférent au sujet de *perdre*. On pourrait à la rigueur avancer que *on*, indéfini, inclut tous les sujets définis.

En outre, comment justifier la présence et le choix d'un verbe modalisateur: *pouvoir*, *devoir*, un autre? Notons que des situations analogues existent par ailleurs. L'adjectif *lisible* contient une modalisation et on a l'équivalence

J'ai des livres à lire
= que je dois lire

Notons cependant que la phrase en *avoir* avec la même relative est parfaitement grammaticale:

(32) Luc a tout le bon sens qu'on peut avoir

alors que sans *TOUT* ou sans la relative

(33) ?Luc a le bon sens qu'on peut avoir

(34) *Luc a tout le bon sens

et que dans cette relative, un sujet autre que l'indéfini *on*, pronom tout à fait susceptible d'effacement (par exemple, le passif sans agent), rend la phrase difficilement interprétable:

(35)?*Luc a tout le bon sens que Max peut avoir

Par ailleurs, d'autres formes liées à *avoir* semblent impliquer la présence d'un verbe modalisateur dans la relative source du possessif.

(36) et (37) sont en relation:

(36) Cette nouvelle a de l'importance

(37) Cette nouvelle prend de l'importance

Dans (37) on peut observer *Dét* =: *TOUS POSS*⁰:

(38) Cette nouvelle prend toute son importance

et la relative (39) qu'on peut adjoindre à (38) comme source du possessif doit comporter un verbe modal sauf à accepter une redondance tautologique et non informative (40):

(39) Cette nouvelle prend toute l'importance qu'elle (peut + doit) avoir

(40)?*Cette nouvelle prend toute l'importance qu'elle a

3.2.2 Deuxième hypothèse

Une seconde hypothèse serait que, dans les phrases négatives, *TOUT* fonctionne comme un quantifieur sur une expression définie. On observe en effet des formes telles que

(41) Luc a perdu une partie de son bon sens

(42) Luc n'a rien perdu de son bon sens

La présence de *rien de*, une *partie de* suggère que l'on peut également exprimer l'idée de totalité. Deux phrases sont alors possibles sur le schéma précédent, l'une acceptable, l'autre non:

(43) Luc a perdu la totalité de son bon sens

(44)?*Luc a perdu tout de son bon sens⁶

On pourrait avancer alors l'hypothèse que, dans les phrases de type (41) ou (42), lorsque *tout* occupe la position de *rien de*, une *partie de*, etc., l'effacement de la préposition et du possessif est obligatoire, donnant

(28) Luc a perdu tout bon sens

à partir de (44) agrammaticale, ci-dessus.

6. L'expression qui rend (44) agrammaticale est admise en position sujet:

Tout de ce gâteau n'est pas bon

Elle l'est moins en position objet:

?Luc a encore tout de son bon sens.

Mais des phrases comme

Luc, quand il a bu, perd tout ou partie de son bon sens

montrent (voir M. Gross, 1977, p. 184) qu'il faut rapprocher *tout de* et une *partie de*.

3.2.3 Une solution possible

Il reste cependant un problème que doivent résoudre les trois hypothèses que nous venons d'envisager: celui de la présence de la suite *TOUT N sing* dans des phrases en *perdre* correspondant à des phrases en *avoir* avec *Dét N* pluriel:

(45) Cette théorie a des adeptes

(46) Cette théorie a perdu tout adepte

Dans l'hypothèse avancée par M. Gross (1981)⁷, il est difficile d'expliquer pourquoi, si l'on dérive (46) de (47):

(47) Cette théorie a perdu tous les adeptes qu'elle avait

en passant par

(48) Cette théorie a perdu tous ses adeptes

il y a apparition du singulier lorsque le possessif est effacé, alors qu'on devrait normalement obtenir

(49) *Cette théorie a perdu tous adeptes

La troisième hypothèse qui relie *TOUT* à *la totalité de* (voir M. Gross, 1977, p. 204) supprime une partie des difficultés en introduisant dès le départ le singulier dans le prédéterminant. En effet, selon cette hypothèse, nous aurions, comme source à (46), la phrase

(50) Cette théorie a perdu la totalité de ses adeptes

7. Cette objection est valable également pour l'hypothèse n° 2 si l'on suppose, comme nous l'avons fait, un verbe modal dans la relative

Tous les adeptes qu'elle pouvait avoir
par exemple.

Si l'on imagine une réduction de *la totalité de* à *TOUT(E)* selon le genre du *GN défini* qui suit, réduction consécutive à l'effacement de *POSS*⁰, on peut considérer que l'effacement des marques de pluriel sur le *N* est le résultat d'un accord de surface entre *TOUT(E) sing* et le *N* qui suit. Ce phénomène ne serait pas isolé puisqu'il s'observe sur le verbe dans la formation d'impersonnel. Cette troisième hypothèse apparaît donc comme la plus raisonnable et la moins "coûteuse" par rapport aux faits observés.

3.3 Les modifieurs avec *Dét* =: *TOUT*

Un autre problème lié à *TOUT* est celui du comportement des modifieurs dans les paires de phrases en { *avoir, perdre* } .

Considérons les phrases en *avoir* suivantes:

- (51) a. Luc a un bon sens aigu
 b. Luc a un bon sens gênant

(51a) et (51b) ne diffèrent que par l'adjectif épithète dont la présence est corrélée à celle de *Dét* =: *UN*. Elles peuvent être rapprochées⁸ de deux phrases en *être*, identiques l'une à l'autre:

- (52) { a. Le bon sens de Luc est aigu
 b. Le bon sens de Luc est gênant

Les phrases de (52) suggèrent que la position d'épithète dans (51) est engendrée par une relative en *être* effacée.

8. Il ne s'agit pas, en (51a) et (51b) d'une application de *avoir* opérateur sur une phrase en *être* puisque l'on a:
 Luc a du bon sens
 pour laquelle on ne voit aucune relation possible avec une phrase en *être*.

Cependant (51a) et (51b) ne correspondent pas aux mêmes phrases en *perdre* avec *Dét* =: *TOUT*:

- (53) a. *Luc a perdu tout bon sens aigu
b. ?Luc a perdu tout bon sens gênant

Ce phénomène semble dépendre de divers facteurs, dont la nature lexicale de l'adjectif et du *N* considérés. Ainsi, on observe

- (54) a. Cet avion a une altitude (considérable + excessive)
b. Cet avion a perdu toute altitude (*considérable + excessive + ?E)
- (55) a. Ce métal a une aimantation (considérable + permanente)
b. Ce métal a perdu toute aimantation (E + *considérable + permanente)
- (56) a. Ce mot a des acceptations (diverses + péjoratives)
b. Ce mot a perdu toute acceptations (*E + *diverse + péjorative)

Ces faits paraissent d'une étude complexe puisqu'ils mettent en jeu l'ensemble des adjectifs et nous ne les traiterons pas ici.

3.4 *Les possessifs non coréférents au sujet*

On observe des possessifs non coréférents au sujet dans deux types de constructions en *avoir* acceptant l'extension aspectuelle négative *perdre*. Il s'agit des exemples suivants, déjà mentionnés:

- (57) a. Luc (donne + accorde + ...) (E + son + un certain) appui à (Max + ce projet)
b. (Max + ce projet) (reçoit + a + obtient) l'appui de Luc
- (58) a. Luc a de l'affection pour Max
b. Max a l'affection de Luc

Ces emplois converses et inverses ont été étudiés par G. Gross (1982), mais cette étude n'inclut pas les extensions aspectuelles propres à ces phrases et c'est pourquoi nous les mentionnons ici.

Par ailleurs, Labelle (1984) introduit dans la table ANP une propriété liée à ces constructions =: N_1 avoir le N de N_0 .

Toutefois, comme il ne mentionne pas si les phrases en *avoir* de ses entrées participent à une relation AVOIR, DONNER, RECEVOIR ou AVOIR, AVOIR (voir G. Gross, 1982), le codage de la propriété soulève quelques questions. Ainsi pour $N =$: accord, la table ANP donne

N_0 hum avoir (UN + UN-Modif) accord avec N_1 hum

=: Luc a un accord avec Max

qui aurait la propriété

N_1 a le N de N_0

=: Max a l'accord de Luc

Or, sémantiquement les faits sont discutables:

(59) J'ai un accord avec Max

ne signifie pas que

(60) Max a mon accord

et il ne semble pas y avoir de lien direct entre (59) et (60). Par contre (60) est liée à (61), elle-même équivalente à (62):

(61) Je donne mon accord à Max (pour qu'il s'en aille + E)

(62) Max a (reçu + obtenu + eu) mon accord (E + pour s'en aller)

Dans cette relation ADR, le sujet de la phrase est non restreint, ce que n'indique pas la table ANP:

Ce projet a mon accord ↔ Je donne mon accord à ce projet

Pour ces raisons, nous avons réuni les constructions inverses (comme dans l'exemple avec *affection*) et converses (relation ADR comme dans l'exemple avec *appui*) dans les deux tables APE 21 et 22 où, pour ce qui est des possessifs susceptibles d'apparaître dans les phrases en *avoir* et *perdre*, on a affaire à la situation suivante:

Dans les phrases (b), soit:

A (b) Ce projet a l'appui de Luc

et

B (b) Max a l'affection de Luc

de forme =: N_0 a le N de N_1 *hum* le complément génitif de N_1 *hum* dans le complément direct de *avoir* est la source d'un adjectif possessif:

A (b) =Ce projet a son appui

B (b) =Max a son affection

Ce possessif est obligatoirement non coréférent au sujet N_0 =: *Max* + *ce projet* parce qu'il n'a pas sa source dans une relative en *avoir* où *Max* + *ce projet* seraient sujets, comme cela s'observe avec les exemples du §3.2 ci-dessus et que nous rappelons

Luc a perdu ses illusions sur Marie

= Luc a perdu les illusions qu'il avait sur Marie

Ici, les phrases (b) contiennent les relatives suivantes liées aux phrases (a) données plus haut où *Luc* sujet dans (a) est ici sujet de

la relative en *donner*, *porter* ou *vouer*:

A (b) Ce projet a l'appui que Luc lui donne

B (b) *Max a l'affection que Luc (a pour Max + (porte + voue)
à Max)

Ainsi les possessifs sont coréférents au sujet de la relative et donc non coréférents au sujet de la phrase en *avoir* et de la phrase en *perdre* correspondante:

A (b) Ce projet a perdu (l'appui de Luc + son appui)

B (b) Max a perdu (l'affection de Luc + son affection)

Notons enfin que la phrase B (a), source de la phrase B (b) ci-dessus, comporte elle aussi le verbe *avoir*, qui en est le support comme les variantes *porter* + *vouer* + etc.

Cette phrase B (a) accepte elle aussi la variante aspectuelle négative:

B (a) Luc a de l'affection pour Max

Luc a perdu (toute + son) affection pour Max

Mais ici, le possessif est coréférent au sujet *Luc*, la relative étant formée sur B (a):

*Luc a perdu l'affection que Luc avait pour Max

[*Réd Vsup*] *Luc a perdu l'affection de Luc pour Max

[*Format. de poss*] Luc a perdu son affection pour Max

4. Les substantifs physio-psychologiques

Nous avons vu au paragraphe précédent que les déterminants possessifs délimitaient les classes *APE 21* et *APE 22*. Une autre classe,

APE 11, se définit par la nature des sujets et le caractère figé des déterminants dans la relation { *avoir, perdre* }. Il s'agit de substantifs dénotant des facultés ou des caractéristiques biologiques, physiologiques ou psychologiques pour des emplois tels que celui du *N* =: *tête* dans l'exemple suivant:

- (63) a. Luc a toute sa tête
 b. Luc a perdu la tête

On peut paraphraser (63a) par *Luc n'est pas fou, ne divague pas*, etc. et (63b) par *Luc est fou, divague*, etc.

Nous considérons qu'il existe dans la paire (63a) et (63b) un emploi spécifique pour les raisons suivantes.

Contrairement à ce que l'on observe dans les expressions courantes de nos listes (voir l'exemple de *ii*, ci-dessous), la conservation du sens que nous avons paraphrasé plus haut interdit toute variation de déterminant ou l'introduction de modificateurs. Ainsi les phrases suivantes sont soit interdites, soit non équivalentes à (63a) et (63b):

- Luc a (une bonne tête + la tête de l'emploi...)
 ≠ (63a), (63b)
- Luc a perdu (sa bonne tête + la tête de l'emploi)
 ≠ (63a), (63b)
- *Luc a perdu toute tête
- ?*Luc a perdu toute sa tête
 ≠ (63a), (63b)
- *Luc a perdu toute bonne tête

Nous ne faisons pas entrer en ligne de compte ici des phrases
comme:

Luc (a + prend) la tête (E + de la colonne)

liées à des phrases en *être*.

Mais, à propos de l'exemple (63), on peut voir

i) que l'aspectuel *prendre* est interdit:

*Luc prend toute sa tête

mais que (*reprendre* + *retrouver*) est accepté avec conservation du sens
et les mêmes contraintes:

Luc a (repris + retrouvé) toute sa tête

ii) que les distributions habituelles des déterminants et des modi-
fieurs ne sont pas admises, comme le montre la comparaison de (63a) et
(63b) avec

Luc (a + prend) (de l'abattage + un abattage extraordinaire)

Luc a perdu (tout + son) abattage (E + extraordinaire)

iii) que l'alternance des déterminants en (63a) et (63b), c'est-à-
dire *toute sa* et *la*, n'est pas absolument comparable à la présence du
Déf sans modifieur observée dans les emplois courants.

En effet dans

Luc (a + prend) LE (cadence + accent)

le *Dét* =: *LE* correspond à un modifieur d'unicité effacé et est en dis-
tribution complémentaire avec les formes *UN-Modif* à modifieur indéfini
(voir Meunier, 1981, p. 121 sqq.)

Luc (a + prend) } la cadence (E + voulue)
 + l'accent (E + du Midi)
 + une cadence (*E + bizarre)
 + un accent (E + étranger)

Pour certains *N* de cette classe, un modifieur d'unicité effacé serait susceptible d'expliquer la présence du *Ddéf*:

Luc a perdu l'appétit

pèut provenir de

Luc a perdu l'appétit normal

cette phrase étant elle-même liée à

Luc a (un + le) appétit normal

Dans la phrase en *avoir*, le modifieur *normal* ne peut être effacé; mais il disparaît naturellement dans la variante aspectuelle en *perdre*, dans la mesure où il est parfaitement reconstituable. Cette solution n'est pas applicable à tous les cas. Avec *tête*, ce modifieur est interdit dans la phrase en *perdre* et ne conserve pas le sens dans la phrase en *avoir*:

*Luc a perdu la tête normale

Luc a (une + ?*la) tête normale
 ≠ (63a), (63b)

D'autre part, la distribution des déterminants n'est pas homogène dans toute la liste.

En général, dans ces emplois, un seul déterminant s'observe avec *perdre* et le déterminant de la phrase en *avoir* est également contraint,

ii) *Dét avoir* =: TOUS POSS⁰

Cette distribution s'observe avec: *esprit(s), jugement, mémoire, raison, sentiment, tête.*

Luc a tout(e) (son + sa) (jugement + mémoire + raison + sentiment + ...)

Luc a perdu LE (jugement + mémoire + raison + sentiment + ...)

b) pour *Dét perdre* =: TOUS POSS⁰

i) *Dét avoir* =: TOUS POSS⁰: *bon sens⁹, moyens, forces, sang-froid*

Luc a tout son (bon sens + sang-froid)

Luc a perdu tout son (bon sens + sang-froid)

ii) *Dét avoir* =: DES

Luc a des couleurs

Luc a perdu toutes ses couleurs

c) pour *Dét perdre* =: E

i) *Dét avoir* =: TOUS POSS⁰

Luc a toute sa (conscience + connaissance)

Luc a perdu (conscience + connaissance)

ii) *Dét avoir* =: DE LE

Luc a DE LE (espoir + courage)

Luc a perdu (espoir + courage)

9. Notons que ces substantifs se rencontrent avec N_0 =: *N-hum.*

Mais ils n'ont pas alors les propriétés étudiées ici:

Ce texte a DE LE (esprit + bon sens + ?sang-froid)

*Ce texte a perdu (l'esprit + tout son (bon sens + sang-froid))

ce qui n'est pas le cas ordinairement dans nos listes:

{ Luc a (un + le) souffle normal
 Luc a perdu le souffle
 = Luc ne peut plus respirer (emploi physiologique)

diffère de

{ Luc a (du + un extraordinaire) souffle
 Luc a perdu (tout + son) souffle (E + extraordinaire)

qui signifie que la condition physique de Luc n'est plus aussi bonne qu'avant.

De même

{ Luc a la forme (E + normale) (emploi physiologique)
 Luc a perdu la forme

est distinct sémantiquement et syntaxiquement de

Le gâteau (a + prend) (une + des) forme(s) bizarre(s)

Le gâteau a perdu (toute + sa + ses) forme(s) bizarre(s)

Nous indiquons ci-après les principales "paires" de déterminants pour { *avoir, perdre* } observées dans cette classe:

a) pour *Dét perdre* =: LE

i) *Dét avoir* =: LE N normal

C'est le cas le plus général. Outre *appétit* déjà cité, il concerne les substantifs suivants: *forme, odorat, ouïe, parole, repos, santé, sens commun, sommeil, souffle, sourire, voix.*

Luc a (LE + UN) (repos + santé + sommeil + ...) normal(e)

Luc a perdu LE (repos + santé + sommeil + ...)

Comme on le voit, la distribution des déterminants est hétérogène. Mais ces emplois à sujet uniquement humain présentent une forte unité sémantique: il s'agit de phénomènes, de caractéristiques ou de facultés biologiques ou psychologiques communes à tous les hommes (et à certains animaux) et qui ne peuvent être ramenés aux cas généraux répertoriés dans les autres classes.

5. Conclusion

L'étude que nous venons de mener a permis de circonscrire une partie des propriétés de la relation { *avoir, perdre* }. Outre les caractères généraux de cette relation (conservation des caractéristiques de support, absence de passif), nous avons vu que les correspondances entre les déterminants de *avoir* à *perdre* fournissaient un critère permettant d'isoler trois classes de constructions: *APE 21* et *APE 22* d'une part, *APE 11* d'autre part. Un second critère, que nous n'examinerons pas ici, complète la classification. Il concerne les compléments des formes en *avoir*, qui se conservent dans les phrases en *perdre* et qui délimitent les cas suivants: absence de complément (*APE 1*), complément *Prép N₂* obligatoire (*APE 2*), complément *Prép N₂* facultatif (*APE 3*).

L'ensemble des deux critères découpe le domaine des paires { *avoir, perdre* } en six classes qui s'organisent selon le tableau suivant:

Effectifs	Nom de la classe	Structure	Exemple
49	APE 1	N_0 (a + pe) Dét N	Luc (a + perd) Dét abnégation
33	APE 11	N_{0hum} (a + pe) Dét N	Luc (a + a perdu) le (moral + forme)
68	APE 2	N_0 (a + pe) Dét N Prép N_2	Luc (a + perd) Dét accès au coffre
45	APE 21	N_0 (a + pe) Dét N de Nhum	Luc (a + perd) l'estime de Max
56	APE 22	N_0 (a + pe) Dét N de Nhum	Luc (a + perd) l'appui de Max
158	APE 3	N_0 (a + pe) Dét N (E + Prép N_2)	Luc (a + perd) Dét charme (E + pour Marie)
= 409			

Nous proposons en annexe un exemple de chacune de ces six tables constituées d'après la forme des compléments et l'origine syntaxique des déterminants possessifs des *N*. On peut imaginer un autre classement à partir de la nature des sujets des phrases en *avoir*, principe qui s'est avéré opératoire pour les constructions *être Prép* et { *être Adj, avoir Adj-n* }. C'est probablement cette forme que prendra la présentation complète des phrases en *avoir* en cours de réalisation avec l'étude des constructions prédicatives *ANP* menée par J. Labelle et nos propres travaux sur les constructions à *V-n* et *N* non prédicatifs. Dans cette perspective, les extensions aspectuelles comme celle qui est étudiée ici fourniront des critères utiles pour la définition des emplois.

Robert Vivès

Université de Paris VIII

RÉFÉRENCES

- BALIBAR-MRABTI, A. (1979) *Quelques remarques sur les adverbations et les nominalisations d'adjectifs dans les constructions de manière du français*, thèse de 3e cycle, L.A.D.L., Université de Paris VIII.
- BOONS, J.-P., A. GUILLET et CH. LECLÈRE (1976a) *La structure des phrases simples en français. I. Constructions intransitives*. Genève, Droz.
- BOONS, J.-P., A. GUILLET et CH. LECLÈRE (1976b) *La structure des phrases simples en français. II. Classes de constructions transitives*, rapport de recherches du L.A.D.L., n° 6, Université de Paris 7.
- DANLOS, L. (1980) *Représentation d'informations linguistiques: constructions N être Prép X*, thèse de 3e cycle, L.A.D.L., Université de Paris 7.
- DANLOS, L. (1981) "La morphosyntaxe des expressions figées", *Langages*, n° 63, Paris, Larousse.
- GIRY-SCHNEIDER, J. (1978a) *Les nominalisations en français. L'opérateur FAIRE dans le lexique*, Genève, Droz.
- GIRY-SCHNEIDER, J. (1978b) "Interprétation aspectuelle des constructions verbales à double analyse", *Linguisticae Investigationes*, vol. II, n° 1, Amsterdam, J. Benjamins B.V.
- GIRY-SCHNEIDER, J. (1981) "Les compléments nominaux du verbe *dire*", *Langages*, vol. 63, Paris, Larousse.
- GROSS, G. (1978) "À propos de deux compléments en *par*", *Linguisticae Investigationes*, vol. II, n° 1, Amsterdam, J. Benjamins B.V.
- GROSS, G. (1982) "Un cas de constructions inverse: *donner* et *recevoir*", *Linguisticae Investigationes*, vol. IV, n° 1.
- GROSS, M. (1975) *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
- GROSS, M. (1977) *Grammaire transformationnelle du français*, Paris, Larousse.
- GROSS, M. (1981) "Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique", *Langages*, n° 63, Paris, Larousse.
- GROSS, M. (1982) "Une classification des phrases "figées" du français", *Revue québécoise de linguistique*, vol. 11, n° 2.
- GUILLET, A. (1974) *Procédures de classement et constructions transitives spécialisées*, thèse de 3e cycle, L.A.D.L., Université de Paris VIII.
- GUILLET, A. et CH. LECLÈRE (1981) "Restructuration du groupe nominal", *Langages*, n° 63, Paris, Larousse.
- LABELLE, J. (1974) *Études de constructions avec l'opérateur AVOIR (nominalisations et extensions)*, thèse de 3e cycle, L.A.D.L., Université de Paris VIII.
- LABELLE, J. (1984) "Verbes supports et opérateurs dans les constructions en *avoir* à un ou deux compléments", *Linguisticae Investigationes*, vol. VII, n° 2, Amsterdam, J. Benjamins B.V.
- LABELLE, J. (à paraître) "Le prédicat nominal avec support *avoir*", *Linguisticae Investigationes Supplementa*, Amsterdam, J. Benjamins B.V., in Actes du 1er Colloque Européen sur la grammaire et le lexique comparés des langues romanes.

- MEUNIER, A. (1977) "Sur les bases syntaxiques de la morphologie dérivationnelle", *Linguisticae Investigationes*, vol. 1, n° 2, Amsterdam, J. Benjamins B.V.
- MEUNIER, A. (1981) *Nominalisations d'adjectifs par verbes supports*, thèse de 3e cycle, L.A.D.L., Université de Paris 7.
- NEGRONI-PEYRE, D. de (1978) "Nominalisations par être en et réflexivation", *Linguisticae Investigationes*, vol. II, n° 1, Amsterdam, J. Benjamins B.V.
- VIVÈS, R. (1982) "Une analyse possible de certains compléments prépositionnels", *Linguisticae Investigationes*, vol. VI, n° 1, Amsterdam, J. Benjamins B.V.
- VIVÈS, R. (1983) *Avoir, prendre, perdre: constructions à verbe support et extensions aspectuelles*, thèse de 3e cycle, L.A.D.L., Université de Paris VIII.

TABLE APE1

N ₀			AVOIR	PERDRE		Vop
N ₀ =	Nhum		Dét =:	UN	N ₀ être de Dét N	Nnr donner Dét N à N ₀
N ₀ =:	N-hum		Dét =:	UN-Modif	N ₀ être sans Dét N	Nnr valoir Dét N à N ₀
N ₀ =:	(Qu P + V Comp + V-n)		Dét =:	des	il y a N Loc N ₀	Nhum donner Dét N à N ₀
			Dét =:	DE LE	N ₀ hum avoir le N de Vcomp	ADR
- + -	à coup		- - + -	- - - +	- - - +	+ - - -
+ - +	abnégation		- - + -	- - - +	- - - +	+ - - -
- + -	abords		- - + -	- - - +	- - - +	- - - -
+ - -	accueil		- - + -	- - - +	- - - +	+ - - -
+ - -	acquis		- - + -	- - - +	- - - +	- - - -
+ + -	adepte		+ + + -	+ + - +	+ + - +	+ + - +
- + -	adhérent		+ + + -	+ + - +	+ + - +	+ + - +
+ + -	adversaire		+ + + -	+ + - +	+ + - +	- - - -
+ + -	allié		+ + + -	+ + - +	+ + - +	+ + - +
+ + -	ami		+ + + -	+ + - +	+ + - +	+ + - +
+ - +	amour propre		- + - +	- - + -	- - + -	+ + - +
+ - -	appétit		- + - +	- - + -	- - + -	+ + - +
+ + -	auditeur		+ + + -	+ + - +	+ + - +	+ + - +
+ + -	client		+ + + -	+ + - +	+ + - +	+ + - +
+ + -	clientèle		+ + + -	+ + - +	+ + - +	+ + - +
+ - -	coeur d'or		+ - - -	- - - +	- - - +	+ + - +
+ - -	coeur de pierre		+ - - -	- - - +	- - - +	+ + - +
+ + -	contradicteur		+ + + -	+ + - +	+ + - +	- - - -
+ - -	copain		+ + + -	+ + - +	+ + - +	+ + - +
- + -	débouché		- - + -	- - - +	- - - +	+ + - +
+ - +	désintéressement		- + - +	- - + -	- - + -	+ + - +
+ - -	disciple		+ + + -	+ + - +	+ + - +	+ + - +
+ - -	disponibilités		- - + -	- - - +	- - - +	- - - -
+ - -	domestique		+ + + -	+ + - +	+ + - +	+ - - -
+ - +	éducation		- + - +	- - + -	- - + -	+ + - +
+ + -	électeur		+ + + -	+ + - +	+ + - +	+ + - +
+ + -	élève		+ + + -	+ + - +	+ + - +	+ + - +
+ + -	ennemi		+ + + -	+ + - +	+ + - +	- - - -

TABLE APE11

	AVOIR						PERDRE				GARDER						RETROUVER			Nnr donner Dét N à N ₀ N ₀ être sans Dét N				
	Dét = : LE	Dét = : UN-normal	Dét = : LE-normal	Dét = : DE LE	Dét = : des	Dét = : TOUS Poss ⁰	Dét = : E	Dét = : LE	Dét = : TOUT	Dét = : Poss ⁰ (E + TOUS)	Dét = : E	Dét = : LE	Dét = : UN-normal	Dét = : LE-normal	Dét = : DE LE	Dét = : des	Dét = : Poss ⁰ (E + TOUS)	Dét = : LE	Dét = : TOUS Poss ⁰		Dét = : Poss ⁰			
appétit	-	+	+	+	-	-	-	+	+	-	-	-	+	+	-	-	-	+	+	+	-	+	+	
bon sens	-	+	+	+	-	-	-	-	+	-	-	-	+	+	-	-	-	-	+	+	+	-	+	+
conscience	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+
couleurs	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+
courage	-	-	-	+	-	+	+	-	+	+	+	-	-	-	+	-	+	-	+	-	-	+	+	+
équilibre	-	+	+	-	-	+	-	-	+	-	-	-	+	-	-	-	-	+	+	+	+	-	+	-
espoir	-	-	-	+	-	-	+	+	+	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	+
esprit(s)	-	-	-	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	+	+	+	-	-	+
facultés	-	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	+	-	+	+	+	-	-	+
foi	+	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	+	-	-	-	-	+	+	+	+	+	+	-	+
forces	-	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	+	-	+	+	+	+	-	+
forme	+	+	+	-	-	-	-	+	+	-	-	+	+	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-
jugement	-	+	+	-	-	+	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	+	-	+	+	+	-	-	+
mémoire	-	+	+	+	-	+	-	+	+	-	-	+	+	+	-	-	+	+	-	+	+	+	-	+
moral	+	+	-	-	-	-	-	+	+	-	-	+	-	-	-	-	+	+	-	+	+	+	-	+
moyens	-	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	+	-	+	+	+	-	-	+
odorat	-	+	+	+	-	+	-	+	+	-	-	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	+
ouïe	-	+	+	-	-	+	-	+	+	-	-	-	+	+	-	-	-	+	+	+	+	-	-	+
parole	-	+	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-	+	+	-	-	-	+	+	+	+	+	-	+
raison	-	+	-	-	-	+	-	+	-	-	-	-	+	-	-	-	+	+	+	+	+	-	-	+
repos	-	+	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-	+	-	-	-	+	-	+
respiration	-	+	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	+	-	-	+
sang-froid	-	+	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	+	-	-	-	+	-	+	+	+	+	-	+
santé	+	+	-	-	-	-	-	+	-	-	-	+	+	-	-	-	+	+	-	-	-	+	-	+
sens commun	-	+	+	+	-	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	+	-	+
sentiment	-	-	-	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	+	-	-	+
sérieux	-	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	+	-	+	+	+	+	-	+
sommeil	-	+	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-	+	+	-	-	-	+	-	-	-	+	-	+
souffle	-	+	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-	+	+	-	-	-	+	-	-	-	+	-	+
sourire	+	+	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	+	-	+
tête	-	+	-	-	-	+	-	+	-	-	-	-	+	-	-	-	+	-	+	-	-	-	-	+
voix	-	+	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-	+	+	-	-	-	+	+	+	+	+	-	+
vue	-	+	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-	+	+	-	-	-	+	+	-	-	-	-	+

N ₀			AVOIR	PERDRE	Prép	N ₂			Vop
N ₀ :: Nhum	N ₀ :: N-hum		Dét :: LE Dét :: UN Dét :: UN-Modif Dét :: des Dét :: DE LE	Dét :: LE Dét :: TOUT Dét :: Poss ⁰		N ₂ :: ce Qu P pc z N ₂ :: Vcomp N ₂ :: Nhum N ₂ :: N-hum	N ₀ être de Dét N N ₀ être sans Dét N	N ₀ et N ₂ APE Dét N il y a N entre N ₀ et N ₂ il y a N Loc N ₀	Nnr donner Dét N à N ₀ Nnr valoir Dét N à N ₀ Nhum donner Dét N à N ₀ ADR
+	-	connivence	+ +	+ +	avec		+	+	+
+	-	convoitise	+	+	pour		+	+	+
+	-	défiance	+	+	envers		+	+	+
+	-	désaccord	+	+	avec		+	+	+
+	-	disposition	+	+	pour	+	+	+	+
+	-	dissension	+	+	avec		+	+	+
+	+	droit	+	+	à	+	+	+	+
+	+	droit	+	+	de	+	+	+	+
+	-	droit	+	+	sur	+	+	+	+
+	-	emballement	+	+	pour	+	+	+	+
+	-	émotion	+	+	devant	+	+	+	+
+	-	engouement	+	+	pour	+	+	+	+

TABLE APE21

	N ₀ hum avoir LE N de N ₂ N ₀ -hum avoir Le N de N ₂ N ₀ hum perdre LE N de N ₂ N ₀ -hum perdre LE N de N ₂				N ₂ a Dét N Prép N ₀				Prép	N ₂ être de Dét N Prép N ₀ N ₂ être sans Dét N Prép N ₀ N ₂ avoir le N de Vcomp		
	Dét =:	E	UN-Modif	Dét =:	des	DE LE	Dét =:	Dét =:				
admiration	+	+	+	-	-	+	-	+	pour	-	+	-
affection	+	-	+	-	-	+	-	+	pour	+	+	+
amitié	+	-	+	-	-	+	-	+	pour	+	-	-
amour	+	-	+	-	-	+	-	+	pour	-	-	-
animosité	+	-	+	-	-	+	-	+	envers	+	+	+
antipathie	+	+	+	-	-	+	-	+	pour	+	+	-
attachement	+	-	+	-	-	+	-	+	pour	+	-	-
attention	+	+	+	-	-	+	+	+	pour	+	+	-
aversion	+	+	+	-	-	+	-	+	pour	-	-	-
bienveillance	+	+	+	+	-	+	-	+	pour	+	+	+
clémence	+	+	+	+	-	+	-	+	pour	+	-	+
commisération	+	+	+	+	-	+	-	+	pour	+	-	-
compassion	+	+	+	+	-	+	-	+	pour	+	-	-
complaisance	+	+	+	-	-	+	+	+	pour	+	+	+
complicité	+	+	+	+	-	+	+	+	pour	+	-	-
compréhension	+	+	+	+	-	+	-	+	pour	+	-	+
confiance	+	+	+	-	+	+	-	+	pour	+	-	+
considération	+	+	+	+	-	+	-	+	pour	-	+	-
dédain	+	+	+	-	-	+	+	+	pour	-	+	-
déférence	+	-	+	-	-	+	-	+	pour	+	-	+
dégoût	-	+	-	-	-	+	-	+	pour	-	+	-
dévotion	+	-	+	-	-	+	-	+	pour	+	-	+
dévouement	+	+	+	+	-	+	+	+	pour	+	+	+
dilection	+	-	+	-	-	+	-	+	pour	-	-	-
égards	+	+	+	-	-	-	+	-	pour	+	+	-

TABLE APE21

	N ₀ hum avoir LE N de N ₂ N ₀ -hum avoir Le N de N ₂ N ₀ hum perdre LE N de N ₂ N ₀ -hum perdre LE N de N ₂	N ₂ a Dêt				Prép	N ₂ être de Dêt N Prép N ₀ N ₂ être sans Dêt N Prép N ₀ N ₂ avoir le N de Vcomp
		N Prép	N ₀				
		Dêt =:	E				
		Dêt =:	UN-Modif				
		Dêt =:	des				
		Dêt =:	DE LE				
estime	+ + + +	-	+	-	+	pour	- + -
ferveur	+ - + -	-	+	-	+	pour	+ - -
fidélité	+ + + -	-	+	-	+	envers	+ - +
haine	+ + + -	-	+	-	+	pour	+ + -
hostilité	+ + + -	-	+	-	+	pour	- + +
inimitié	+ + + -	-	+	-	+	pour	- - -
mansuétude	+ + + -	-	+	-	+	pour	+ + +
méfiance	+ + + -	-	+	-	+	pour	+ + +
mépris	+ + + -	-	+	-	+	pour	+ + +
miséricorde	+ + + +	-	+	-	+	pour	+ + +
pitié	+ + + -	+	+	-	+	pour	+ + -
prédilection	+ + + -	-	+	-	+	pour	- - -
préférence	+ + + -	-	+	+	-	pour	- + -
reconnaissance	+ + + -	-	+	-	+	pour	+ + -
respect	+ + + -	-	+	-	+	pour	+ + -

TABLE APE22

N ₀		N ₀ APE Dét N de N ₂						N ₂ Vsup Dét N à N ₀														
N ₀ :: Nhum N ₀ :: N-hum		AVOIR					PERDRE				N ₀ être sans Dét N											
		Dét :: LE	Dét :: les	Dét :: UN	Dét :: UN-Modif	Dét :: des	Dét :: Poss ²	Dét :: LE	Dét :: les	Dét :: Poss ²		Dét :: TOUT	accorder	adresser	donner	prêter	Dét :: UN	Dét :: UN-Modif	Dét :: des	Dét :: DE LE	Dét :: Poss ²	
+ -	exhortation	-	+	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
+ +	faveur	+	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-	+	+	+	+	+	-	-	+	-	+
+ -	faveurs	-	+	-	-	-	+	-	+	+	-	-	+	+	+	+	+	-	-	-	-	+
+ +	garantie	+	-	-	-	+	+	+	+	+	-	-	+	+	+	+	+	+	+	+	-	+
+ -	gratification	-	-	+	+	+	+	+	+	+	-	-	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-
+ +	habilitation	+	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-	+	+	+	+	+	-	+	-	-	+
+ -	indemnité	-	-	+	+	+	-	+	+	-	+	-	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-
+ -	investiture	+	-	-	-	+	+	+	-	-	-	+	+	+	+	+	+	-	+	-	-	+
+ -	louange	-	+	-	-	+	+	-	+	+	-	-	+	+	+	+	+	-	-	+	-	+
+ -	mandat	-	-	+	+	-	-	+	-	+	-	-	+	+	+	+	+	+	+	-	-	+
+ -	oreille	+	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	+	-	-	-
+ +	pardon	+	-	-	+	-	+	+	-	+	-	-	+	-	+	-	-	-	+	-	-	+

TABLE APE3

N ₀			AVOIR	PERDRE	Prép	N ₂		Vop
N ₀ =: Nhum	N ₀ =: N-hum					N ₂ =: ce Qu P		
N ₀ =: (Qu P + Vcomp + V-n)		DISLOCATION	Dét =: E	Dét =: LE		pc z	N ₂ =: Vcomp	N ₀ être de Dét N
			Dét =: UN	Dét =: TOUT			N ₂ =: Nhum	N ₀ être sans Dét N
			Dét =: UN-Modif	Dét =: Poss ⁰			N ₂ =: N-hum	il y a Dét N Loc N ₀
			Dét =: des					N ₀ hum avoir LE N de Vcomp
			Dét =: DE LE					Nnr donner Dét N à N ₀
								Nnr valoir Dét à N ₀
								N ₂ causer Dét N à N ₀
								Nhum donner Dét N à N ₀
								ADR
+	+	appréhension	-	-	de	-	+	+
+	+	argument	-	-	contre	-	-	+
+	+	arme	-	-	contre	-	-	+
+	+	arrière-pensée	-	-	de	-	+	+
+	+	arrière-pensée	-	-	sur	-	-	+
+	+	aspiration	-	-	à	-	+	+
+	+	attache	-	-	avec	-	-	+
+	+	aura	-	-	Loc	-	+	+
+	+	auréole	-	-	Loc	-	-	+
+	+	avenir	-	-	Loc	-	+	+
+	+	aveuglement	-	-	sur	-	+	+
+	+	base	-	-	en	-	+	+

PERDRE, EXTENSION D'AVOIR



"L'aspect dans les constructions nominales
prédicatives : *avoir, prendre*, verbe support et
extension aspectuelle"

article paru dans
Linguisticae Investigationes
VIII: 1, 1984
(Vivès 1984b)



L'ASPECT DANS LES CONSTRUCTIONS NOMINALES PREDICATIVES: AVOIR, PRENDRE, VERBE SUPPORT ET EXTENSION ASPECTUELLE

ROBERT VIVÈS

*Université Paris VIII et L.A.D.L.**

0. Cet article se propose d'étudier des constructions nominales prédicatives à verbe support *avoir* et de montrer que certaines d'entre elles sont en relation systématique avec le verbe *prendre* qui peut alors être considéré comme une extension aspectuelle de *avoir*. Ce résultat, obtenu par l'examen des propriétés syntaxiques des phrases apparentées, apporte un nouvel élément à la description des constructions nominales du français. Pour argumenter l'existence d'un tel lien aspectuel, nous commencerons par indiquer le cadre théorique dans lequel nous opérons, en particulier à travers l'examen de différents types de phrases en *avoir* et des analyses qu'on peut en faire. L'étude proprement dite consistera ensuite à distinguer deux emplois de *prendre*, celui d'opérateur à lien et celui de verbe support, d'un troisième cas où ce verbe apparaît comme une extension aspectuelle de *avoir*. Enfin nous proposerons, en conclusion, une classification de différentes constructions prédicatives en *avoir* acceptant la variante aspectuelle *prendre*.

1 LE CADRE THEORIQUE

Notre démarche s'inscrit dans le cadre de la grammaire transformationnelle de Z.S. Harris 1964 et 1976 et s'appuie sur les notions d'opérateur et de support essentiellement définies par M. Gross 1975 et 1981.

1.1 La notion de support

1.1.1 Définition

Ce terme renvoie à un emploi verbal possédant des propriétés syntaxi-

* E.R.A. 247 du C.N.R.S. associée aux Universités Paris 7 et Paris VIII.

ques particulières. Dans une phrase à verbe support de forme $P =: N_0 V_{sup} Dét N_1 Comp^1$, la fonction prédicative est portée par le substantif N_1 et ses compléments éventuels, le verbe n'étant que le support des marques de temps et de personne, comme le suggèrent les exemples suivants:

- (a) *L'acide agit sur le métal*
- (b) *L'acide a une action sur le métal*
- (c) *Luc répugne à aller là-bas*
- (d) *Luc a de la répugnance à aller là-bas*

Le contenu sémantique et le rôle syntaxique des verbes *agir* et *répugner* de (a) et (c) sont portés en (b) et (d) — si l'on fait abstraction de l'analyse grammaticale traditionnelle — par les suites *avoir une action* et *avoir de la répugnance*, qui ont les mêmes sujets et les mêmes compléments qu'*agir* et *répugner* en (a) et (c), les deux phrases étant synonymes l'une de l'autre dans chaque paire.

Les exemples (a, b) et (c, d) mettent en relation des V et des $V-n$. Cette relation morphologique est indépendante de la notion de support dans la mesure où l'on rencontre des phrases à support comportant des N non dérivées, comme le montrera le prochain exemple en 1.1.2 ci-dessous. Par ailleurs, ces phrases à support se caractérisent par des propriétés syntaxiques particulières que nous allons rappeler.

1.1.2 Les contraintes sur les déterminants

Soit les phrases:

- (1) *Luc a un ascendant pernicieux sur Eve*
- (2) *Max redoute un ascendant pernicieux sur Eve*

Elles ont la même forme $N_0 V N_1 Prép N_2$. On constate cependant que la distribution des déterminants du N *ascendant* n'est pas équivalente en (1) et en (2):

- (1a) *Luc a (*le + de l' + *ton) ascendant sur Eve*
- (2a) *Max redoute (*le + *de l' + ton) ascendant sur Eve*

En (1a), le possessif *ton*, interdit pour l'interprétation strictement référentielle qu'il a en (2a), peut seulement s'interpréter comme un générique: "Luc a sur Eve un type d'ascendant analogue au tien", ce qui est impossible en (2a). Par ailleurs, et pour l'interprétation non générique, le déterminant défini reste impossible en (1a), même si le N est muni d'un complément de nom, alors que cette distribution est parfaitement acceptable en (2a):

- (1a') **Luc a (l'ascendant de Max + ton ascendant) sur Eve*
- (2a') *Max redoute (l'ascendant de Luc + ton ascendant) sur Eve*

Ce dernier exemple suggère que la phrase (2) contient la phrase (1), et qu'elle a une source du type:

Max redoute l'ascendant pernicieux que Ni a sur Eve

où *Ni* est le sujet de la phrase (1) et la source du complément de nom et du possessif de (2a')

1.1.3 La formation d'un groupe nominal

Autre manifestation de ces différences syntaxiques, les phrases (1) et (2) donnent lieu à deux groupes nominaux distincts. La nominalisation de (1), nous venons de le voir avec l'exemple (2a'), implique la suppression du verbe *avoir* et la transformation du sujet en complément de nom:

Luc a (de l'ascendant + un ascendant pernicieux) sur Eve
 = *L'ascendant(E + pernicieux) de Luc sur Eve*

La phrase (2), par contre, ne peut être nominalisée qu'après passivation et le verbe, qui ne peut être effacé, figure dans la GN sous sa forme de participe passé:

Max redoute (un ascendant pernicieux + l'ascendant de Luc) sur Eve
 = *L'ascendant (pernicieux + de Luc) sur Eve redouté par Max*
 = **L'ascendant (pernicieux + de Luc) sur Eve (de + par) Max*

Ceci confirme qu'en (1) la fonction prédicative est assurée par le *N* =: *ascendant* alors qu'en (2) elle l'est par le verbe *redouter*.

1.1.4 La double analyse

Les phrases (1) et (2) n'ont pas les mêmes propriétés quant à l'ordre séquentiel des composants de leur complément dans l'extraction par *C'est.....que*.²

(1) *Luc a sur Eve un ascendant pernicieux*

donne lieu à:

- i) *C'est un ascendant pernicieux sur Eve que Luc a*
- ii) *C'est sur Eve que Luc a un ascendant pernicieux*
- iii) *C'est un ascendant pernicieux que Luc a sur Eve*

alors qu'avec

(2) *Luc redoute un ascendant pernicieux sur Eve*

on obtient:

- i) *C'est un ascendant pernicieux sur Eve que Luc redoute*
- ii) *C'est sur Eve que Luc redoute un ascendant pernicieux*
- iii) **C'est un ascendant pernicieux que Luc redoute sur Eve*

Ce que ces observations mettent en relief, c'est que dans (1) le complément *sur Eve* peut être analysé à la fois comme faisant partie d'un seul constituant: $Dét N_1 Prép N_2 =: un\ ascendant\ sur\ Eve$ (cf. (1)i), et comme formant un constituant à lui seul (cf. (1)ii), alors que pour (2) seule l'analyse en constituant unique est possible (cf. l'agrammaticalité de (2)iii).

Les trois propriétés que nous venons d'analyser pour *avoir* permettent de reconnaître l'emploi d'un verbe comme support. Ceci revient à dire qu'un verbe n'est pas support par définition et il ne suffit pas que les formes de surface des phrases (1) soient réunies pour que les propriétés répertoriées soient observables. Dans (3):

- (3) i) *Luc a raison contre Eve*
- ii) **La raison contre Eve de Luc me gêne*
- iii) **La raison que Luc a contre Eve me gêne*

outre l'impossibilité d'avoir un déterminant pour le substantif *raison*, ce qui bloque la formation de la relative et du groupe nominal, on constate que *raison* peut commuter avec *tort* et que *contre Eve* n'est pas un complément indispensable:

Luc a (raison + tort)

(3) n'est donc pas une construction à support, pas plus que (4):

- (4) i) *Luc a un crayon dans sa poche*
- ii) *?*Le crayon de Luc dans sa poche me gêne*
- iii) **Le crayon de Luc qui me gêne dans sa poche est rouge*

où les relations entre N_0 , N_1 et $Prép N_2$ sont encore différentes de celles des exemples (1), (2), (3) ci-dessus, (4) s'analysant — nous verrons des exemples analogues en 2.1 — à partir de:

Un crayon est dans la poche de Max
= *Il y a un crayon dans la poche de Max*

1.2 La notion d'opérateur

1.2.1 Définition

M. Gross 1981 articule, en les précisant, les notions de verbe support et de verbe opérateur. Le terme d'opérateur renvoie à l'analyse suivante. La phrase:

Max fait boire du vin à Luc

est considérée comme résultant de l'application de l'opérateur *Max fait #* à la phrase *Luc boit du vin*.

Cette analyse (J. Dubois 1967, M. Gross 1975, R. Kayne 1977) est généralisée à des phrases comme:

Le sang rend # L'eau est rouge
 = *Le sang rend l'eau rouge*
 = *Le sang rougit l'eau*

Max met # Luc est en rage
 = *Max met Luc en rage*
 = *Max enrage Luc*

Ici, l'application de l'opérateur — opérateur de sens causatif dans les exemples ci-dessus — augmente d'une unité le nombre des arguments de la phrase à laquelle il s'applique.

1.2.2 Opérateurs et phrases à support

Un certain nombre de verbes (*donner, laisser, faire, etc.*) peuvent jouer le rôle d'opérateurs et s'appliquer à des phrases de forme spécifiée. Ainsi, *mettre* dans l'exemple ci-dessus porte sur des phrases en N_0 être Prép N_1 . L'opérateur *laisser* s'applique à des phrases:

- en être Prép:
Max laisse # Ce lit est à la disposition de Luc
 = *Max laisse ce lit à la disposition de Luc*
- en avoir:
Max laisse # Luc a le champ libre
 = *Max laisse le champ libre à Luc*
- en il y a:
L'auto laisse # Il y a des marques dans la boue
 = *L'auto laisse des marques dans la boue*

On note que les phrases en *être* et en *il y a* se distinguent par des incompatibilités complémentaires des déterminants définis et indéfinis:

Il y a (un + ?cet) endroit pour tourner
 (*Un + cet) endroit est pour tourner

On retrouve cette différence de déterminants dans d'autres contextes et les phrases obtenues par application de l'opérateur *mettre* montrent qu'il existe une relation formelle entre les deux phrases existentielles:

Ce soldat est en rage = Il y a un soldat en rage
 (E) N_0 est Prép N_1 = *Il y a N_0 Prép N_1*

Max a mis # Ce soldat est en rage
 = *Max a mis ce soldat en rage*

Max a mis # Il y a un soldat en rage
 = *Max a mis un soldat en rage*

De même, le rapprochement entre deux phrases sémantiquement équivalentes et comportant le même matériel lexical comme:

Ceci déclenche l'enthousiasme de Max
Ceci déclenche de l'enthousiasme chez Max

amène M. Gross 1981 à analyser ces deux phrases comme résultant de l'application de l'opérateur N_0 *déclenche #* à deux phrases syntaxiquement reliées et voisines en sens:³

Max a de l'enthousiasme = Il y a de l'enthousiasme chez Max

Cette analyse régularise le décompte des arguments de verbes comme *déclencher, causer, provoquer, etc.* en faisant intervenir des relations entre phrases simples à verbes support comme dans la relation (E) ou dans la relation:

Il y a Dét N Prép N_0 = N_0 avoir Dét N

1.2.3 Les opérateurs à lien

Pour des raisons de coréférence du sujet et du possessif, M. Gross 1981 analyse les exemples suivants par l'application d'un opérateur dit "opérateur à lien":

Max a sa sœur malade
 **Max a ta sœur malade*
Max a # La sœur de Max est malade

Max a Luc de son côté
 **Max a Luc de ton côté*
Max a # Luc est du côté de Max

Max trouve Luc sur son chemin
 **Max trouve Luc sur ton chemin*
Max trouve # Luc est sur le chemin de Max

Dans ces paires, les opérateurs *avoir* ou *trouver* n'introduisent pas un nouvel argument car leurs sujets se lient à un complément de nom de la phrase à

laquelle ils s'appliquent. Ici, ce sont des phrases en *être*. Nous étudions ci-dessous d'autres exemples en *prendre* analogues à celui de M. Gross 1981:

Max prend cet atelier sous sa responsabilité

Max prend # Cet atelier est sous la responsabilité de Max

2. PRENDRE, OPERATEUR A LIEN ET EXTENSION ASPECTUELLE D'OPERATEUR

2.1 Prendre, opérateur sur être Prép

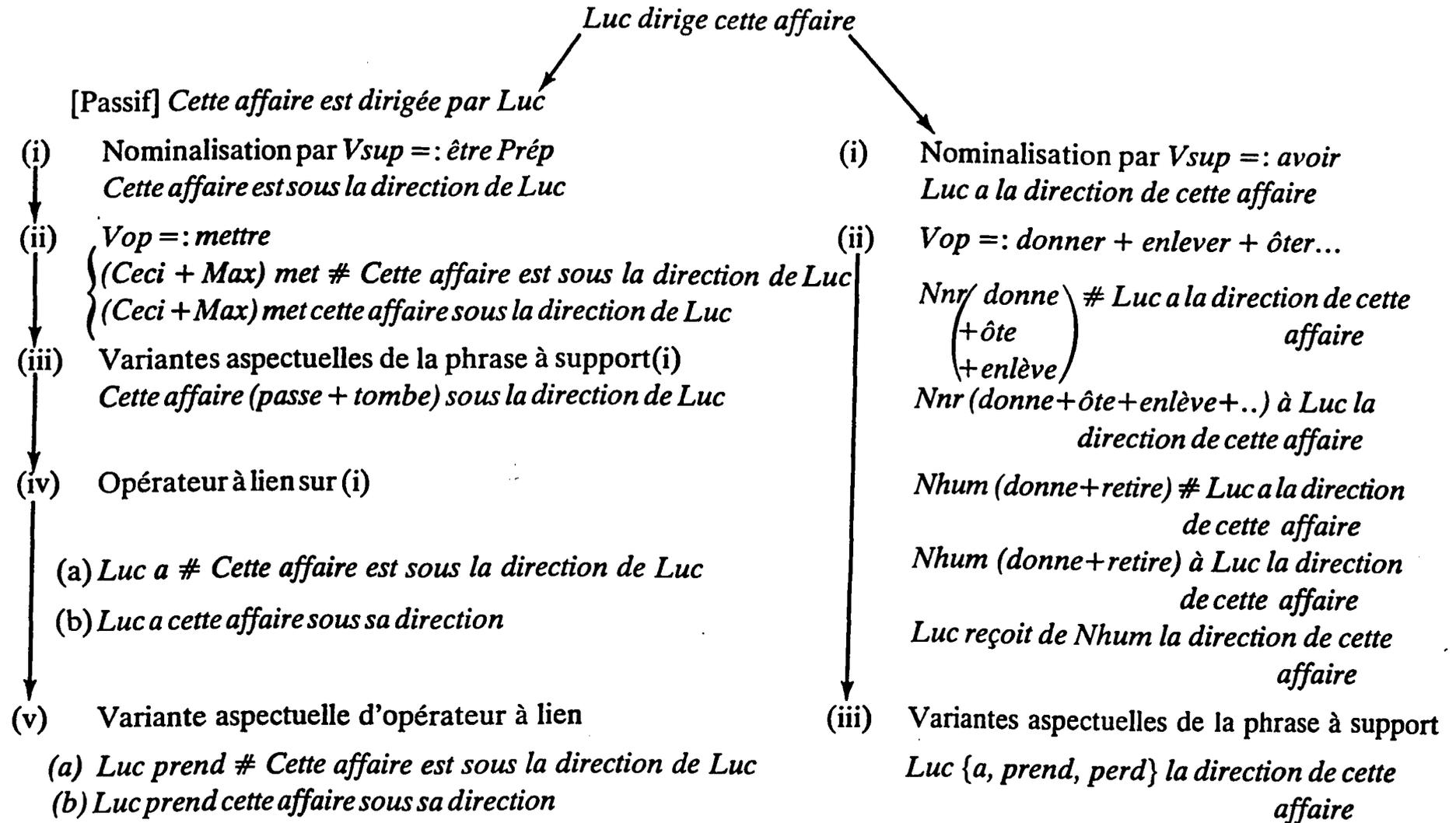
Soit les exemples:

(a) *Ceci est à la charge de Luc*

(b) *Luc [a + prend] ceci à sa charge*

Selon les analyses qui précèdent, on est fondé à considérer la phrase (b) comme résultant de l'application des opérateurs N_0 *avoir* et N_0 *prendre* à la phrase (a). Dans cet exemple, *avoir* et *prendre* apparaissent comme deux variantes d'un même opérateur. Sémantiquement, la phrase avec opérateur *avoir* est équivalente à la phrase (a) en *être*. Par rapport à la phrase en *avoir*, la phrase avec *prendre* apporte la nuance sémantique d'une action volontaire du sujet N_0 . Ces constructions en *être*, qui entrent dans la structure N_0 *est Prép Dét* N_1 *de* N_2 ont été étudiées et répertoriées dans une table par L. Danlos 1980. Des expressions figées en *avoir* et en *prendre*, comme *prendre sous sa direction*, *avoir dans le collimateur*, etc., ont reçu une description dans la classification des constructions figées de M. Gross 1982. Les notions d'opérateur à lien et d'extension aspectuelle d'opérateur à lien permettent, en faisant apparaître les régularités sous-jacentes, de condenser les descriptions.

Confirmant cette idée, le diagramme suivant illustre le fait que les phrases à opérateur à lien peuvent intervenir dans des ensembles de dérivations complexes où figurent des supports variés, associés à des opérateurs également variés.



2.2 *Prendre*, opérateur sur le *N* de N_0 venir de N_1

L'application de *prendre* opérateur à lien sur des phrases en *venir de* (cf. M. Gross 1981) constitue un second type de relation. Les exemples sont les suivants:

- (a) *Les ordres de Luc viennent de Max*
- (b) *Luc prend ses ordres de Max*

Ici, c'est la position de complément de nom dans le groupe nominal sujet de la phrase en *venir de* qui se lie au sujet de l'opérateur. Dans les phrases (b), on observe, en alternance ou parallèlement à la préposition *de*, la préposition *auprès de*:

- Luc prend ses avis (?de + auprès de) Max*
- Luc prend (ses + E) conseil(s) (?de + auprès de) Max*

Par ailleurs, les phrases (a) sont à relier à des phrases en *avoir*, *donner* et *recevoir* étudiées par G. Gross 1982:

- (c) Max_0 donne (des + ses⁰) ordres à Luc_1
- (d) Luc_1 (a + reçoit) (des + ses¹) ordres de Max_0
- (a) *Les ordres de Luc_1 viennent de Max_0*

On observe enfin que les compléments de *N* qui peuvent figurer dans les phrases (c) et (d) peuvent être conservés en (a) et (b):

- (c') Max_0 donne à Luc_1 (des + ses⁰) instructions sur la marche à suivre⁴
- (d') Luc_1 reçoit de Max_0 (des + ses¹) instructions sur la marche à suivre
- (a') *Les instructions de Luc_1 sur la marche à suivre viennent de Max_0*
- (b') Luc_1 prend de Max_0 (des + ses¹) instructions sur la marche à suivre

Mais tous les compléments ne se transmettent pas:

- Max donne à Luc l'ordre de partir*
- Luc (a + reçoit) de Max l'ordre de partir*
- ?* *L'ordre de partir de Luc vient de Max*
- * *Luc prend (son + un + l') ordre de partir de Max*

2.3 [*avoir + prendre*] en *Nsent* (Noms de sentiment)

Une troisième liste, sémantiquement homogène, de formes en [*avoir + prendre*], qu'il est impossible de relier à des phrases en *être Prép* ou en *venir de*, présente des caractéristiques d'opérateur à lien. Il s'agit d'exemples avec des *N* ou des *V-n* désignant des sentiments (*Nsent*) comme:

- (1) *Max [a + prend] (Luc + ce tableau) en dégoût*

Correspondant à (1), la phrase (2) en *avoir inverse*⁵ présente une configuration qui rappelle celle de la relation (a)-(b) du paragraphe 2.1 ci-dessus:

(2) *(Ce tableau + Luc) a le dégoût de Max*

(2) est obtenu à partir de (3) qui est liée à une phrase verbale:

(3) *Max a du dégoût pour (ce tableau + Luc)*
(Ce tableau + Luc) dégoûte Max

Il n'existe pas de phrase en *être Prép* présentant la configuration de (2):

(4) **(Ce tableau + Luc) est (en + dans le) dégoût de Max*

La préposition *en* de (1) empêche de proposer une relation de type opérateur à lien entre (1) et (2):

**Max [a + prend] # (Ce tableau + Luc) a le dégoût de Max*

Pourtant, on compte plusieurs dizaines de paires de type (1)-(2):

affection, amitié, aversion, confiance, considération, estime, etc.

et cette relation fera l'objet d'une étude plus approfondie.

3 PRENDRE, VERBE SUPPORT

3.1 Les expressions *prendre Dét N (E + Prép N₁)*

Dans un certain nombre d'expressions de forme

N₀ prend Dét N (E + Prép N₁)

prendre est analysable comme verbe support. Les critères de cette analyse (cf.1 ci-dessus) sont au nombre de quatre:

- i) contrainte sur les déterminants
- ii) formation d'une groupe nominal quand le déterminant est libre
- iii) double analyse dans les tests de relativation, d'extraction, de passivation
- iv) lien sémantiquement orienté avec la construction en *avoir*: si elle existe, la phrase en *avoir* a une valeur de résultatif par rapport à la phrase en *prendre*

Soit la phrase suivante:

(1) *Luc prend une revanche éclatante (E + sur Max)*

On constate que les critères énumérés ci-dessus sont vérifiés:

- (1)(i) *Luc prend (*ta + *la + une éclatante) revanche sur Max*
 (ii) *L'éclatante revanche de Luc sur Max me ravit*
 (iii) *C'est une éclatante revanche que Luc prend sur Max en gagnant le Tour de France*
C'est une éclatante revanche sur Max que Luc prend en gagnant le Tour de France
 (iv) *?Luc a une éclatante revanche sur Max*
Luc a (eu + pris) une éclatante revanche sur Max

C'est le critère (iv) qui amène à considérer que le support de nominalisation pour le *N = : revanche* est *prendre* et non *avoir*. Dans les phrases (i) à (iv), *avoir* au présent est douteux. A l'accompli passé, — "*Luc a (eu + obtenu) une éclatante revanche*" —, *avoir* s'interprète comme *obtenir*, et apparaît comme résultant d'un "*prendre*" antérieur. Nous verrons ci-dessous que lorsque *prendre* est une extension aspectuelle de *avoir*, il présente par rapport à *avoir* un sens inchoatif qui est totalement absent ici.

Par ailleurs, si l'on introduit dans le groupe nominal (ii) la proposition relative correspondant au complément de nom *de Luc*, on obtient une différence d'acceptabilité nette entre *prendre* et *avoir*:

- ?**L'éclatante revanche que Luc a me ravit*
L'éclatante revanche que Luc prend me ravit

Avec certains *V-n* on peut avoir, en ce qui concerne les déterminants, une situation légèrement différente. Ainsi, parallèlement à (2):

- (2) *Luc s'inscrit à l'Université*
Luc prend (une + son) inscription à l'Université

on a:

- (3a) *Luc (vous + les) inscrira à l'Université*
 (3b) *Luc prendra (votre + leur) inscription à l'Université⁶*

où le possessif est coréférent à l'objet direct de la phrase verbale (3a). Cet argument du verbe *inscrire* (*i.e.* l'objet direct humain) peut figurer sous la forme d'un complément datif dans la phrase à support:

- (4) *Luc leur prendra une inscription à l'Université*
Luc prendra une inscription à l'Université aux amis de Max

On observe les mêmes faits avec des *N* comme: *place, rendez-vous, abonnement*:

Luc a pris ton rendez-vous avec Max

peut être interprété comme: "*Luc a arrêté avec Max l'heure d'un rendez-vous entre toi et Max*"

3.2 Les expressions *prendre le N de Vinf Comp*

Une autre configuration où *prendre* apparaît comme support est celle de *N* ou de *V-n* acceptant le modifieur *de Vinf Comp* (cf. A. Meunier 1984a). Il s'agit de termes comme *décision, résolution, initiative, etc.* et les phrases observées sont les suivantes:

- (1) *Luc prend la (décision + résolution + initiative) stupide de partir*

La suite *de Vinf Comp* de ces phrases n'est pas clairement le résultat d'une réduction de complétive; la complétive, quand elle est possible avec *V*, semble plus difficile avec le *V-n*:

Luc a décidé (que Marie partirait + de partir)

Luc a pris la décision (?que Marie partirait + de partir)

Luc a résolu (que Marie partirait + de partir)

Luc a pris la résolution (?que Marie partirait + de partir)

La pronominalisation avec *Ppv =: ceci* n'est pas possible avec les *V-n*, de même que la commutation de *de Vinf Comp* avec un *N*, alors que ces deux propriétés se vérifient pour les constructions verbales apparentées:

Luc a décidé (ceci + le départ)

*Luc a pris la décision de (*ceci + ?le départ)*

Luc a résolu (ceci + notre départ)

**Luc a pris la résolution de (ceci + notre départ)*

Le complément *de Vinf Comp* donne lieu au *Ppv =: en*, mais il faut un complément pour rendre la phrase acceptable:

- ?De partir, Luc en pris la (décision + résolution + initiative) stupide
(*E + hier + sans réfléchir)*

Par ailleurs, ces phrases avec *Ddéf* sont en distribution complémentaire avec des phrases à *Dét =: (un — Modif + du)* et un complément *de Vinf Comp* de type adverbial. Ce complément mobile, détaché par une pause (notée ici par //) et par l'intonation, n'est pas source de *Ppv*. On l'observe dans:

- (2) *Luc prend une (décision + résolution + initiative)stupide // (E + de partir)*

Dans des phrases de ce type, avec ou sans complément adverbial, *N* ou *V-n* peut être pluriel avec deux nuances de sens possibles, fait ponctuel ou habitude:

- (3) *Luc prend (en ce moment + habituellement) des (décisions + résolutions) stupides*

Les exemples qui précèdent admettent, comme on l'a vu en 3.1, une variante en *avoir* de sens résultatif:

Luc [a eu=a pris] une décision stupide
*Luc [*a + prend] une décision stupide*

Avec le pluriel, *avoir* au présent a un sens fréquentatif (habitude):

Luc [a=prend toujours] des décisions stupides

L'ensemble de cette analyse permet de séparer des emplois syntaxiquement (et sémantiquement) différents. Ainsi, pour le *N* =: *initiative*, deux entrées sont à considérer sur la base du comportement avec *prendre*:

- (a) *prendre (l'initiative de Vinf Comp)*
 + ((une + des) initiatives Modif)

où *prendre* est verbe support (exemples ci-dessus)

- (b) *avoir (une — Modif + de l') initiative*

où *avoir* est verbe support et accepte les extensions aspectuelles *prendre* et *perdre*⁷, comme dans les exemples suivants:

Luc [a + prend] de l'initiative depuis qu'il est encouragé par Max
Luc a perdu toute initiative depuis qu'il a été blâmé par Max

Ainsi, de façon analogue à l'emploi (a) pour *initiative*, *prendre* sera analysé comme support dans =: *prendre assise sur, des dispositions envers, (le + E) soin de Vinf, Dét liberté avec, etc.*

4 PRENDRE, EXTENSION ASPECTUELLE DE AVOIR SUPPORT

M. Gross 1981 donne comme exemple d'extension aspectuelle positive la paire suivante:

Ce résultat a de l'importance
Ce résultat prend de l'importance

Cette notion d'extension (ou de variante) aspectuelle paraît reposer sur trois conditions:

- 1) l'extension aspectuelle conserve la majeure partie des propriétés de la phrase avec laquelle elle est appariée, en l'occurrence les propriétés de support de la phrase en *avoir*.

2) l'extension aspectuelle présente les mêmes contraintes que la phrase avec laquelle elle est appariée, en particulier au niveau des déterminants et des compléments du *N*.

3) l'extension aspectuelle introduit une nuance de sens régulière.

4.1 *Prendre* et la conservation des propriétés

Dans la paire citée ci-dessus, le *N* =: *importance* est susceptible d'être accompagné d'un complément de forme *Loc Nhum* =: *chez les écologistes*, par exemple. On peut donc avoir:

(1) *Cette nouvelle a une importance considérable chez les écologistes*

Dans (1) *avoir* est support puisque les conditions définies plus haut (contraintes de déterminants, formation d'un GN, double analyse) sont vérifiées:

*Cette nouvelle a (*ton + son + une certaine) importance chez les écologistes*

L'importance de cette nouvelle chez les écologistes amuse Max

L'importance que cette nouvelle aura chez les écologistes amuse Max

Dans la phrase (1), *avoir* peut être remplacé par *prendre* sans que les contraintes sur les déterminants ou la possibilité de double analyse soient modifiées:

(2) *Cette nouvelle prend une importance considérable chez les écologistes*

contraintes sur les déterminants:

*Cette nouvelle prend (*ton + son + une certaine) importance chez les écologistes*

double analyse:

L'importance considérable que cette nouvelle prend chez les écologistes amuse Max

En ce qui concerne le groupe nominal, il ne peut, par définition, provenir que de la phrase à support par effacement de *Vsup*:

(1) donne lieu à:

L'importance de cette nouvelle chez les écologistes

de la même façon que, pour *prendre* support (cf. 3.2 ci-dessus), la phrase:

*Luc [*a + prend] la décision de partir*

donne lieu, par effacement de *Vsup*, à:

La décision de partir de Luc

Contrastivement, la phrase (2) avec *prendre* variante aspectuelle:

- (2) *Cette nouvelle prend une importance considérable chez les écologistes*

ne donne lieu à un GN que par passivation, ce qui est le cas des verbes "ordinaires":

L'importance prise par cette nouvelle chez les écologistes

et l'effacement de *prise* est interdit.

4.2 La distribution des déterminants et des compléments

4.2.1 Les déterminants

Dans la plupart des cas, lorsqu'on a affaire à une paire [*avoir + prendre*], support et extension aspectuelle, la distribution des déterminants est identique d'une phrase à l'autre, c'est à dire qu'on y observe les mêmes possibilités et les mêmes restrictions. Ceci se vérifie:

A/ quelle que soit la construction considérée:

N (Adj-n ou V-n) sans complément:

Luc [a + prend] (du + un certain) (abattage + bagou + punch + etc.)

**Luc [a + prend] (des + le + ton) (abattage + bagou + punch + etc.)*

N (Adj-n ou V-n) avec complément Prép N1:

Le départ de Léa [a + prend] (du + un certain) (impact sur Max + intérêt pour Max)

**Le départ de Léa [a + prend] (des + le + ton) (impact sur Max + intérêt pour Max)*

N (Adj-n ou V-n) avec un complément phrastique:

Luc [a + prend] (E + une nette) conscience (de ce que Léa part + d'avoir triché + de la présence d'Eve)

**Luc [a + prend] (de la + ta + cette) conscience (de ce que Léa part + d'avoir triché + de la présence d'Eve)*

B/ quelle que soit la diversité du paradigme des déterminants considérés et les types de sujet.

Luc [a + prend] (l'accent du Midi + un accent bizarre + des accents déchirants + les accents de la douleur la plus profonde)

Cette voiture [a + prend] (une bonne accélération + de l'accélération + des accélérations redoutables + une accélération de 10 m/s²) (E + si on change le gicleur)

*Le fait que Max soit là [a + prend] (un + des) aspect(s) inquiétants
Luc [a + prend] (bon caractère + un caractère de cochon + du caractère)*

Les exceptions sont assez rares et concernent la plupart du temps l'absence de déterminant et le *Dét=:LE* générique:

*Ce meuble a (un aplomb correct + ?*l'aplomb)⁸*

Ce meuble prend (un aplomb correct + l'aplomb)

(Cette voiture + Luc) a (E + une nette) tendance à zigzaguer

*(Cette voiture + Luc) prend (*E + une nette) tendance à zigzaguer*

Parfois, *Dét=:LE* est accepté avec un modifieur d'unicité (M. Gross 1977):

*?*Ce meuble a l'aplomb*

Ce meuble a l'aplomb (voulu + requis)

Cette solution n'est cependant pas généralisable; si l'on peut avoir la paire:

*Luc a (un anonymat solide + l'anonymat (*E + voulu + requis))*

Luc prend (un anonymat solide + l'anonymat)

il semble que:

Luc a l'anonymat (voulu + requis)

ne soit pas équivalent sémantiquement à:

Luc prend l'anonymat

4.2.2 Les compléments

Les compléments observés dans les phrases en *avoir* sont en général conservés avec leurs propriétés dans les phrases aspectuelles en *prendre*.

Si le complément est facultatif avec *avoir*, il l'est aussi avec *prendre*:

Cette nouvelle [a + prend] (de l'impact (E + sur Max) + un certain rayonnement (E + auprès des gens) + un certain intérêt (E + pour Max))

(Luc + cette théorie) [a + prend] une certaine audience (E + parmi les linguistes)

Luc [a + prend] un certain entrain (E + à skier + au travail)

Si le complément donne lieu à *Ppv* avec *avoir*, c'est également le cas avec *prendre*:

Luc [a + prend] une nette propension à ce genre d'erreurs

Luc y [a + prend] une nette propension, à ce genre d'erreurs

Luc [a + prend] un net penchant à la boisson

?*A la boisson, Luc y [a + prend] un net penchant*

Une propriété, toutefois, apparaît comme non systématiquement conservée de *avoir* à *prendre*: la possibilité d'avoir le modifieur de *Vinf Comp* associé au *Ddéf* (cf. 3.2 ci-dessus). Ainsi, on peut contraster:

Luc [a + prend] la (manie + coutume + liberté + etc.) de sortir le premier

avec:

Luc a le (bagou + brio + punch + etc.) d'improviser ses discours

**Luc prend le (bagou + brio + punch + etc.) d'improviser ses discours*

alors que l'on a naturellement:

Luc [a + prend] un certain (bagou + brio + punch)

4.3 Le contenu sémantique de l'extension aspectuelle

Par comparaison avec les phrases en *avoir*, les phrases en *prendre* présentent régulièrement un aspect inchoatif. Nous avons mentionné, à propos de *prendre* opérateur, un aspect résultatif de *avoir* par rapport à *prendre*, en l'absence, rappelons-le, de tout aspect inchoatif pour l'opérateur: "*Max prend rendez-vous*" ne signifie pas "**Max commence à avoir rendez-vous*". Cet aspect résultatif s'observe également avec la variante aspectuelle: *avoir N* peut apparaître sémantiquement comme le résultat d'un *prendre N* inchoatif à l'accompli.

Luc a du bagou

peut impliquer d'une certaine façon:

Luc a pris du bagou

Mais, au présent, la variante aspectuelle a un sens nettement inchoatif:

Luc prend du bagou = "Luc commence à avoir du bagou"

Lorsque le sujet de *prendre* est un *Nhum*, les phrases peuvent être ambiguës: *prendre* admet alors une interprétation d'acte volontaire⁹ (*prendre* = "*adopter*") ou d'action non volontaire. Il en est ainsi de:

*Luc [a + prend + adopte] (l'accent du Midi
+ l'apparence d'un fou
+ un abord rude + etc.)*

Cet effet de sens disparaît quand le sujet est non humain ou non restreint:

*Ces chants [prennent + ?*adoptent] des accents religieux
Cet évènement [prend + *adopte] une certaine (correspondance
+ corrélation) avec ceci*

Cela dépend, de toutes façons, du *N* considéré dans la mesure où ce n'est pas le sujet humain qui impose cette lecture "volontaire":

*Luc [prend + *adopte] (une certaine accoutumance au froid + de
l'empire sur ses émotions)*

Signalons enfin que, d'une manière assez générale, *acquérir* apparaît, pour certains *N*, comme une variante de *prendre* aspectuel; pour d'autres, seul *acquérir* est possible, *prendre* étant interdit:

*Luc est en train de [prendre + acquérir] de l'(allant + allonge +
efficacité + brio + etc.)*

*Luc est en train de [*prendre + acquérir] (la cote avec Max + la
conviction qu'Eve partira + des complexes devant Léa)*

Ces exemples montrent que d'autres verbes seront à prendre en compte pour une étude générale des extensions aspectuelles d'un support donné.

5 CONCLUSION

Nous pensons avoir montré, à propos d'expressions en *avoir* et en *prendre*, que les notions de support, d'opérateur et d'extension aspectuelle permettaient de donner des phrases nominales prédicatives une analyse simple et motivée. Une telle analyse autorise une description lexico-grammaticale compacte qui rassemble des données syntaxiques et sémantiques autrefois dispersées ou non prises en compte, et fait apparaître des régularités insoupçonnées jusqu'ici.

Ainsi, à partir des propriétés recensées pour la variante *prendre* dans cet article et dans un autre travail⁷ pour la variante *perdre*, il a été possible d'établir une classification des expressions

N_0 [*avoir + prendre + perdre*] Dét [*N + V-n*] (*E + Prép N₂*)

sur la base du caractère obligatoire ou facultatif du complément *Prép N₂*.

Cette classification comporte trois tables:

APP1, correspondant aux expressions sans complément:

N_0 [avoir + prendre + perdre] Dét N =:
Luc [a + prend + perd] Dét bagou

APP2, correspondant aux expressions à complément obligatoire:

N_0 [avoir + prendre + perdre] Dét N Prép N_2 =:
Luc [a + prend + perd] Dét emprise sur Max

APP3, correspondant aux expressions à complément facultatif:

N_0 [avoir + prendre + perdre] Dét N (E + Prép N_2) =:
Luc [a + prend + perd] Dét réflexe (E + devant le danger)

Nous proposons en annexe des exemples de chacune de ces tables. Dans une description unifiée des constructions nominales à support du français, description rendue désormais possible par les résultats obtenus dans les études particulières (*cf.* nos références), les variantes aspectuelles constitueront une propriété intéressante permettant, dans certains cas, d'isoler des emplois syntaxiquement et sémantiquement distincts.

Adresse de l'auteur:

Robert Vivès
 39 rue de Chazelles
 75017 PARIS

NOTES

1) Nous utilisons les notations conventionnelles du L.A.D.L.: dans N_0 , N_1 , N_2 , N_i les indices indiquent l'ordre et, par suite, la fonction des arguments. N_0 est en général le sujet, N_1 le complément de rang 1, etc. Dans la suite, nous notons souvent par N le N_1 prédicatif: *ex.* $N_0 a$ Dét N Prép N_2 . *Comp* indique une suite quelconque de compléments. *Dét*, *Prép*, *Adj*, *V* représentent respectivement les déterminants, prépositions, adjectifs, verbes; *Adj-n* et *V-n* désignent les substantifs morphologiquement dérivés; — *Modif* indique un modifieur (adjectif, relative, etc.) quelconque.

2) Ou dans les relatives que nous ne mentionnerons pas, les exemples avec *C'est...que* étant suffisamment clairs. Sur ce sujet, voir M. Gross 1976, J. Giry-Schneider 1978b, N. La Fauci 1980.

3) Un aspect de ce problème est étudié dans A. Meunier 1984a.

4) Dans les phrases (c') et (d') et peut-être (b'), le possessif est ambigu; il peut être interprété soit comme $Poss^0$, soit comme $Poss^1$. Par ailleurs, dans ces exemples, nous conservons au fil des dérivations les indices de la phrase départ, pour ne pas alourdir le texte par un double indiciage.

5) Ces constructions sont étudiées par G. Gross 1982. Il s'agit de paires comme:

Max a de l'affection pour Léa
Léa a l'affection de Max

6) Nous écartons dans cette phrase l'interprétation concrète de *inscription* = "papier officiel attestant que..." et de *prendre* avec le sens de "aller retirer".

7) Ces extensions aspectuelles sont étudiées dans R. Vivès 1983 et 1984.

8) *Prendre de l'aplomb* est lié à une autre entrée en *avoir* à sujet humain.

9) C'est également la nuance sémantique de *prendre*, extension aspectuelle d'opérateur à lien, que nous avons signalée en 2.1.

REFERENCES

- Danlos, Laurence. 1980. *Représentation d'informations linguistiques: constructions N être Prép X*. Thèse de 3e cycle, L.A.D.L., Université Paris 7.
- Danlos, Laurence. 1981. La morphosyntaxe des expressions figées. *Langages* 63, Paris: Larousse.
- Dubois, Jean. 1967. *Grammaire structurale du français le verbe*, Paris: Larousse.
- Giry-Schneider, Jacqueline. 1978a. *Les nominalisations en français. L'opérateur FAIRE dans le lexique*, Genève: Droz.
- Giry-Schneider, Jacqueline. 1978b. Interprétation aspectuelle des constructions verbales à double analyse. *Linguisticae Investigationes*, II:1, Amsterdam: John Benjamins B.V.
- Giry-Schneider, Jacqueline. 1981. Les compléments nominaux du verbe DIRE. *Langages* 63, Paris: Larousse.
- Gross, Gaston. 1982. Un cas de construction inverse: *donner* et *recevoir*. *Linguisticae Investigationes*, IV:1, Amsterdam: John Benjamins B.V.
- Gross, Maurice. 1975. *Méthodes en syntaxe*. Paris: Hermann.
- Gross, Maurice. 1976. Sur quelques groupes nominaux complexes, *Méthodes en grammaire française*. J.C. Chevalier et M. Gross (eds), Paris: Klincksieck.
- Gross, Maurice. 1977. *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du nom*, Paris: Larousse.
- Gross, Maurice. 1981. Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. *Langages* 63, Paris: Larousse.
- Gross, Maurice. 1982. Une classification des phrases figées du français. *Revue Québécoise de Linguistique*, Vol II:2, Université du Québec à Montréal.

- Harris, Zellig S. 1964. *The Elementary Transformations*, T.A.D.P., Université de Pennsylvanie. Réimprimé dans *Papers in Structural and Transformational Linguistics*, Dordrecht: Reidel, 1970.
- Harris, Zellig S. 1976. *Notes du cours de syntaxe*, Paris: Le Seuil.
- Kayne, Richard S. 1977. *Syntaxe du français, le cycle transformationnel*, Paris: Le Seuil.
- Labelle, Jacques. 1974. *Etudes de constructions avec l'opérateur avoir*. Thèse de 3e cycle, L.A.D.L., Université Paris VIII.
- Labelle, Jacques. 1984a. Le prédicat nominal avec support avoir. *Actes du 1er colloque européen sur la grammaire et le lexique comparés des langues romanes, sept 1981*, Guillet, A. et La Fauci N., (eds), Amsterdam: John Benjamins B.V.
- Labelle, Jacques. 1984b. Verbes supports et opérateurs dans les constructions en *avoir* à un ou deux compléments. (à paraître), *Linguisticae Investigationes*, Amsterdam: John Benjamins B.V.
- La Fauci, Nunzio. 1980. Aspects du mouvement de *wh*, verbes supports, double analyse, complétives au subjonctif en italien: pour une description compacte. *Linguisticae Investigationes*, IV: 2, Amsterdam: John Benjamins B.V.
- Meunier, Annie. 1977. Sur les bases syntaxiques de la morphologie dérivationnelle. *Linguisticae Investigationes*, I:2, Amsterdam: John Benjamins B.V.
- Meunier, Annie. 1981. *Nominalisations d'adjectifs par verbes supports*. Thèse de 3e cycle, L.A.D.L., Université Paris 7.
- Meunier, Annie. 1984a. Une construction à prédicat nominal: Luc a l'audace de mentir à Léa. *Actes du 1er colloque européen sur la grammaire et le lexique des langues romanes, sept. 1981*, Guillet, A. et La Fauci N. (eds), Amsterdam: John Benjamins B.V.
- Meunier, Annie. 1984b. La sémantique locative de certaines structures *NO être Adj*. *Revue Québécoise de Linguistique*, Vol 13:2, Université du Québec à Montréal.
- Negrone-Peyre, Dominique. 1978. Nominalisation en *être en* et reflexivation. *Linguisticae Investigationes*, II:1, Amsterdam: John Benjamins B.V.
- Picabia, Lelia. 1978. *Les constructions adjectivales du français*, Genève: Droz.
- Vivès, Robert. 1983. *Avoir, prendre, perdre: constructions à verbe support et extensions aspectuelles*, Thèse de 3e cycle, Université Paris VIII et L.A.D.L.

Vivès, Robert. 1984. *Perdre*, extension aspectuelle du verbe support *avoir*.
Revue Québécoise de Linguistique, Vol. 13:2, Université du Québec à
Montréal.

Reçu le 15 Mars 1984

TABLE: APP1

N_0					AVOIR PRENDRE	PERDRE		Vop
$N_0 =$: Nhum	$N_0 =$: N-hum	$N_0 =$: (Qu P + Vcomp + V-n)			Dét =: LE	Dét =: LE	N_0 être de Dét N	Nnr donner Dét N à N_0
					Dét =: UN	Dét =: TOUT	N_0 être sans Dét N	Nnr valoir Dét N à N_0
					Dét =: UN — Modif	Dét =: Poss ₀	il y a Dét N Loc N_0	Nhum donner Dét N à N_0
					Dét =: des		N_0 hum avoir LE N de Vcomp	ADR
					Dét =: DE LE			
-	+	-	-	à côté	-	-	-	+
+	-	-	-	abattage	-	-	+	+
+	-	-	-	abord	-	-	-	-
+	-	-	-	académie	-	-	-	-
-	+	-	-	accélération	-	-	-	-
+	-	-	-	accent	+	+	-	+
-	+	-	-	accent	-	-	-	-
-	+	-	-	acception	-	-	-	-
-	+	-	-	accroissement	-	-	-	-
-	+	-	-	acoustique	-	-	-	-
-	+	-	-	agencement	-	-	-	-
-	+	-	-	aimantation	-	-	-	-
+	+	-	-	air	-	-	-	-
+	+	-	-	allant	-	-	-	-
+	-	-	-	allonge	-	-	-	-
+	+	-	-	allure	-	-	-	-
-	+	-	-	allure	-	-	-	-
-	+	-	-	altitude	-	-	-	-
-	+	-	-	ambiance	-	-	-	-
-	+	-	-	amplitude	-	-	-	-
-	+	-	-	animation	-	-	-	-
+	-	-	-	anonymat	+	-	-	+
+	-	-	-	aplomb	-	-	-	-
-	+	-	-	aplomb	+	-	-	+
-	+	+	-	apparat	-	-	-	-
+	+	+	-	apparence	-	-	-	-
+	-	-	-	appas	-	-	-	-
+	-	-	-	appétit	-	-	-	-
+	+	+	-	aspect	-	-	-	-
+	+	-	-	assiette	-	-	-	-
+	-	-	-	bagou	-	-	-	-
+	-	-	-	bajoue	-	-	-	-
+	-	-	-	baratin	-	-	-	-
-	+	+	-	base	-	-	-	-
+	-	-	-	bedon	-	-	-	-
+	-	-	-	bégalement	-	-	-	-
+	-	-	-	boitement	-	-	-	-
+	+	+	-	bon sens	-	-	-	-
+	-	-	-	bougeotte	-	-	-	-
-	+	-	-	bouquet	-	-	-	-



"Les constructions nominales et l'élaboration
d'un lexique-grammaire"

article paru dans
Langue française 69, 1986
(G. Gross et R. Vivès 1986)

Gaston GROSS
Université Paris XIII
et L.A.D.L.

Robert VIVÈS
Université Paris VIII
et L.A.D.L.

LES CONSTRUCTIONS NOMINALES ET L'ÉLABORATION D'UN LEXIQUE-GRAMMAIRE

La méthode employée au L.A.D.L. pour l'étude systématique du lexique français, consiste à rendre compte de l'emploi des mots dans le cadre des structures de phrases. Pour l'analyse des verbes, ou plus exactement des emplois de verbes, la structure considérée est celle de l'extension maximale, en termes de compléments « significatifs ». Pour le verbe *recouvrir*, par exemple, cette structure est de la forme :

N_0 recouvrir N_1 de N_2
=: *Luc recouvre la table d'une nappe*

A partir de cette structure, on étudiera les phrases dérivées (transformations, restructurations) construites autour de cet emploi de *recouvrir*, telles que :

N_2 recouvrir N_1
=: *Une nappe recouvre la table*
 N_1 être recouvert de N_2
=: *La table est recouverte d'une nappe*

La structure d'extension maximale d'un verbe, ainsi que ses transformées, permettent de calculer les propriétés syntaxiques et sémantiques de toutes les phrases dans lesquelles figure le verbe *recouvrir*, comme dans :

Luc aime la nappe qui recouvre cette table
Luc voit que la table est recouverte d'une nappe

De la même façon, les adjectifs sont étudiés en position d'attribut après le verbe *être*, dans leur extension maximale :

N_0 être fier de N_1 (Picabia 1976)
=: *Luc est fier de ce choix*

La même procédure est appliquée aux expressions figées :

N₀ lécher les bottes de N₁

et à certains adverbes ou expressions adverbiales :

N₀ boire goulûment

N₀ boire à la régala

Pour les noms, la catégorie la plus nombreuse, le L.A.D.L. a adopté le même principe : le niveau d'analyse minimum est la phrase et non pas le mot¹, que ce soit pour les déverbaux (*V-n*), les adjectivaux (*Adj-n*) et de façon générale les substantifs prédicatifs. Soit *voyage, fierté, migraine, angoisse, autorisation* :

- a) *Luc (fait un + est en) voyage*
Luc est d'une grande fierté
Luc a la migraine
Luc est dans l'angoisse à ce sujet
Luc a l'autorisation de partir

Ces phrases rendent compte respectivement des groupes nominaux :

- b) *le voyage de Luc*
la fierté de Luc
la migraine de Luc
l'angoisse de Luc à ce sujet
l'autorisation de Luc

Cette position, d'inspiration harrissienne, est originale par rapport aux travaux de la grammaire générative en ce que les nominalisations ne sont pas considérées comme des transformations de phrases (verbales) en syntagmes nominaux ($P \rightarrow SN$) mais comme des relations transformationnelles non orientées entre deux phrases.

Les travaux sur les noms ont eu comme point de départ la nominalisation. Il nous a donc paru utile de donner en 1. quelques points de repère sur les différents traitements qui ont été proposés des constructions nominales des verbes. Nous présentons en 2. les notions théoriques et les outils dont nous nous servons, pour aborder en 3. les problèmes linguistiques qui sont posés actuellement dans l'étude des noms.

1. Récapitulation de quelques analyses

1.1. La grammaire générative

Il était dans la logique de la grammaire générative de donner un statut syntaxique à la nominalisation, traditionnellement traitée jus-

1. Dans une telle perspective, une linguistique du mot n'a donc guère de justification ni même de signification.

qu'alors dans une perspective uniquement morphologique. La nominalisation était conçue comme un processus de dérivation aboutissant, à l'aide d'affixes, à la création d'unités lexicales (*léger-légèreté; décider-décision; sympathie-sympathique*). Cette présentation ne rendait pas compte du fait que les deux éléments peuvent avoir des propriétés syntaxiques différentes : ainsi, par exemple, la disposition des actants est inverse si on passe de *sympathie* à *sympathique* :

Paul a de la sympathie pour Ève
Ève est sympathique à Paul

Les études transformationnelles ont toutes en commun de définir la nominalisation comme la transformation d'une phrase en un syntagme nominal. C'est déjà la position de Lees 1960:65 qui précise les contraintes spécifiques mises en jeu par ces opérations (effacement du génitif, apparition de l'article, etc.) :

He drew the picture rapidly (source-sentence)
His rapid drawing of the picture (first nominal)
The rapid drawing of the picture (deleted subject)

Cette approche théorique a été adoptée pour le français par J. Dubois et a donné lieu, par la suite, à de nombreux développements. N. Chomsky 1967 modifie et raffine cette analyse pour l'anglais en opposant les nominaux gérondifs aux nominaux dérivés. Les nominaux gérondifs du type :

John's refusing the offer

sont considérés comme des transformations régulières à partir d'une phrase-source :

John refuses the offer

Quant aux nominaux dérivés, ils se comportent comme des noms et, à ce titre, figurent dans la base (hypothèse lexicaliste). Cette solution s'explique par la position de Chomsky à propos du « caractère idiosyncratique de la relation qu'entretiennent le nominal dérivé et le verbe qui lui est associé... [Ce caractère idiosyncratique] a été si souvent remarqué qu'il est superflu d'en discuter. Voir par exemple les nominaux *laughter, marriage, construction, actions, adventices, resolution, belief, doubt, conversion, permutation*, etc. qui possèdent leur propre contenu sémantique et qui sont reliés sémantiquement aux formes de base de façon diverse ». (Chomsky 1975:82.) Est rejetée, du coup, la solution qui consiste à analyser la tête nominale du syntagme comme verbe nominalisé parce que « cette solution exigerait le recours à des verbes abstraits automatiquement sujets à la nominalisation ».

En fait, Chomsky ne retient comme possibilité d'effacement que celle de *avoir* et de *être* :

John's table

dériverait de la structure sous-jacente :

The table [John has a table]

Par exemple, pour rendre compte de *John's refusal to leave* ou de *John's invention of better mousetrap*, « il faudrait postuler des verbes abstraits subissant obligatoirement certaines transformations, démarche douteuse » (Chomsky 1972:103). Nous verrons plus loin que le problème posé par Chomsky peut recevoir une solution naturelle, sans recours à des termes abstraits². Cela exige qu'on donne à la nominalisation un traitement théorique différent.

1.2. Travaux allemands

K. E. Sommerfeld et H. Schreiber 1977:5 dans leur dictionnaire des substantifs ont recours aux transformations pour expliquer la nominalisation. « Les groupes nominaux... sont en état de rassembler sous une forme raccourcie et économique le contenu d'une phrase entière. » Cependant les auteurs ne donnent aucune indication sur la nature des opérations qui permettent de passer d'une phrase à un syntagme nominal. Dans leur dictionnaire qui se réclame explicitement de la théorie de la valence, ne figure que l'environnement de droite des substantifs qu'ils étudient. L'analyse se fait en structure de surface et sans relation avec une phrase simple.

Voici quelques exemples :

*Das Interesse das Jungen am Fussballspiel*³
Die Sorge des Mannes um die Zukunft
Die Genehmigung der Polizei zur Einreise
Die Ähnlichkeit zwischen Vater und Sohn

La description du seul environnement de droite du substantif ne permet de rendre compte ni de la nature de la relation avec le substantif qui suit ni de la nature de la préposition. Le recours aux *Funktionsverben* (verbes supports) leur aurait permis d'éviter ces inconvénients.

2. Rappelons qu'en anglais le problème a souvent été posé à propos, en particulier, des « picture nouns ».

3. Nous donnons ici une traduction littérale permettant de rendre compte de la construction allemande :

L'intérêt du garçon pour le football
Le souci de l'homme à propos de l'avenir
L'autorisation de la police d'entrer (dans ce pays)
La ressemblance entre le père et le fils

*Der Junge hat Interesse am Fussballspiel⁴
Der Mann hat Sorge um die Zukunft
Die Polizei gibt die Genehmigung zur Einreise
Es besteht eine Ähnlichkeit zwischen Vater und Sohn*

Le terme de *Funktionsverb* semble avoir été créé par P. von Polenz 1963 par réaction contre les tenants de la Sprachkritik (stylistique), qui depuis longtemps condamnaient des expressions comme :

Ich habe dieses Problem in Erwägung gezogen

à la place de

Ich habe dieses Problem erwägt⁵

comme relevant de « maladies stylistiques », de la « substantivite », de l'« enflure verbale » ou du « Papierdeutsch ». Peter von Polenz a montré qu'en fait ces expressions remontaient à l'origine de l'allemand, que Luther déjà avait combattu les tournures de ce type et que ce genre de reproches étaient devenus des lieux communs qui n'avaient aucun fondement linguistique. A la suite de P. von Polenz un grand nombre d'études ont été consacrées à ces problèmes, en particulier H. J. Heringer, 1968; B. Engelen 1968; W. Herrlitz 1973; G. Heide et S. Pape 1976 et, en R.D.A., G. Helbig et J. Buscha 1980; G. Helbig 1983.

1.3. Expressions semi-figées

De façon totalement indépendante, la tradition grammaticale a étudié les locutions verbales dans ce qui était appelé autrefois la phraséologie. En France, dans le domaine voisin de la lexicographie, Lafaye 1841 a été le premier à mettre en relation systématiquement un verbe et une expression nominale : *travailler, faire un travail*. Cette intuition ne semble pas avoir été développée dans les travaux qui ont suivi et est restée pour ainsi dire en suspens. Des travaux plus récents, en particulier après l'apparition des grammaires génératives, se sont également donné comme domaine l'examen d'expressions idiomatiques figées ou semi-figées telles que *kick the bucket, bury the hatchet, ou take a bath, give a walk, etc.*⁶. Diverses considérations syntaxiques, maintenant bien connues, ont surgi du travail sur des formes comme *kick the bucket*, mais curieusement, bien que dans les secondes *take* ou *give* aient été répertoriés comme des emplois spécifiques de ces verbes (*leight verbs, dummy elements*) leur rôle

4. *Le garçon a de l'intérêt pour le football
L'homme se fait du souci à propos de l'avenir
La police donne l'autorisation d'entrer (dans ce pays)
Il y a une (certaine) ressemblance entre le père et le fils.*
5. *J'ai fait l'examen de ce problème
J'ai examiné ce problème.*

6. Casser sa pipe; enterrer la hache de guerre; prendre un bain; faire une promenade. Cf. James R. Rose 1978.

n'a été vu que de façon particulariste, sans extension hors du domaine des expressions idiomatiques⁷, c'est-à-dire sans généralisation possible dans l'ensemble du lexique.

1.4. Position de Z. S. Harris

Pour Harris 1954, la nominalisation n'est pas considérée comme la transformation d'une phrase en un syntagme nominal mais comme celle d'une phrase en une autre phrase :

N t V W	→	N t be Va P W
<i>He responses it</i>	→	<i>He is responsive to it</i>
N t V W	→	N t have V-n P W
<i>He loves it</i>	→	<i>He has love for it</i>
N t V P W	→	N t V-n P W
<i>He looks at it</i>	→	<i>He takes a look at it</i>

Cette analyse sera reprise (avec certaines modifications) dans *Structures mathématiques du Langage*, 1971:81-82 et dans *Notes du cours de Syntaxe*, 1976, où les transformations ne sont plus orientées.

La flèche entre les phrases apparentées est supprimée.

Il est beau
Il a de la beauté
Il pense
Il est pensif

Il postule maintenant non plus des transformations au sens technique du mot mais des relations algébriques d'équivalences. Ce faisant, il donne un fondement théorique à des observations comme celle de Lafaye. C'est à partir de cette position que le L.A.D.L. a progressivement élaboré la méthode et les outils d'analyse qui ont rendu possible une étude homogène des multiples aspects de la syntaxe du nom.

2. Le Cadre de l'analyse

2.1. Les travaux du L.A.D.L.

Les options théoriques du L.A.D.L. et l'outil informatique qu'il s'est donné ont permis de former le projet d'une description systématique du lexique français sur la base de ses propriétés syntaxiques. L'objectif théorique de cette entreprise – la construction de ce qu'on appelle un lexique-grammaire – est, entre autres, de fournir des données linguistiques susceptibles d'être intégrées dans des systèmes informatiques en vue de

7. Pour un traitement systématique de ces dernières, voir P. Freckelton 1984.

l'analyse automatique (M. Salkoff 1979) et de la génération du langage (cf. L. Danlos 1985). Mais nous n'aborderons pas ici les problèmes soulevés par ce type d'application. A l'heure actuelle, le L.A.D.L. dispose de descriptions assez complètes dans un certain nombre de secteurs du lexique :

- les verbes à constructions complétives (M. Gross 1975)
- les verbes à constructions intransitives (Boons, Guillet, Leclère 1976a)
- les verbes à constructions transitives (Boons, Guillet, Leclère 1976b)
- les constructions locatives (J.-P. Boons 1974; A. Guillet et Ch. Leclère, à paraître)
- les adverbes figés (M. Gross 1986)
- les conjonctions de subordinations (M. Piot 1978)
- environ 12 000 emplois nominaux (*N*, *V-n*, *Adj-n*) étudiés en relation avec certains verbes supports (*faire*, *avoir*, *donner*, *être Prép.*, etc.).

Ces descriptions sont faites sur la base de propriétés distributionnelles et transformationnelles. Par exemple, les arguments des verbes sont classés en fonction des critères distributionnels suivants : catégories des *Nhum*, des *N-hum*, des *Nnr* (i.e. non restreints, sujets ou objets pouvant être à la fois nominaux ou phrastiques). Sont examinées en outre différentes transformations possibles (pronominalisation, passivation, etc.). On voit que l'objet de l'analyse n'est pas l'item lexical isolé, mais la phrase simple réduite aux seules informations pertinentes. Ainsi, pour un même élément lexical, les propriétés que nous venons d'évoquer permettent de séparer des emplois différents, tout comme elles conduisent à regrouper différents items dans un même emploi syntaxique.

Les noms ont fait l'objet, jusqu'ici, d'études individuelles de la part des chercheurs du laboratoire. Comme il y avait de nombreuses intersections entre ces sous-ensembles du lexique, la nécessité est apparue d'harmoniser les différentes descriptions, de les compléter, et d'étudier de façon ordonnée, dans leur ensemble, les substantifs prédicatifs, c'est-à-dire ceux qui ont des arguments. Un groupe s'est donc constitué, qui s'est donné pour tâche, à partir des dictionnaires usuels et des compétences propres à chaque chercheur, de construire une description, en cours d'élaboration, du lexique nominal prédicatif du français.

2.2 Élaboration des outils pour une description des constructions nominales

Au départ, les travaux du L.A.D.L. sur la nominalisation sont étroitement tributaires de la position de Harris. Dans sa classification des transformations, Harris 1954 mentionne une classe d'*opérateurs de verbes*, nommés *U*, qui se subdivise en plusieurs sous-catégories.

Ainsi, dans :

- (1a) *It rains* (Il pleut)
- (1b) *It begins to rain* (Il commence à pleuvoir)

begin est un opérateur U appliqué à (1a) pour donner (1b).
De même, *make* est un opérateur U appliqué à (2a) pour donner (2b) :

- (2a) *He studies eclipses* (Il étudie les éclipses)
(2b) *He makes studies of eclipses* (Il fait des études sur les éclipses)

Ces opérateurs sont distingués des opérateurs de temps, *Y* (*be - ing, have - en*) et des opérateurs de phrases, *W*, tels que *know* dans :

I know (that) he came (Je sais qu'il est venu)

(Transformational Theory, *Language* 41:3 1965).

C'est dans ce cadre théorique et avec cette terminologie qu'ont été réalisées les premières études descriptives des nominalisations du français : *Nominalisations par opérateur : faire V-n*, J. Giry-Scheider 1972; *Nominalisations par opérateur avoir*, J. Labelle 1974.

M. Gross 1975:107 présente une synthèse prospective de ces recherches et répertorie les cas d'application des divers opérateurs (*faire, pousser, porter, avoir, être*) aux constructions complétives qu'il étudie. Outre les modifications des propriétés qu'entraîne l'intervention des opérateurs, il en distingue deux types :

- les opérateurs d'insertion, comme *faire, avoir, pousser, etc.*, de forme;

$N V W \rightarrow N V \text{ opér } V\text{- sfx } W'$
=: *Max hurle* → *Max pousse des hurlements*

- les opérateurs $N_0 V$, comme *faire, mettre*, qui s'appliquent de la façon suivante⁸ :

$N_0 V \text{ opér } \# N_1 V W$
→ $N_0 V \text{ opér } V W \text{ Prép } N^i$
Luc fait # *Max lit un roman*
Luc fait lire un roman à Max

Il adjoint à cette catégorie des verbes comme *rendre* qui opèrent de façon analogue, mais avec effacement du verbe de la phrase $N_1 V$:

$N_0 \text{ rend } \# N_1 \text{ est idiot}$
 $N_0 \text{ rend } N_1 \text{ idiot}$
 $N_0 \text{ donne } \# N_1 \text{ a (faim + un abri)}$
 $N_0 \text{ donne (faim + un abri) à } N_1$

2.3. La double analyse

A l'étape suivante, le développement des travaux, l'accumulation des données rassemblées sur le lexique et le caractère de plus en plus détaillé

8. Dans cette transformation *Prép* =: (E + à)

des analyses syntaxiques amènent une élaboration croissante des notions. M. Gross 1976, montre d'abord que certains groupes nominaux complexes, de forme N_1 *Prép* N_2 sont analysables des deux façons : soit comme un seul constituant, soit comme deux constituants distincts : N_1 , d'une part, *Prép* N_2 , d'autre part. J. Giry-Schneider 1978b constate que cette propriété est vérifiée à la fois pour un grand nombre de constructions à opérateur et pour un nombre important de verbes qui en apparaissent comme des extensions aspectuelles, inchoatives ou duratives. Elle suggère qu'il s'agit peut-être là d'une caractéristique permettant de préciser syntaxiquement la notion d'opérateur. Les faits sont les suivants. Soit deux phrases de même structure et comprenant, au verbe près, le même contenu lexical :

- (1) *Luc commet une agression contre Max*
- (2) *Luc raconte une agression contre Max*

L'extraction dans *C'est... que*, la relativation, la passivation, etc., c'est-à-dire un certain nombre d'opérations qui ont pour effet de déplacer un syntagme nominal, donnent des résultats différents pour ces deux phrases dont la structure, en termes de relations syntaxiques et de restrictions de sélection, est apparemment identique. Nous nous bornerons au test de l'extraction à titre d'exemple. La phrase (1) donne lieu à deux possibilités d'extraction :

- (1a) *C'est une agression contre Max que commet Luc*
- (1b) *C'est une agression que commet Luc contre Max*

Avec (2), on n'observe qu'une seule de ces possibilités :

- (2a) *C'est une agression contre Max que raconte Luc*
- (2b) **C'est une agression que raconte Luc contre Max*

Le comportement syntaxique observé dans les phrases (a) est le comportement normal d'un GN complexe complément d'objet dans des phrases non ambiguës sémantiquement. Dans la phrase (1b) la dislocation de ce GN en deux constituants distincts apparaît comme un fait nouveau et inattendu dans le cadre de la syntaxe du verbe transitif généralement admise, y compris par la grammaire générative transformationnelle. Ce phénomène, appelé double analyse, n'est pas attribuable à un seul élément de la phrase. Il ne dépend ni uniquement du substantif *agression*, ni du fait qu'*agression* est un V-n, ni de la préposition *contre*, ni uniquement des verbes *commettre* et *raconter*, mais se trouve lié à la combinaison lexicale particulière d'un verbe et d'un nom, ici *commettre* et *agression*, comme le montrent les exemples suivants :

- (3b) *C'est un attentat que Luc commet contre Max*
- (4b) *Ce sont des calomnies que Luc raconte sur Max*
- (5b) **C'est une fortune contre Max que Luc a mise*

En 1978, A. Daladier introduit le terme de *verbe support*, *Vsup*, pour désigner les verbes sémantiquement vides (tels que *donner* dans l'exemple suivant) qui permettent de construire une phrase nominale à *V-n* en relation de paraphrase avec une phrase verbale :

= *Luc gifle Max* $N_o V N_1$
 = *Luc donne une gifle à Max* = $N_o Vsup D\acute{e}t V-n Pr\acute{e}p N_1$

Ces verbes sont les supports des marques de temps, de personne et de nombre. On sait qu'ils n'interviennent pas seulement dans les relations de nominalisation déverbale, mais aussi dans des phrases comportant des *Adj-n* et des *N* isolés. On peut les caractériser par un ensemble de propriétés syntaxiques dont aucune n'est, isolément, à la fois nécessaire et suffisante, mais qui, en faisceau, les distinguent des emplois verbaux ordinaires. Elles sont au nombre de trois : contraintes sur les déterminants du *N* supporté, double analyse du complément *N Prép N₁*, formation d'un groupe nominal par effacement du support ([Réd *Vsup*]). Nous illustrons ces propriétés à l'aide d'un exemple à support *avoir*.

Soit la phrase :

Luc a un ascendant néfaste sur Max

On constate :

a) qu'il est impossible d'adjoindre un complément de nom *de Nhum* ou un possessif au substantif *ascendant* :

**Luc a l'ascendant néfaste de Marie sur Max*

sauf avec, pour ce complément de nom, l'interprétation de « le même ascendant que celui de Marie ». Cette contrainte est liée au fait sémantique et syntaxique que le « sujet » de *ascendant* (i.e. celui qui *exerce l'ascendant*) est obligatoirement le sujet du verbe support *avoir*. Cette contrainte de coréférence était présente également dans les exemples ci-dessus avec *commettre une agression* mais non dans ceux avec *raconter une agression*.

b) que le *GN* complexe *un ascendant néfaste sur Max* se prête à la double analyse :

- (a) *C'est un ascendant néfaste sur Max que Luc (a + redoute)*
- (b) *C'est un ascendant néfaste que Luc (a + *redoute) sur Max*

Cette double analyse montre que *sur Max* est à la fois complément de nom de *ascendant* dans le *GN* de (a) et complément de l'expression *avoir D\acute{e}t ascendant* dans (b).

Pour que la double analyse soit observable, il faut que la phrase de départ offre des conditions permettant la relativation, c'est-à-dire que le déterminant du nom ne soit ni vide ni défini :

- { *Luc a l'avantage sur Max*
- { **C'est l'avantage que Luc a sur Max*⁹
- { *Luc a un avantage considérable sur Max*
- { *C'est un avantage considérable que Luc a sur Max*
- { *Luc a recours à Max*
- { **C'est recours que Luc a à Max*

c) la phrase à verbe support donne un groupe nominal par effacement du verbe support et placement du sujet de la phrase en position de complément de nom en *de* du *N* supporté : ((Réd Vsup))

Luc a un ascendant néfaste sur Max = l'ascendant néfaste de Luc sur Max
Luc redoute un ascendant néfaste sur Max ≠ l'ascendant néfaste de Luc sur Max

Pour la phrase avec *redouter*, la formation d'un *GN* requiert la passivation et le maintien du verbe sous la forme d'un participe passé :

l'ascendant néfaste sur Max redouté par Luc

2.4 Verbes supports et verbes opérateurs

A partir de 1978, de nouvelles constructions analysables au moyen de *Vsup* tels que *être en*, *être Prép + expression figée*, *être de*, *avoir*, *il y a*, *donner*, sont étudiées systématiquement (de Negroni 1978; Meunier 1978, 1981; Danlos 1980). Cet ensemble de travaux et d'autres études publiées plus tard concourent à une nouvelle élaboration des outils descriptifs et des notions théoriques qui les sous-tendent. M. Gross 1981 propose une synthèse à la fois terminologique et technique qui distingue les *verbes supports* (avec les caractéristiques que nous venons d'énumérer) des *verbes opérateurs*, avec un nouveau sens de ce terme. Il considère qu'une phrase comme :

Max met Luc en rage

est le résultat de l'application de l'opération *Max met #* à la phrase simple *Luc est en rage* et étend cette analyse à des contextes nouveaux en spécifiant sa nature syntaxique : l'application d'un opérateur a pour effet d'augmenter d'un argument la phrase simple à laquelle il s'applique.

Dans notre exemple, le sujet de l'opérateur est sémantiquement causatif, mais la notion d'opérateur est indépendante d'un contenu sémantique spécifique comme le montrent les exemples suivants¹⁰ :

9. Cette phrase a une interprétation acceptable avec une valeur analytique (et non générique) du déterminant.

10. Le *Dét* =: *tout* apparaît de façon régulière avec les opérateurs et les extensions aspectuelles à sens négatif (cf. R. Vivès 1983).

Luc a de l'ascendant sur Max

Luc a perdu (son + tout) ascendant sur Max.

Ceci déclenche # Il y a de l'enthousiasme chez Max
Ceci déclenche de l'enthousiasme chez Max
Ceci étouffe # Il y a de l'enthousiasme chez Max
Ceci étouffe tout enthousiasme chez Max

Un certain nombre de verbes (*donner, laisser, faire, etc.*) peuvent jouer le rôle d'opérateur et s'appliquer à des phrases de formes spécifiées. Ainsi, *mettre* dans l'exemple : *Max met Luc en rage* intervient sur une phrase de forme N_o être Prép N_1 .

Laisser peut s'appliquer à des phrases en :

- être Prép : *Max laisse # Ce lit est à la disposition de Luc*
Max laisse ce lit à la disposition de Luc
- avoir : *Max laisse # Luc a le champ libre*
Max laisse le champ libre à Luc
- il y a : *L'auto laisse # Il y a des traces dans la boue*
L'auto laisse des traces dans la boue

Le sujet de l'opérateur est en général phrastique, c'est-à-dire interprété comme un sujet causatif non actif. Dans certains cas, la possibilité d'un sujet humain conduit d'une part à des phrases ambiguës, d'autre part à des interprétations uniquement actives lorsqu'un sujet non restreint ne peut pas apparaître. Dans

Max donne # Luc a mal à la tête
Max donne mal à la tête à luc

Max est interprété comme non actif : *Max = : (la présence + le comportement + etc.) de Max.*

Dans

Max donne # Luc a l'amitié de Max
Max donne son amitié à Luc

Max est uniquement interprété comme un sujet actif.

Par ailleurs, l'observation des phrases résultant de l'application d'opérateurs comme *mettre* ou *déclencher* à des phrases simples en *être, avoir, il y a*, amène à considérer l'existence de nouvelles relations entre des phrases sémantiquement voisines et qui ne diffèrent que par leur support et les contraintes qui lui sont propres. Ainsi *mettre* s'applique à des phrases en *être* et en *il y a* dans lesquelles seule la nature du déterminant varie :

- déterminant défini pour *être*
- déterminant indéfini pour *il y a*

Max a mis # ce soldat est en rage = Max a mis ce soldat en rage
Max a mis # Il y a un soldat en rage = Max a mis un soldat en rage

Ceci fonde une relation formelle entre les deux phrases :

N_0 est Prép N_1 = Il y a N_0 Prép N_1

Avec déclencher, on observe les exemples suivants :

Ceci déclenche # Il y a de l'enthousiasme chez Max
Ceci déclenche de l'enthousiasme chez Max

Mais on a aussi :

Ceci déclenche # Max a de l'enthousiasme
Ceci déclenche l'enthousiasme de Max

La proximité de sens et l'identité du matériel lexical (seuls le déterminant du N =: *enthousiasme* et la *Prép* diffèrent) amènent à postuler une relation syntaxique entre les phrases en *avoir* et en *il y a* :

Il y a de l'enthousiasme chez Max
Max a de l'enthousiasme

auxquelles s'applique également l'opérateur *déclencher*.

Un second type d'opérateurs, les opérateurs à *lien*, se distinguent des premiers dans la mesure où leur sujet se lie à un complément de la phrase à laquelle ils s'appliquent sans augmenter le nombre de ses arguments. On a ainsi des relations du type :

{ *Max prend # Cet atelier est sous la responsabilité de Max*
 { *Max prend cet atelier sous sa responsabilité*
 { *Max a # La sœur de Max est malade*
 { *Max a sa sœur malade*
 { *Max a # Il y a la sœur de Max qui est malade*
 { *Max a sa sœur qui est malade*
 { *Max prend # Les ordres de Max viennent de l'ennemi*
 { *Max prend ses ordres de l'ennemi*
 { *Max trouve # Luc est toujours dans les jambes de Max*
 { *Max trouve toujours Luc dans ses jambes*

Ainsi, grâce aux notions de support et d'opérateur, on est à même de rendre compte des contraintes syntaxiques observées dans les phrases apparentées en établissant le décompte des arguments au niveau de la phrase simple.

2.5. Les extensions aspectuelles

Le troisième volet de cette élaboration des notions concerne les extensions de supports qui peuvent se classer en deux types. Le premier regrouperait des variantes lexicales comme :

Max (a + possède + présente) une excellente santé
Max (dispose + jouit) d'une excellente santé
Max est en excellente santé

Ces variantes sont difficiles à recenser (Giry-Schneider 1978) dans la mesure où, intuitivement, elles semblent moins « évidentes » que l'association (*Vsup*, *N*). Ainsi, à côté de :

Max a des illusions dangereuses sur ses capacités
Max (a + fait) le projet de se retirer
Max (a + éprouve) une certaine tendresse pour Ève

on observe, avec les mêmes propriétés syntaxiques (coréférence obligatoire entre *N* et le sujet du verbe, double analyse), d'autres verbes qui n'ont plus leur sens « habituel » et sont porteurs de nuances sémantiques diverses (aspectuelles pour la plupart) ¹¹ par rapport au sens initial de l'expression :

*Max (garde + conserve + entretient + nourrit + berce + *mijote + *couve) des illusions dangereuses sur ses capacités*
Max (garde + conserve + entretient + nourrit + berce + mijote + couve) le projet de se retirer
*Max (garde + conserve + entretient + nourrit + *berce + *mijote + *couve) une certaine tendresse pour Ève.*

Comme on le voit, la compatibilité de la variante ne peut pas se calculer à partir du support mais semble dépendre de chaque combinaison lexicale (*Vsup*, *N* ou *V-n* ou *Adj-n*). Autrement dit, la recherche exhaustive des variantes exige un double balayage du lexique : le premier vise à établir pour un support donné la liste des substantifs avec lesquels il se combine et la classification syntaxique des constructions répertoriées ; le second consistera à confronter systématiquement chaque combinaison (*Vsup*, *N*) à tous les verbes pour établir la liste de ceux qui peuvent commuter avec le *Vsup* en conservant le sens de la construction de départ. Cette combinatoire est considérable de tous les points de vue : J. Giry 1978b dénombre 95 variantes combinables avec le *N* = : *agression* à partir de la construction à *Vsup* *commettre une agression contre N₂* ; G. Gross (à paraître) a recensé une liste non définitive de 64 équivalents de *donner* dans les constructions en *avoir*, *donner*, *recevoir*. Il s'agit donc là d'un aspect numériquement important du lexique, qui peut prendre des formes variées :

– permutation de l'ordre des actants :

Max prend peur
La peur prend Max

– modification du déterminant et/ou du modifieur :

11. Les extensions terminatives (l'action, le procès, ou l'état cessent) perdent la propriété de double analyse :

*C'est contre le gouvernement que Max (fait + entreprend + *cesse) cette grève*

Max a (de la santé + de l'énergie + du fric + des richesses considérables)
Max déborde de (santé + énergie + ? fric + ? richesse (s))
*Max regorge de (? santé + ? énergie + ? fric + richesses)*¹²

– variation de niveau stylistique :

*Max pète de (santé + ? énergie + *fric + *richesse)*
*Max pue (*l'énergie + la santé + le fric + la richesse)*

Le second type rassemblerait des verbes moins spécifiques que ceux que nous venons de citer et apparaissant comme des extensions aspectuelles plus « régulières » de certains supports. Certains des verbes de mouvement, par exemple, constituent des équivalences inchoatives très fréquentes dans les constructions en *être Prép* (L. Danlos 1980).

Max (est + tombe) dans la dèche
Ce drap (est + tombe) en lambeaux
Ce texte (est + entre) en contradiction avec la loi
Cette idée (est + vient) à l'appui de cette thèse
Ce terme (est + entre + passe) en relation de paraphrase avec celui-ci

On observe aussi des relations aspectuelles dans l'application de certains opérateurs de type causatif :

Max est dans la misère
L'inflation (met + plonge) Max dans la misère

Une relation régulière à trois termes est fournie par le paradigme *avoir, prendre, perdre* (R. Vives 1983), qui se rencontrent dans divers contextes :
– relations de nominalisation verbale :

Le wagon se balance
Le wagon a un certain balancement
Le wagon prend un certain balancement
Le wagon perd (tout + son) balancement

– relations de nominalisation adjectivale :

(Cette façon de faire + Max) est élégant(e)
(Cette façon de faire + Max) a une certaine élégance
(Cette façon de faire + Max) prend une certaine élégance
(Cette façon de faire + Max) a perdu (toute + son) élégance

– avec des *N* non dérivés :

Cette mode a un impact considérable sur les jeunes
Cette mode prend un impact considérable sur les jeunes
Cette mode perd (tout + son + tout son) impact sur les jeunes

12. Il est probable que ces différences distributionnelles sont tributaires d'habitudes socio-linguistiques plus que de phénomènes syntaxiques.

Comme pour les variantes, la compatibilité des extensions ne dépend pas uniquement du support de base (*avoir, être Prép, etc.*) mais de la combinaison (*Vsup, N.*). Le cas général est celui qu'on observe dans l'exemple suivant, qui contraste avec ceux qui précèdent :

*Max (a + *prend + acquiert) la conviction d'avoir raison*

Pour l'instant les données ne sont pas complètes, et l'étude lexicale systématique des extensions et des variantes est encore à faire.

2.6. Travaux anglais

Nous achèverons cette partie de l'exposé en rappelant que le but de ces recherches n'est pas de construire *in abstracto* une théorie de la syntaxe mais d'examiner de près les faits et d'en rendre compte de la manière théorique la plus adéquate possible. Pour cette raison, nombre des notions utilisées ne sont, pour l'instant, que des notions « techniques » c'est-à-dire des instruments opératoires permettant de faire avancer la description syntaxique et, par là-même, d'augmenter les connaissances. Pour ce qui est de celle des phrases nominales, il convient de citer, pour conclure, le travail de Ray Cattell 1984, qui vient de publier une étude importante sur la syntaxe des noms prédicatifs en anglais. Son propos se situe dans le cadre chomskyen, mais la volonté de rester près des données sur un nombre appréciable d'exemples et la rigueur de leur examen l'amènent à présenter des points de vue proches de ceux du L.A.D.L. Ainsi dans son chapitre 4 consacré à « *Have and Composite Predicates* » il distingue plusieurs emplois de *have* à partir des propriétés syntaxiques identiques à celles qui interviennent au L.A.D.L. dans l'étude des supports. Il compare notamment des phrases de même configuration de surface et montre que les relations entre éléments ne sont pas les mêmes.

Ainsi, la propriété de coréférence obligatoire est utilisée dans les exemples (55) pour distinguer (54a) de (54b) :

- (54) a *John has a parrot on his hand*
(John a un perroquet sur la main)
- b *John has a blister on his hand*
(John a une ampoule à la main)
- (55) a *John has Harry's parrot on his hand*
(John a le perroquet de Harry sur la main)
- b **John has Harry's blister on his hand*
(John a l'ampoule de Harry à la main)

Par ailleurs et pour terminer cette brève illustration, Cattell considère que dans le *GN*

- (91) *the letter to Pauline from her brother*
(la lettre de son frère à Pauline)

c'est le nom *letter* qui, dans la phrase en *have* (88)

(88) *Pauline had a letter from her brother*
(Pauline a eu une lettre de son frère)

assigne leur rôle aux deux compléments, et il fait l'hypothèse que « *letter* forme avec *have* une expression idiomatique qui fonctionne en quelque sorte comme un prédicat complexe..., [les prédicats complexes] pouvant n'être, en fait, qu'une catégorie spéciale d'expressions idiomatiques » (notre traduction). Ces quelques exemples révèlent des convergences manifestes : propriété de support pour l'exemple (54), relation sous-jacente *avoir*, *donner*, *recevoir*, pour (91) et (88), *écrire* et *faire* étant des variantes de *donner* pour le nom *lettre*¹³. Ces exemples montrent aussi que, faute de dépouillements systématiques des combinaisons (*Vsup*, *N* ou *V-n* ou *Adj-n*) et des expressions figées, qui n'existaient pas pour l'anglais, Cattell est obligé de restreindre ou de ne pas formuler des hypothèses dont il ne peut vérifier la généralité, ce qui nous conforte dans l'idée que la prise en compte de la totalité du lexique est la bonne démarche pour assurer les connaissances en syntaxe.

3. Un projet d'étude systématique des noms

3.1. Verbes et noms

L'élaboration d'un lexique-grammaire au L.A.D.L. a commencé par l'étude exhaustive des constructions verbales. Ces travaux ont donné lieu à la mise au point de méthodes combinant deux objectifs :

- l'examen complet des propriétés syntaxiques des phrases élémentaires à l'aide des outils descriptifs de la grammaire formelle;
- l'évaluation de l'extension des types syntaxiques répertoriés sur la totalité du lexique.

L'étude des noms en cours de réalisation présente par rapport à celle des verbes des différences non négligeables.

- la taille des deux lexiques est différente : il y a beaucoup plus de substantifs que de verbes;
- comme les verbes sont sous-catégorisés par leurs actants nominaux il est relativement aisé de trouver ces actants pour chaque emploi du verbe. Il arrive que certaines nominalisations déverbales gardent l'ensemble des actants.

Les Usines Renault produisent des voitures
La production de voitures des Usines Renault

13. On peut mettre en rapport
Son frère a (écrit + fait) une lettre à Pauline

et

Pauline a (eu + reçu) une lettre de son frère

(G. Gross 1982).

Mais cette situation n'est pas régulière. La forme nominalisée ne conserve pas toujours tous les actants.

Luc autorise Max à partir
**L'autorisation à partir de Luc à Max (est officielle)*
**L'autorisation de Luc à Max (est officielle)*
L'autorisation de Luc (est officielle)
L'autorisation de Max (est officielle)

Une forme nominalisée nécessite la présence de déterminants, éventuellement de modifieurs. La nature de ceux-ci n'est pas prévisible *a priori*, pas plus que les restrictions qui portent sur eux :

Paul connaît la vie
**Paul a une connaissance de la vie*
**Paul a de la connaissance de la vie*
**Paul a la connaissance de la vie*
Paul a la connaissance de la vie qui convient à un adulte
Paul a une bonne connaissance de la vie

Cela veut dire que

Paul connaît la vie

n'a pas de nominalisation et que, pour qu'il y en ait une, il faut l'adjonction d'un adverbe qui se transforme en modifieur

Paul connaît bien la vie
Paul a une bonne connaissance de la vie

Ces restrictions doivent, pour commencer, être notées pour chaque couple verbe-nom puisqu'elles ne peuvent pas faire l'objet d'un calcul *a priori*. Dans l'étude systématique des substantifs que nous avons entreprise, nous nous servons, comme cadre d'analyse, des phrases à verbes supports et des phrases analytiques ou classificatoires.

3.2. Source de la nominalisation et décompte des arguments

Soit le substantif *gifle*. On observe les formes suivantes pour le groupe nominal

une gifle
la gifle de Paul
la gifle de Paul à Luc
*?*la gifle à Luc*

Pour rendre compte des formes et des restrictions observées dans ces groupes nominaux (par exemple de la nature des prépositions), il faut avoir recours à une phrase mettant en jeu d'autres éléments que le substantif étudié

Paul a donné une gifle à Luc

Considérons encore les faits suivants :

- a) *Une gifle n'a jamais fait de mal à personne*
- b) *Une gifle n'a jamais grandi l'autorité paternelle*

L'interprétation des phrases (a) et (b) amène à considérer que leur sujet (*gifle*) correspond en réalité à des phrases et que, dans celles-ci, la distribution des actants virtuels est croisée

Recevoir une gifle n'a jamais fait de mal à personne
Donner une gifle n'a jamais grandi l'autorité paternelle

Ces exemples correspondent respectivement à

Les enfants reçoivent une gifle
Les parents donnent une gifle à leurs enfants

Or la simple mise en relation entre le nom (*gifle*) et le verbe (*gifler*) ne permet pas de rendre compte de tous ces emplois. Le substantif déverbal n'est donc pas dérivé directement de la construction verbale. De même

- a) *Ma décision de venir*

est dérivé de

- b) *J'ai pris la décision de venir*

et non de

- c) *J'ai décidé de venir*

Comme dans ces exemples le complément infinitif en *de* est constant, il faut justifier le choix de la phrase (b) comme source de (a). Deux observations étayent cette position :

a) la préposition que l'on trouve après les substantifs est la même que celle qui figure dans les constructions à verbe support alors qu'elle n'apparaît pas dans la construction verbale

Max admire Léa
Max a de l'admiration pour Léa
L'admiration de Max pour Léa
Max admire cette attitude
Max (est en + a de l') admiration devant cette attitude
L'admiration de Max devant cette attitude
Max juge Léa
Max (a + porte) un jugement sur Léa
Le jugement de Max sur Léa

b) en cas de prépositions différentes dans les deux constructions, la nominalisation a la même forme que la construction à verbe support

*Luc s'intéresse (aux + *pour les) mathématiques*
*Luc a de l'intérêt (*aux + pour les) mathématiques*
*L'intérêt de Luc (*aux + pour les) mathématiques*

L'étude des substantifs déverbaux doit donc se faire dans le cadre des phrases à verbe support qui sont pour l'étude des noms un des outils privilégiés de l'analyse.

3.3. Substantifs prédicatifs « isolés »

Ce cadre permet également de fournir une description syntaxique détaillée des substantifs prédicatifs non reliés à un verbe ou à un adjectif (substantifs isolés). Pour ces derniers, si on ne les étudie pas dans le cadre d'une phrase, il est impossible de déterminer le nombre et la nature de leurs arguments. Il y a, en effet, trois configurations où le verbe support joue le rôle essentiel et qui se caractérisent ainsi :

a) parallélisme sémantique et syntaxique de la construction verbale et de la construction à support

Luc a pris la décision de faire ce travail
Luc a décidé de faire ce travail

b) synonymie entre une construction déverbale et une construction comportant un *N* isolé dans une phrase à support

Max a donné son aval à ce projet
Max a avalisé ce projet
Max a donné son assentiment à ce projet
**Max a assentimenté ce projet*

c) construction nominale à support, sans lien avec une construction verbale

Max (a + prend) un certain ascendant sur Léa

On voit donc que la constante est le verbe support et la variable un *V-n*, un *Adj-n* ou un *N*. Cette approche est à même de permettre un traitement unique de tous les substantifs prédicatifs quel que soit leur statut dérivationnel.

3.4. Phrases analytiques et phrases classificatoires

Notre présentation jusqu'ici a été circonscrite au domaine des substantifs prédicatifs, c'est-à-dire de ceux pour lesquels les phrases à verbes

supports expriment les relations de base qu'ils entretiennent avec leurs arguments – groupes nominaux ou constituants phrastiques – qui sont en réalité leur sujet et leurs compléments éventuels. Cette manière de traiter les noms ne permet pas de classer syntaxiquement l'ensemble des substantifs du lexique, dans la mesure où, d'autre part, ils peuvent figurer dans des constructions mettant en jeu des verbes autres que les verbes supports. Nous rappellerons ici brièvement quelques données concernant la caractérisation des substantifs en général, caractérisation qui fait intervenir les notions de distribution, de restriction de sélection et de traits sémantiques.

L'une des manières de rendre compte des distributions est d'insérer les noms dans des phrases tautologiques exprimant au moyen de redondances, morphosyntaxiques parfois, les liens qu'entretiennent des arguments avec l'élément prédicatif qui les met en jeu dans une construction élémentaire :

- (1) *Un chanteur est une personne qui chante une chanson*
Une personne mange de la nourriture

Ces phrases, connues sous le nom de phrases analytiques, traduisent notre connaissance du monde, *i.e.* la connaissance minimale partagée par les locuteurs d'une langue. Elles permettent d'éviter, dans certains cas, le recours à des traits sémantiques de type binaire comme *humain/non humain*, *concret/abstrait* dont l'application à l'échelle réelle, c'est-à-dire celle de la description du lexique, s'avère parfois délicate. Une telle solution, cependant, est insuffisante parce que tous les substantifs ne peuvent entrer dans ce type de phrases dont l'élément prédicatif est un verbe.

De manière complémentaire, il est nécessaire de caractériser les séries d'items possibles dans une construction élémentaire par leur appartenance à une classe. Pour les exemples cités plus haut, on aura recours à des phrases appelées classificatoires, comme

- (2) *Jean* }
Un enfant } *est une personne*
Caruso }
Un chanteur }

« La mer » }
Un aria } *est une chanson*

Du pain }
De la viande } *est de la nourriture*
Une pomme }

C'est la solution adoptée par Z.S. Harris 1964 qui suggère de rendre compte de l'étendue des distributions par des opérations syntaxiques de relativation et d'effacement. Ainsi la phrase

Jean mange du pain

sera obtenue à partir d'une combinaison de la phrase élémentaire (1) et des phrases classificatoires (2).

Une personne qui est Jean mange de la nourriture qui est du pain

par effacement des relatives et des classifieurs *personne* et *nourriture*. Mais ceci pose un nouveau problème, celui du choix de classifieur. A. Guillet (ici même) montre en effet que la validité des outils descriptifs utilisés dans ce domaine lexico-sémantique ne peut être établie *a priori*.

L'étude systématique des noms dans les phrases amène ainsi à examiner des faits en apparence ordinaires mais dont l'importance pour un traitement détaillé de la syntaxe est considérable.

Au point où en est la recherche, l'ensemble des substantifs que nous avons examinés (par ordre alphabétique et en faisant les dédoublements nécessaires) ont pu être traités à l'aide des outils et des procédures que nous venons de décrire. Cette situation ne préjuge pas des raffinements descriptifs et des modifications théoriques que la suite de l'entreprise pourrait nous imposer.

Conclusion

Dans les dictionnaires, le traitement syntaxique des substantifs n'est pas homogène. Cette situation s'explique, suppose-t-on, par le fait que leur occurrence dans des phrases est régie par des raisons sémantiques (restrictions de sélection). La variation des contextes est telle qu'on ne voit pas alors se dégager de principe descriptif unificateur. Le concept de verbe support permet de rendre compte de l'ensemble des substantifs prédicatifs avec un appareillage théorique unifié. La description se fait à l'aide de propriétés répertoriées et définies de façon formelle.

Cette démarche entraîne, dès à présent, certaines conséquences au niveau de l'analyse et de la représentation :

- remise en cause de la notion de « partie du discours » :
La limite entre verbes et substantifs, au regard de certains critères, perd de son intérêt. Seuls sont pertinents le nombre et l'agencement des arguments.
- amélioration de la décomposition sémantique des éléments lexicaux :
La paraphrase d'un verbe par une construction nominale à verbe support permet un « découpage » de ce verbe non en termes de traits abstraits et incontrôlables mais sur une base lexicale. Par exemple l'analyse causative des verbes de la table 4 (Maurice Gross 1975) est justifiée par le fait qu'ils peuvent tous être paraphrasés de la façon suivante :

$$\begin{array}{l} N_o \quad V \quad N_1 \\ N_o \quad (\text{donne} + \text{cause}) \quad \text{Dét} \quad V\text{-n} \quad \text{à} \quad N_1 \end{array}$$

où N_0 représente un sujet non restreint, ce qui est une propriété des constructions causatives.

- regroupement des substantifs :

La classification des substantifs se fait en fonction des propriétés syntaxiques et en particulier de l'identité du verbe support.

- révision du statut des constructions nominales :

Il y a des raisons de penser que les « phrases minimales » mettent en jeu des substantifs et des verbes supports et non des « verbes ordinaires ». Dans cette perspective, les constructions nominales seraient « syntaxiquement premières ». Cette hypothèse est étayée par plusieurs observations :

– sur un nombre n de substantifs prédicatifs synonymes employés avec un même verbe support, seule une minorité d'entre eux sont des $V-n$, c'est-à-dire ont une construction verbale associée : *donner une gifle* : *gifler*; *donner une torgnole* : **torgnoler*; etc... Or, comme les $V-n$ et les N ont les mêmes propriétés dans les constructions à support, il est plus économique de considérer ces constructions comme primitives. La présence d'un verbe associé est aléatoire, ce que montrent les faits.

– il n'est guère possible de créer des verbes supports (à quelques variantes diachroniques près). On sait, en revanche, que les verbes ordinaires constituent une classe ouverte dont l'application est en quelque sorte potentielle à partir des constructions nominales à support.

BIBLIOGRAPHIE

- BOONS, J. P. (1971), « Métaphore et baisse de la redondance », *Langue française*, 11, Larousse, Paris.
- BOONS, J. P., GUILLET, A., LECLERE, Ch. (1976a), *La structure des phrases simples en français. I. Constructions intransitives*, Droz, Genève.
- BOONS, J. P., GUILLET, A., LECLERE, Ch. (1976b), *La structure des phrases simples en français. III. Classes de constructions transitives*, Rapport de recherches du L.A.D.L. n° 6, Université Paris-VII.
- BOONS, J. P., GUILLET, A., LECLERE, Ch. à paraître, *La structure des phrases simples en français. II. Compléments locatifs*.
- BOONS, J. P. (1974), *Constructions transitives à compléments locatifs, datifs ou instrumentaux*, thèse de 3^e cycle, L.A.D.L., Paris.
- BRINKER, Kl. (1969), « Zur Funktion der Fügung sein+zu+Infinitiv in der deutschen Gegenwartssprache », *Neue Beiträge zur deutschen Grammatik*, Duden Verlag, Mannheim.
- BRINKMANN, H. (1959), « Die haben-Perspektive im Deutschen », *Festschrift für L. Weisberger*, Düsseldorf.
- CATTELL, R. (1984), *Composite Predicates in English, Syntax and Semantics*, vol. 17, Academic Press.
- CHAURAND, J. (1983) Les verbes-supports en ancien français : « Doner » dans les œuvres de Chrétien de Troyes, *Linguisticae Investigationes*, VII:1, John Benjamins B.V., Amsterdam.
- DALADIER, A. (1978), *Problèmes d'analyse d'un type de nominalisations en français et de certains groupes nominaux complexes*, thèse de 3^e cycle, L.A.D.L.
- DANLOS L. (1980), *Représentation d'informations linguistiques, constructions N être Prép X*, thèse de 3^e cycle, L.A.D.L., Paris.
- DANLOS L. (1981), « La morphosyntaxe des expressions figées », *Langages*, 63, Larousse, Paris.
- DANLOS L. (1985), *Génération automatique de textes en langues naturelles*, Masson, Paris.
- DANLOS L., à paraître, *Être Prép et les verbes de mouvement*.
- CHOMSKY, N. (1971), *Aspects de la théorie syntaxique* (trad. Milner), Le Seuil, Paris.
- CHOMSKY, N. (1975), *Questions de sémantique* (trad. Cerquiglini), Le Seuil, Paris. (Cet ouvrage contient la première traduction en français du texte « Remarks on Nominalization » paru en 1967.)
- DANIELS, K. H. (1963), *Substantivisierungstendenzen in der deutschen Gegenwartssprache*, Pädagogischer Verlag Schwann, Düsseldorf.
- DUBOIS, J. (1966), *Grammaire structurale du français : la phrase et les transformations*, Larousse, Paris.
- ENGELEN, B. (1968), « Zum System der Funktionsverbgefüge », *Wirkendes Wort*, 18.
- FRECKLETON, P. (1984), *Une taxinomie des expressions idiomatiques anglaises*, thèse de 3^e cycle, Université Paris-VII.
- GIRY-SCHNEIDER, J. (1972), *Analyse syntaxique des constructions du verbe faire*, thèse de 3^e cycle, L.A.D.L., publiée en 1978 : *Les nominalisations en français. L'opérateur FAIRE dans le lexique*, Droz, Genève.
- GIRY-SCHNEIDER, J. (1973), « Formes passives à sujet sans déterminant », *Recherches linguistiques*, n° 2, Université Paris-VIII.
- GIRY-SCHNEIDER, J. (1977), « Constructions à verbe opérateur. Notion d'opérateur et notion d'auxiliaire », *Le français dans le monde*, n° 129, Hachette/Larousse, Paris.
- GIRY-SCHNEIDER, J. (1978a), « A propos de quelques nominalisations », *Langue française*, 39, Larousse, Paris.
- GIRY-SCHNEIDER, J. (1978b), « Interprétation aspectuelle des constructions verbales à double analyse », *Linguisticae Investigationes*, II:1, John Benjamins B.V., Amsterdam.
- GIRY-SCHNEIDER, J. (1981), « Les compléments nominaux du verbe dire », *Langages*, 63, Larousse, Paris.

- GIRY-SCHNEIDER, J. (1984a), « Jean fait le (généreux + diable) – constructions productives et expressions figées », *Revue québécoise de linguistique*, 13:2, Montréal.
- GIRY-SCHNEIDER, J. (1984b), *Étude de prédicats nominaux en français. Les constructions faire N*, thèse d'État, Université Paris-VIII, (à paraître).
- GIRY-SCHNEIDER, J. (1984c), « Le verbe causatif faire dans ses constructions nominales », in GUILLET, A. et LA FAUCI, N. éds, *Lexique-grammaire des langues romanes*, John Benjamins B.V., Amsterdam.
- GROSS, Gaston (1982), « Un cas de constructions inverses : donner et recevoir », *Linguisticae Investigationes*, VI:1, John Benjamins B.V., Amsterdam.
- GROSS, Gaston (1984a), « Étude syntaxique de deux emplois du mot coup », *Linguisticae Investigationes*, VIII:1, John Benjamins B.V., Amsterdam.
- GROSS, Gaston (1984b), « Compléments adverbiaux et verbes supports », *Revue québécoise de linguistique*, 13:2, Montréal.
- GROSS, Gaston, à paraître, *Analyse syntaxique des noms composés*.
- GROSS, Maurice (1967), « Sur une règle de cacophonie », *Langages*, 7, Larousse, Paris.
- GROSS, Maurice (1975), *Méthodes en syntaxe*, Hermann, Paris.
- GROSS, Maurice (1976), « Sur quelques groupes nominaux complexes », in *Méthodes en grammaire française*, J.-C. Chevalier et M. Gross éds., Klincksieck, Paris.
- GROSS, Maurice (1977), *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du nom*, Larousse, Paris.
- GROSS, Maurice (1981), « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages*, 63, Larousse, Paris.
- GROSS, Maurice (1982), « Une classification des phrases "figées" du français », *Revue québécoise de linguistique*, 11:2, Montréal.
- GROSS, Maurice (1984), « Une famille d'adverbes figés : les constructions comparatives en comme », *Revue québécoise de linguistique*, 13:2, Montréal.
- GROSS, Maurice, à paraître, *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe de l'adverbe*, Larousse, Paris.
- GUÉRON, J. (1980), « On the syntax and semantics of PP Extraposition », *Linguistic Inquiry*, 11.
- GUÉRON, J. (1981), « Logical Operators, complete constituents and Extraction Transformations », in J. Koster et R. May, éds. *Levels of syntactic Representation*, Dordrecht : Foris Publications.
- GUILLET, A. (1979), « Morphology and syntax : some examples of interaction », *SMIL, Journal of Linguistic Calculus*, 1-2, Skriptor, Stockholm.
- GUILLET, A. (1984), « Prépositions de lieu et verbes supports », *Revue québécoise de linguistique*, 13:2, Montréal.
- GUILLET, A. et LECLERE, Ch. (1981), « Restructuration du groupe nominal », *Langages*, 63, Larousse, Paris.
- HARRIS, Z. S. (1964), « Elementary Transformations », 1^{re} Publication in *Transformation and Discourse Analysis Papers* 54, repris in Harris, Z. S., 1970, *Papers in Structural and Transformational Linguistics*, Reidel, Dordrecht, 482-532.
- HARRIS, Z. S. (1965), « Transformational Theory », 1^{re} publication in *Language*, 41, n° 3, repris in Harris, Z. S., 1970, 533-577.
- HARRIS, Z. S. (1971), *Structures mathématiques du langage*, Dunod, Paris, traduction de *Mathematical Structures of Language*, 1968, Wiley, New York.
- HARRIS, Z. S. (1976), *Notes du cours de syntaxe*, Le Seuil, Paris.
- HEIDE, C. et PAPE, S. (1976), « Funktionsverbgefüge als Problem der Beschreibung komplexer Verben in der Valenztheorie », *Forschungsberichte des Instituts für deutsche Sprache*, Tübingen.
- HERINGER, H. J. (1968), *Die Opposition von « kommen » und « bringen » als Funktionsverben*, Pädagogischer Verlag Swann, Düsseldorf.
- HERRLITZ, W. (1973), *Funktionsverben von Typ « in Erfahrung bringen »*, Linguistische Arbeiten, Niemeyer, Tübingen.
- KLEIN, W. (1968), « Zur Kategorisierung der Funktionsverben », *B.L.I.*, 13, 7-37.
- KUPFERMAN, L. (1976), *Études sur l'article en français*, thèse de 3^e cycle, L.A.D.L. Université de Paris-VIII.
- LABELLE, J. (1974), *Étude de constructions avec opérateur AVOIR (nominalisations et extensions)*, thèse de 3^e cycle, L.A.D.L., Paris.
- LABELLE, J. (1975), « Le substantif symétrique », *Cahier de Linguistique*, 5, Presses de l'Université du Québec, Montréal.
- LABELLE, J. (1983), « Verbes supports et opérateurs dans les constructions en avoir à un ou deux compléments », *Linguisticae Investigationes*, VII:2, John Benjamins B.V., Amsterdam.
- LABELLE, J. (1984), « Le prédicat nominal avec support avoir : contribution à l'étude de la phrase simple », in GUILLET, A. et LA FAUCI, N., éds, *Lexique-Grammaire des langues romanes*, John Benjamins B.V., Amsterdam.
- LAFAYE, B. (1841), *Synonymes du français*, Hachette, Paris.
- LEES, R. B. (1960), *The Grammar of English Nominalizations*, Mouton, La Haye.
- MEUNIER, A. (1977), « Sur les bases syntaxiques de la morphologie dérivationnelle », *Linguisticae Investigationes*, I:2, John Benjamins B.V., Amsterdam.
- MEUNIER, A. (1981), *Nominalisations d'adjectifs par verbes supports*, thèse de 3^e cycle, Université Paris-VII et L.A.D.L.
- MEUNIER, A. (1984a), « Une construction à prédicat nominal : Luc a l'audace de mentir à Léa », in

- GUILLET, A. et LA FAUCI, N. éds, *Lexique-grammaire des langues romanes*, John Benjamins B.V., Amsterdam.
- MEUNIER, A. (1984b), « La sémantique locative de certaines structures *N_o être Adj* », *Revue québécoise de linguistique*, 13:2, Montréal.
- NEGRONI-PEYRE, D. de (1978), « Nominalisations par *être en* et réflexivation », *Linguisticae Investigationes*, II:1, John Benjamins B.V., Amsterdam.
- PICABIA, L. (1978), *Les constructions adjectivales en français. Systématique transformationnelle*, Droz, Genève.
- PIOT, M. (1978), *Études transformationnelles de quelques classes de conjonctions de subordination du français*, thèse de 3^e cycle, Université de Paris-VII.
- POLENZ, P. von (1963), « Funktionsverben im heutigen Deutsch », *Wirkendes Wort*, Beiheft 5, Düsseldorf.
- POLENZ, P. von (1964), « Erfolge als Funktionsverb substantivischer Geschehensbezeichnungen », *Zeitschrift für deutsche Sprache*, 20:1-19.
- ROSE, J. H. (1978), « Types of Idioms », *Linguistics*, 203, Mouton, La Haye.
- SALKOFF, M. (1979), *Analyse syntaxique du français : grammaire en chaîne*, John Benjamins B.V., Amsterdam.
- SCHMIDT, V. (1968), *Die Streckformen des deutschen Verbuns*, V.E.B. Max Niemeyer Verlag, Halle.
- SOMMERFELD, K. E. et SCHREIBER, H., (1977), *Wörterbuch zur Valenz und Distribution der Substantive*, V.E.B. Bibliographisches Institut, Leipzig.
- VERGNAUD, J. R. (1985), *Dépendances et niveaux de représentation en syntaxe*, John Benjamins B.V., Amsterdam.
- VIVÈS, R. (1982), « Une analyse possible de certains compléments prépositionnels », *Linguisticae Investigationes*, VI:1, John Benjamins B.V., Amsterdam.
- VIVÈS, R. (1983), *Avoir, prendre, perdre : constructions à verbe support et extensions aspectuelles*, thèse de 3^e cycle, Université Paris-VIII et L.A.D.L.
- VIVÈS, R. (1984a), « Perdre, extension aspectuelle du verbe support avoir », *Revue québécoise de linguistique*, 13:2, Montréal.
- VIVÈS, R. (1984b), « L'aspect dans les constructions nominales prédicatives : avoir, prendre, verbe support et extension aspectuelle », *Linguisticae Investigationes*, VII:1, John Benjamins B.V., Amsterdam.

Cet ouvrage a été composé et achevé d'imprimer
par l'Imprimerie Floch à Mayenne : 23704.
Dépôt légal : février 1986. N° d'édition : 13158.
IMPRIMÉ EN FRANCE (*Printed in France*)

Le directeur-gérant, B. WILLERVAL.
Commission paritaire n° 47700.
70569 février 1986



"Lexique-grammaire, nominalisations et
paraphrases"

article paru dans
Lexique 6, 1988
(Vivès 1988a)

Lexique-grammaire, nominalisations et paraphrases

Robert Vivès

Pour communiquer entre eux, les hommes se servent le plus souvent de mots qu'ils agencent d'après des normes syntaxiques relativement bien connues, et interprètent en fonction de règles sémantiques et pragmatiques beaucoup plus difficiles à décrire. Si l'on reprend la bipolarisation selon laquelle B. Lussato oriente l'échelle des langages, avec d'un côté ce qui est « dur », fiable, peu expressif (le code informatique binaire ou l'équation mathématique) et de l'autre ce qui est « mou », pluri-signifiant et très expressif (la poésie, la mimique ou la peinture), on voit que les normes syntaxiques, c'est-à-dire les principes qui régissent la concaténation des mots sont plutôt « dures », et que les règles sémantico-pragmatiques, à travers lesquelles se joue le sens, sont tout à fait « molles », ce dont témoignent à suffisance les difficiles progrès des recherches en intelligence artificielle. Dans les lignes qui vont suivre, nous essaierons de montrer, à propos des nominalisations, que des données lexico-grammaticales systématiques sont à même de fournir une base stable et étendue à des investigations d'orientation sémantique.

1. LEXIQUE-GRAMMAIRE ET CONSTRUCTIONS VERBALES

Construire le lexique-grammaire d'une langue, c'est constituer une base de données décrivant un ensemble empiriquement significatif¹ de propriétés syntaxiques (distributionnelles et transformationnelles²) des éléments du lexique de cette langue. Une telle entreprise implique, à l'évidence, une masse considérable de recherches, et, en bonne méthode, il convenait de commencer par les mots de la langue qui sont à l'heure actuelle les mieux connus. Il était donc naturel que le L.A.D.L., qui a entrepris l'élaboration d'un lexique-grammaire du français, commence par la description des constructions verbales.

1.1. *Nombre et nature des arguments*

Décrire un verbe, c'est en particulier recenser le nombre et la nature lexico-syntaxique de ses arguments, ainsi que leurs propriétés caracté-

ristiques. L'un des premiers problèmes qui se posent est celui du décompte des arguments, en d'autres termes, celui de la spécification des compléments propres à ce verbe. Pour cela, il est nécessaire d'étudier le verbe dans le cadre de la phrase simple, c'est-à-dire d'une phrase où les éléments minimaux ne sont pas déjà le résultat de la transformation d'une autre phrase simple³. Il faut aussi que cette phrase simple comporte tous les arguments propres au verbe étudié, c'est-à-dire que la construction prise en compte présente son extension maximale (*i.e.* tous les compléments qui lui sont « attachés »).

On peut illustrer le premier principe par l'exemple suivant. Pour recueillir des informations sur le verbe *ennuyer*, si l'on part d'une phrase comme (1)

(1) Le cinéma ennuie Paul

on ne recueille pas toutes les informations permettant de déterminer la nature du sujet. En effet, on observe par ailleurs des phrases comme

(2) Le fait qu'il parte ennuie Paul
Son départ ennuie Paul
Partir ennuie Paul

qui montrent que le sujet de *ennuyer* est une phrase qui peut subir une nominalisation ou une réduction à l'infinitif. L'analyse de la phrase (1) se fera donc sur cette base : l'extension maximale du sujet de *ennuyer* est une phrase qui peut être réduite ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, mais qui peut également subir des effacements, ce qui donne une base syntaxique à la multiplicité des interprétations observables. Selon les situations, (1) pourra signifier :

« Faire du cinéma ennuie Paul », si Paul exerce une profession liée au cinéma ;

« Ecrire sur le cinéma ennuie Paul », si Paul est journaliste, écrivain ;

« Aller au cinéma ennuie Paul », si la profession de Paul n'est pas prise en compte ;

etc.

Notons au passage que nous ne prétendons pas ici épuiser les significations attribuables à (1), mais simplement indiquer la cohérence de ce point de vue syntaxique avec les effets de sens observables. Cette analyse permet aussi d'expliquer les différences d'interprétation possibles lorsque le sujet est un *Nh*. En effet

Max ennuie Paul

peut signifier soit que Max ennuie volontairement Paul, soit que ce résultat est involontaire (sujet actif ou non actif). On peut, dans ce cadre, considérer que dans la première interprétation on n'a pas affaire à une phrase réduite, mais à un vrai sujet *Nh*, alors que dans la seconde *Max* serait une métonymie issue d'un groupe nominal réduit comme *le discours de Max*, *la présence de Max*, etc.

Pour exemplifier le principe d'extension maximale, on peut se référer au cas du verbe *parler*. A ne considérer que les phrases

- (3) Paul parle à Max
 (4) Paul parle du dernier roman de Borges

on pourrait conclure qu'il existe deux verbes *parler*, l'un avec un complément introduit par *Prép* = : *à*, l'autre avec un complément introduit par *Prép* = : *de*. Or, la phrase

- (5) Paul parle à Max du dernier roman de Borges

suggère que (4) et (5) résultent de l'omission de l'un ou l'autre des compléments. Cet exemple évident ne doit pas cacher les difficultés qui peuvent se rencontrer dans le décompte des arguments. Ainsi, pour *goudronner*, on sera amené à compter trois arguments, la construction d'extension maximale étant du type :

- (6) Max goudronne la route d'un bitume résistant

analogue à

- (7) Max enduit le mur de peinture

Dans cette dernière phrase, en effet, la construction sans le second complément :

- (8) Max enduit le mur

est équivalente à

- (9) Max enduit le mur d'enduit

comme l'atteste la comparaison avec (7).

Ce qui est ainsi noté, c'est que ces verbes ont une sorte d'objet interne, et que leurs arguments désignent *l'agent*, *le lieu* et *la matière* par laquelle s'effectue l'action (« l'instrument » dans la théorie des cas). Notons que l'outil qui sert à réaliser l'action n'est pas un élément pertinent, comme le montrent ses propriétés de complément de phrase, la permutation en tête en particulier :

- (10) A coups de pelle négligents Max goudronne la route d'un bitume résistant

Autrement dit, pour « goudronner », il faut du goudron, une surface, et sûrement un outil, mais celui-ci est indépendant de l'action de goudronner elle-même.

1.2. *Les regroupements*

L'application de ces deux principes formels⁴ — prise en considération de la structure d'extension maximale pour le décompte des arguments et établissement des propriétés lexico-syntaxiques de la construction étudiée — permet un double classement. D'une part, les verbes qui présentent un ensemble statistiquement important de propriétés lexico-syntaxiques communes peuvent être regroupés en classes

syntaxiques et ces classes manifestent souvent une unité sémantique remarquable. Ainsi, la table 4 des constructions à complétives (Gross M. (1975)) est constituée de verbes qui ont une phrase pour sujet et un humain pour objet direct :

Que Marie parte ennuie Max
 Que Marie parte réjouit Max
 Que Marie parte inquiète Max

et la majorité de ses entrées correspond à des verbes dits « de sentiment » : le sujet syntaxique déclenche le sentiment indiqué par le verbe, sentiment éprouvé par l'objet direct humain.

Un autre exemple est fourni par les verbes « de parole » (table 9 de Gross M. (1975)), qui se caractérisent par un sujet humain, une complétive objet et un complément *Nh* avec *Prép* = : à :

Max dit à Eve que Marie part

Appartiendront à cette classe tous les verbes qui entrent dans cette structure lexico-syntaxique :

Max (chante + sussure + psalmodie) à Eve que Marie part

Ce regroupement permet de rendre compte de certains emplois métaphoriques⁵. A partir d'une sous-structure, c'est-à-dire d'une phrase grammaticale qui ne comporte pas tous les arguments, telle que

Le taureau beugle
 Le feu crépite

on rend compte d'emplois particuliers par la présence des caractéristiques lexico-syntaxiques des verbes de parole :

Max beugle à Eve que Marie part
 Le téléscripteur crépite aux journalistes que la guerre est finie

Ce premier principe de classement consistait à rassembler des entrées différentes dans une même classe sur la base de propriétés lexico-syntaxiques partagées. Le second en est un corollaire : pour une même entrée, *i.e.* un seul élément lexical, on distinguera des emplois différents, c'est-à-dire plusieurs verbes, si les constructions présentent des caractéristiques distributionnelles et transformationnelles distinctes. Ainsi, on séparera deux emplois pour le verbe *expliquer*. L'un correspond à la structure

Nh V Qu P à Nh
 = Max explique à Luc que Marie part demain

et l'autre à :

Nnr V Qu P à Nh
 = Le fait que Max ait gagné m'explique que Paul soit triste

Les distinctions qu'il convient d'opérer ne se bornent pas aux constructions dans lesquelles la sélection lexicale des arguments n'est limitée que par les caractéristiques distributionnelles propres au verbe considéré. Ainsi, un emploi de *manger* se définit par un sujet humain et un objet direct désignant une substance ingérable et non liquide :

Max mange (du pain + de la brioche)

Mais on observe également l'expression argotique

Ça ne mange pas de pain

dont la signification (« Ça ne peut pas faire de mal et ça ne coûte rien ») n'est pas calculable à partir du sens de chacun des éléments pris isolément. Dans une telle phrase et pour le sens argotique défini ci-dessus, on observe une restriction quasi totale des distributions :

?Le fait d'aller là-bas ne mange pas de pain

*Ça ne mange pas de brioche

On a affaire ici à une expression figée qu'il est possible de caractériser lexico-syntaxiquement en utilisant les critères qui sont employés pour les constructions libres⁶.

Outre les deux moyens formels que nous venons de citer (étude lexico-syntaxique des distributions « libres » et des distributions « figées »), on dispose d'un autre outil pour distinguer les emplois verbaux. En effet, il peut exister des relations entre une construction verbale et une construction nominale dont le substantif est morphologiquement relié au verbe :

Luc décrit sa maison à Max

Luc fait à Max la description de sa maison

Nous allons examiner maintenant les solutions retenues pour étudier cette relation de nominalisation dans le cadre des lexiques-grammaires.

2. CONSTRUCTIONS VERBALES ET NOMINALISATIONS

2.1. *Rappel des principales analyses*

Très schématiquement, on peut dire que la nominalisation a reçu deux types de traitement. D'une part, la linguistique descriptive envisageait le phénomène sous un aspect uniquement lexical ; on étudiait la *dérivation* — c'est-à-dire la combinaison des affixes et des racines (ou les formations dites régressives : *offrir / offre*) — considérée comme « un mode de formation de "mots" (substantifs, verbes, adjectifs, adverbes) [qui] a pour objet d'accroître le stock lexical » (Dubois (1969 : 43)). L'essentiel de cette approche consiste à définir les règles morphologiques

qui gouvernent l'addition à un morphème de base d'un ou plusieurs morphèmes, autonomes ou non.

D'autre part, la linguistique transformationnelle considère que la dérivation est « une étape dans un processus transformationnel menant des propositions de base aux phrases réalisées » (Dubois (1969 : 49)). Ainsi, Lees (1960 : 65) recense les contraintes mises en jeu par les opérations qui font passer d'une phrase source aux groupes nominaux de surface : apparition du génitif, des déterminants, effacement des marques de temps, de personne, etc.

He drew the picture rapidly (source-sentence)
His rapid drawing of the picture (first nominal)
The rapid drawing of the picture (deleted subject)

Cette approche théorique, adoptée pour le français par J. Dubois, a donné lieu par la suite à de nombreux développements. Chomsky (1975) en particulier affine cette analyse pour l'anglais en opposant les nominaux gérondifs aux nominaux dérivés. Les nominaux gérondifs comme

John's refusing the offer

sont considérés comme des transformations régulières à partir d'une phrase source :

John refuses the offer

Quant aux nominaux dérivés :

John's refusal of the offer

qui se comportent à la fois comme des noms et comme des verbes, ils sont engendrés directement dans la base (hypothèse lexicaliste) : « dans le plus simple des cas, la totalité des traits contextuels des items apparaissant comme verbe dans les syntagmes verbaux et comme nom dérivé dans les nominaux dérivés sera commune aux deux types de contextes » (Chomsky (1975 : 105)). Ces analyses traditionnelles, rappelées ici à grands traits, permettent de situer l'approche retenue au L.A.D.L., approche qui fait intervenir la notion nouvelle de *verbe support*.

2.2. L'analyse par verbe support

Son point de départ réside dans la distinction établie par Harris (1970 : 487), qui mentionne une classe d'opérateurs de verbes nommés *U*, qui se subdivise en plusieurs catégories. Ainsi, dans

- (1a) It rains
(1b) It begins to rain

begin est un opérateur *U* appliqué à (1a) pour donner (1b).

De même, *make* est un opérateur *U* appliqué à (2a) pour donner (2b) :

- (2a) He studies eclipses
(2b) He makes studies of eclipses

Dans les exemples de type (2), on dira que *make* est un verbe support de nominalisation dans la mesure où sa présence explique des propriétés lexico-syntaxiques particulières à la phrase comportant le substantif dérivé, et nous allons justifier cette proposition sur des exemples en français. Si nous considérons une phrase simple comme

(3) Luc agresse Max

et un groupe nominal dont la tête est un substantif dérivé du verbe comme

(4) L'agression de Luc contre Max

on constate que des propositions comme celles de Chomsky dans l'hypothèse lexicaliste rendent mal compte de certains faits. En premier lieu, on note dans le groupe nominal la présence de la préposition *contre* introduisant l'objet alors qu'avec le verbe *agresser* la construction est directe. D'autre part, supposer que la racine *agress* a des traits contextuels différents selon qu'elle se réalise comme *V* ou comme *N* n'est que partiellement conforme à ce que l'on observe. En réalité, l'analyse que l'on peut faire des phrases comportant le *N* = : *agression* sera différente selon le verbe qui régit le substantif dérivé. Si l'on compare :

(3) Luc agresse Max

(3a) Luc commet une agression contre Max

(3b) Luc rapporte une agression contre Max

on constate que (3a) est une paraphrase de (3), alors que ce n'est pas le cas de (3b), et que l'existence ou non de la relation paraphrastique n'est pas, à proprement parler, liée à la différence de sens entre *commettre* et *rapporter*, mais à la différence des relations syntaxiques que chaque construction établit entre les arguments. En effet, dans (3), *Luc* est agent de *agresser* et *Max* objet ; dans (3a), *Luc* est également agent de *agression* comme le montre l'impossibilité de phrases telles que :

*Luc commet une agression de lui-même contre Max⁷

*Luc commet une agression de Paul contre Max

Par contre dans (3b) *Luc* peut être ou non l'agent de *agression* :

Luc rapporte une agression de lui-même contre Max

Luc rapporte une agression de Paul contre Max

Ces constatations amènent à postuler que dans la phrase (3b) figure un groupe nominal analogue à (4), dans lequel le substantif *agression* peut être accompagné de ses deux arguments (l'agent et l'objet) et que ce groupe nominal ne peut être issu que de la phrase (3a) où l'on observe ces mêmes arguments et la *Prép* = : *contre*. Ainsi (3b), pourtant de même forme de surface que (3a), ne sera pas considérée comme une phrase simple dans la mesure où elle contient la phrase (3a) réduite à un groupe nominal⁸. Cette possibilité de réduction est d'ailleurs l'une des proprié-

tés qui caractérisent les phrases à verbe support du type (3a), comme nous allons le voir sur de nouveaux exemples.

2.3. *Les propriétés des constructions à support*

Le terme de *support* a été retenu (Daladier : (1978)) pour rappeler que ces verbes sont essentiellement porteurs des marques de personne, de temps et de nombre dans ces constructions où ils apparaissent comme plus ou moins dépourvus de leur « sens plein » :

Paul donne une gifle à Luc

comparé à

Paul donne (de l'argent + une montre + etc.) à Luc

Ce qui caractérise un emploi de verbe comme support, c'est le fait que, à la différence de la rection ordinaire, ce n'est pas le verbe qui impose ses arguments à la phrase, mais le nom supporté. Ce phénomène apparaît à travers plusieurs propriétés particulières dont aucune, prise isolément, n'est à la fois nécessaire et suffisante, mais qui, dans leur ensemble, permettent d'établir nettement les distinctions. Elles sont au nombre de trois : contrainte sur le déterminant du *N* supporté, double analyse du complément *N Prép N*, formation du groupe nominal par effacement du verbe support. Soit les phrases :

- (5) Paul admire excessivement (Max + ce tableau)
- (6) Paul a une admiration excessive pour (Max + ce tableau)

On constate :

a) que l'on ne peut adjoindre un complément de nom ou un possessif au substantif *admiration* :

*Paul a (l'admiration d'Eve + ton admiration) pour (Max + ce tableau)

sauf avec l'interprétation « la même admiration que ... », ce qui s'explique par le fait que dans (6) comme dans (5) *Paul* est l'agent de *admirer* / *admiration*. L'emploi « normal » de *avoir*⁹ ne présente pas cette contrainte :

Paul a (un canif + ton canif + le canif de Luc) dans sa poche

b) que le groupe nominal *une admiration excessive pour Max* s'analyse de deux façons avec *avoir* et d'une seule avec un verbe « ordinaire ». Cette propriété est mise en valeur par des opérations de déplacement de syntagmes nominaux comme l'extraction dans *c'est....que*, la passivation, la relativation, etc. Si nous prenons une phrase de même forme que (6)

- (7) Paul réproouve une admiration excessive pour Max

nous constatons qu'il n'y a qu'une seule possibilité pour insérer le groupe *une admiration excessive pour Max* dans une relative :

- (7a) L'admiration excessive pour Max que Paul réprouve (est normale)
 (7b) *L'admiration excessive que Paul réprouve pour Max (est normale)

alors que les deux possibilités sont admises avec *avoir* :

- (6a) L'admiration excessive pour Max que Paul a (est normale)
 (6b) L'admiration excessive que Paul a pour Max (est normale)

Le comportement syntaxique observé dans les phrases (a) est le comportement normal d'un groupe nominal complexe dans une opération d'extraction :

Le canif de Luc que Max a dans sa poche est très ordinaire

La dislocation que l'on constate dans la phrase (6b), et que l'on désigne par le terme de *double analyse*¹⁰, s'explique par le fait, corrélé d'ailleurs à la contrainte sur le déterminant, que les relations d'arguments ne sont pas établies par le verbe *avoir* mais par le substantif *admiration* qui a, nous l'avons vu, deux arguments (l'agent : *Paul* et l'objet : *Max*), alors que dans les phrases (7), pour le verbe *réprouver*, à deux arguments lui aussi, si l'agent est le même : *Paul*, l'objet n'est plus *Max* mais le groupe *admiration pour Max*.

c) que le GN = : *l'admiration de Paul pour Max*, en relation avec la phrase (6) et non avec la phrase (5) à cause de la préposition qu'on y observe, peut se dériver de cette phrase (6) par un effacement du verbe support *avoir* et la réinsertion de son sujet *Paul* sous forme de complément de nom en *de* (opération de réduction [*Red Vsup*]), alors que pour la phrase (7), la formation d'un GN requiert la passivation, l'effacement de l'auxiliaire et la réinsertion du sujet sous forme de complément d'agent :

- L'admiration de Paul pour Max (est normale)
 L'admiration excessive pour Max réprouvée par Paul (est normale)

Nous retrouvons ici une caractéristique déjà notée au paragraphe précédent : la phrase avec le verbe *réprouver* contient, sous forme réduite et avec un argument d'*admiration* effacé, la phrase à support. Sa construction est analogue à (8) où tous les arguments de la phrase à support sont présents :

- (8) Paul réprouve une admiration excessive de X pour Max

Enfin, et nous y reviendrons plus loin, il est évident que ce n'est pas seulement le verbe *avoir* qui a des propriétés de support avec le *N* = : *admiration* : on peut conduire la même analyse avec des verbes comme *éprouver*, *ressentir*, etc. Cette notion de verbe support recouvre donc un ensemble de propriétés syntaxiques et sémantiques et non une unité lexicale en tant que telle ; son principal intérêt est d'éclairer les rela-

tions d'arguments organisées autour des substantifs (et des adjectifs) prédicatifs. Une autre notion intervient également dans ce domaine, celle de verbe opérateur, que nous présentons au paragraphe suivant ¹¹.

2.4. *L'analyse par verbe opérateur*

Cette notion se fonde sur deux observations essentielles :

- a) certaines phrases, présentant apparemment la structure d'une phrase simple, contiennent des groupes nominaux issus de phrases à support auxquelles elles ajoutent un argument ;
- b) ce phénomène offre une régularité considérable sur des formes de phrases à support largement différentes.

Le premier point peut être illustré par les paires suivantes :

- (9a) Max a de l'enthousiasme
- (9b) Ceci déclenche l'enthousiasme de Max
- (10a) Il y a de l'enthousiasme chez Max
- (10b) Ceci déclenche de l'enthousiasme chez Max
- (11a) Paul a eu un choc
- (11b) Ceci fait un choc à Paul
- (12a) Max a faim
- (12b) Ceci donne faim à Max

où l'on constate que les phrases (b) contiennent dans les compléments prépositionnels les mêmes relations d'arguments que dans les phrases à support (a).

En ce qui concerne le second, on note des relations analogues dans des paires comme :

- (13a) Max est en colère
- (13b) Ceci a mis Max en colère
- (14a) Luc a le champ libre
- (14b) Ceci laisse le champ libre à Luc
- (15a) L'eau est rouge
- (15b) Ceci rend l'eau rouge

Ces observations conduisent Gross M. (1975 et 1981) à analyser les phrases (b) par l'application d'un opérateur muni de son sujet (en général un sujet phrastique) comme *Ceci rend #*, *Ceci laisse #*, etc. à des phrases à support :

Ceci laisse # Luc a le champ libre
Ceci laisse le champ libre à Luc

Il propose également un second type d'opérateur, les *opérateurs à lien*, dont le sujet se lie à un complément de la phrase à laquelle ils s'appliquent :

- (16a) Max prend # Cet atelier est sous la responsabilité de Max
- (16b) Max prend cet atelier sous sa responsabilité

- (17a) Max a # La sœur de Max est malade
 (17b) Max a sa sœur malade
 (18a) Max a # Il y a la sœur de Max qui est malade
 (18b) Max a sa sœur qui est malade

Dans ces exemples, et en particulier les deux derniers, on peut vérifier que c'est bien le verbe support qui est effacé lors de l'application de l'opérateur.

Ainsi, grâce aux notions de support et d'opérateur, on est à même de rendre compte des contraintes syntaxiques observées dans les phrases apparentées en établissant le décompte des arguments au niveau de la phrase simple.

3. NOMINALISATIONS ET PARAPHRASES

Le contenu essentiellement syntaxique et technique de l'exposé qui précède ne doit pas faire perdre de vue les objectifs à moyen et long terme de la constitution d'un lexique-grammaire. Les activités classificatoires qui caractérisent actuellement ce travail ne constituent pas un but en elles-mêmes, mais sont au contraire la condition, incontournable à notre avis, d'une connaissance empiriquement raisonnée des phénomènes de sens. Autrement dit, sémantique et pragmatique ne peuvent faire l'économie d'une description de la combinatoire lexico-syntaxique des mots de la langue. Faute d'être à même de reconstruire d'un seul coup tout l'édifice de la signification, il est, semble-t-il, raisonnable de commencer par reconnaître le plan et l'architecture de l'étage inférieur, celui de la structuration du lexique. Dans ce domaine, les notions de support et d'opérateur sont des moyens d'investigation particulièrement efficaces.

3.1. *Homogénéité du traitement syntaxique*

Nous avons jusqu'ici presque exclusivement choisi nos exemples dans le champ du verbe. En réalité, le traitement proposé pour les nominalisations verbales est tout à fait général. Il permet de rendre compte de la parenté entre constructions adjectivales et constructions nominales (Meunier (1981)), par l'étude de la relation entre les phrases de paires telles que :

L'eau est boueuse
 Il y a de la boue dans l'eau

ou

Que Max vienne est vraisemblable
 Que Max vienne a une certaine vraisemblance

étude qui recense, analyse et répartit en classes de constructions plus de 2 500 paires de ce type. Par ailleurs, les travaux sur la nominalisation verbale par support ont amené à prendre en compte d'une part des constructions nominales prédicatives sans lien morphologique avec un autre élément du lexique (exemples a), et, d'autre part, des constructions figées (exemples b) :

- (a) Luc a un grand ascendant sur Max
Luc donne son aval à Max
Luc fait l'exégèse du texte
- (b) Luc est en compte avec Max
Luc fait feu sur l'ennemi

Ces deux ensembles répertorient également plusieurs milliers d'items. Le premier compte actuellement des travaux exhaustifs sur *faire, avoir, donner* et le second, une description complète des expressions en *être Prép* (pour les références, consulter Gross G. & Vivès éd. (1986)). Au total, ce sont plus de 100 000 phrases simples du français qui sont ainsi décrites et qui fournissent une base de données utiles pour la connaissance de la combinatoire lexicale de la langue.

3.2. La combinatoire lexicale

Par le terme de combinatoire lexicale nous nous référons à un résultat inattendu de ces recherches syntaxiques. Partant de constructions simples perçues comme des constructions canoniques et dont on étudiait d'abord les propriétés syntagmatiques (distribution des arguments, déterminants, etc.) :

- (19a) Max admire Luc
- (19b) Max a une certaine admiration pour Luc

on a été conduit à envisager, sur le plan paradigmatique, les diverses substitutions possibles. Nous avons fait allusion au paragraphe 2.3. au fait que dans une phrase comme (19b) plusieurs verbes pouvaient commuter avec *avoir* en conservant les propriétés de support :

Max (a + éprouve + ressent) une certaine admiration pour Luc

Cette situation est générale au sens où supports et opérateurs forment des classes paradigmatiques à l'intérieur desquelles les différents éléments présentent des valeurs sémantiques diverses que le cadre syntaxique retenu permet de regrouper et d'étudier. Cet aspect du problème n'a pas jusqu'ici fait l'objet d'une étude d'ensemble exhaustive, mais les résultats obtenus ouvrent des perspectives intéressantes. Il semble en effet possible d'établir, à l'intérieur de ces classes paradigmatiques, des distinctions entre les variantes fondées sur les différences de sens qu'elles introduisent.

On relève des variantes lexicales qui, d'une part, semblent très voisines en sens dans une même structure et qui, d'autre part, établissent

une sorte d'équivalence sémantique à travers des structures syntaxiques différentes :

Max (a + possède + présente) une excellente santé
 Max (jouit + dispose) d'une excellente santé
 Max est en excellente santé

Notons encore une fois, à propos de ces exemples, que les supports ne sont pas commutables entre eux au hasard :

*Max dispose d'une certaine admiration
 *Max ressent une excellente santé

Par ailleurs, on observe parallèlement à des verbes supports fréquents comme *avoir*, *faire*, *éprouver*

Max a des illusions sur ses capacités
 Max (a + fait) le projet de se retirer
 Max (a + éprouve) de la tendresse pour Eve

d'autres verbes porteurs de nuances sémantiques diverses par rapport au sens initial de l'expression et qui conservent les propriétés de support :

Max (garde + conserve + entretient + nourrit + berce + *mijote + *couve) des illusions sur ses capacités
 Max (garde + conserve + entretient + nourrit + berce + mijote + couve) le projet de se retirer
 Max (garde + conserve + entretient + nourrit + *berce + *mijote + *couve) de la tendresse pour Eve

Comme on le voit, la compatibilité de la variante ne peut pas être prédite à partir du support mais semble dépendre de chaque combinaison lexicale (*Vsup*, *N* ou *V-n* ou *Adj-n*). Ces variantes, qui pour la plupart introduisent des nuances aspectuelles, ne peuvent être recensées que par un double balayage du lexique qui reste encore à faire : le premier vise à établir pour un support donné la liste des substantifs avec lesquels il se combine et la classification syntaxique des constructions répertoriées ; le second consistera à confronter systématiquement chaque combinaison (*Vsup*, *N*) à tous les verbes pour établir la liste de ceux qui peuvent commuter avec le *Vsup*, en conservant ou modifiant de façon régulière le sens de la construction de départ. Cette combinatoire est considérable de tous les points de vue ; Giry-Schneider (1978) dénombre 95 variantes combinables avec le *N* = : *agression* à partir de la construction à support *commettre une agression contre N* ; G. Gross (à paraître) recense une liste de plus de 60 équivalents de *donner* dans les constructions en *avoir*, *donner*, *recevoir*¹².

Il s'agit donc d'un aspect numériquement important du lexique, mais, et c'est là son caractère inattendu, il se présente sous forme de listes finies, ce qui laisse supposer que, pour s'exprimer, le locuteur exerce des choix à l'intérieur d'une combinatoire déjà fixée dans la structure de la langue. Autrement dit, nous savons que *couver* peut commuter avec *avoir* dans l'expression *avoir un projet* mais pas dans l'expres-

sion *avoir des illusions*. Il semble qu'il y ait là une base de recherche intéressante pour l'étude de la paraphrase : de telles listes, si elles étaient établies, fourniraient de façon substantielle et sur de larges secteurs du lexique ce que Fuchs (1982 : 37) désigne comme « des familles d'énoncés apparentés [...] qui doivent, en toute rigueur, être considérés comme des "candidats à la paraphrase" ».

Si pour l'ensemble des constructions nominales dont l'étude a déjà été réalisée au L.A.D.L. on ne dispose pas de ces informations sur les variantes, elles existent cependant pour certains secteurs du lexique-grammaire en voie de constitution.

Danlos (1985) distingue trois types de variantes aspectuelles du *Vsup* = : *être Prép*, constituées par des « verbes de mouvement » de la table 2 de Gross M. (1975) (*entrer, partir, venir, passer*) ou des verbes locatifs intransitifs (*plonger, tomber, naviguer*) :

i) type inchoatif illustré par la phrase

Luc entre dans une colère noire

par rapport à laquelle la phrase en *être*

Luc est dans une colère noire

décrit l'état final.

ii) type « terminatif » illustré par la phrase

Luc sort du coma

par rapport à laquelle la phrase en *être*

Luc est dans le coma

décrit l'état initial. On remarquera qu'ici on n'a pas affaire à une substitution de *être* par *sortir* mais à une substitution de *être Prép* par *sortir de*.

iii) type « statique » illustré par l'exemple

Luc nage dans le bonheur

par rapport à laquelle la phrase en *être*

Luc est dans le bonheur

décrit un état simultanément. Le verbe *nager* semble être un « intensif » du verbe *être*.

Elle distingue également des variantes aspectuelles de l'opérateur causatif privilégié de *être Prép* : *mettre*. Ces variantes sont des verbes « causatifs de mouvement » de la table 3 de Gross M. (1975) (*envoyer, emmener, conduire*) ou des verbes locatifs intransitifs (*plonger, propulser, enfoncer*). Elles présentent les mêmes types de différences aspectuelles par rapport aux phrases en *être Prép* :

i) type inchoatif

Cet indice a envoyé Luc sur une voie de garage
Etat final : Luc est sur une voie de garage

ii) type « terminatif »

Cet héritage a sorti Luc de la misère
Etat initial : Luc est dans la misère

iii) type « statique »

(1) Max a enfoncé Luc dans la misère
Etat simultané : Luc est dans la misère

Indiquons que certains locuteurs ont une interprétation « inchoative » de (1), c'est-à-dire une interprétation où Luc n'était pas dans la misère avant que Max ne l'y enfonce. Cette interprétation est interdite lorsque l'on remplace l'article défini par un adjectif possessif

(2) Max a enfoncé Luc dans sa misère

comme le montre la paraphrase suivante de (2) :

Max a enfoncé Luc dans la misère où il était

Pour le verbe support *avoir*, la même relation régulière des variations aspectuelles s'observe avec le paradigme *prendre, garder, perdre*, en partie étudié dans Vivès (1983), qui se rencontre dans divers contextes :
— nominalisation verbale :

Le wagon se balance
Le wagon prend un certain balancement
Le wagon a un certain balancement
Le wagon garde un certain balancement
Le wagon perd (tout + son) balancement

— nominalisation adjectivale :

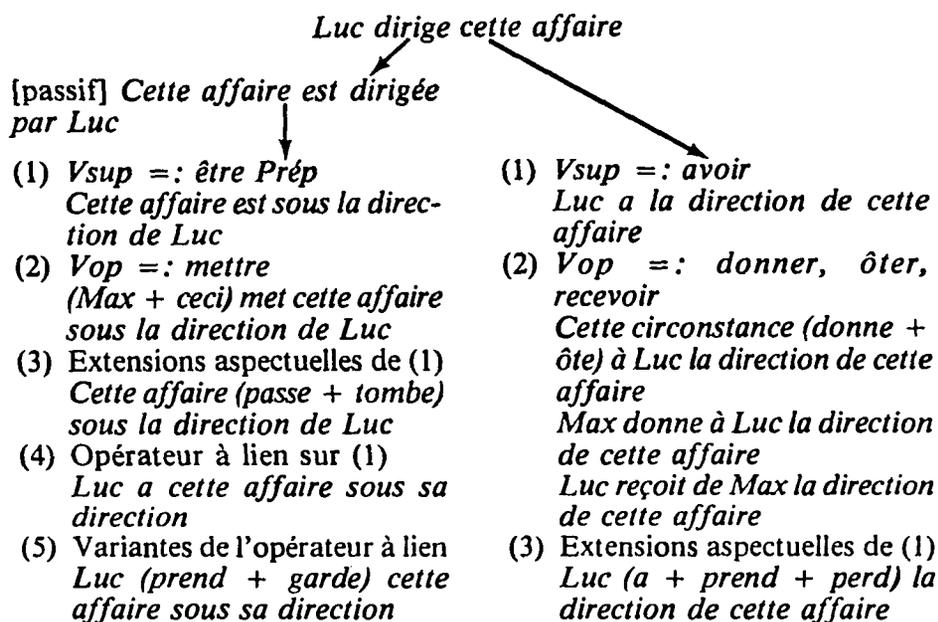
(Max + cette façon de faire) est élégant(e)
(Max + cette façon de faire) prend une certaine élégance
(Max + cette façon de faire) a une certaine élégance
(Max + cette façon de faire) garde une certaine élégance
(Max + cette façon de faire) perd (toute + son) élégance

— *N* non dérivés :

Cette mode prend un impact considérable sur les jeunes
Cette mode a un impact considérable sur les jeunes
Cette mode garde un impact considérable sur les jeunes
Cette mode perd (tout + son) impact sur les jeunes

On remarque dans ces exemples des régularités beaucoup plus tributaires de la structuration du lexique que de la créativité des locuteurs poten-

tiels. Une autre illustration d'ensemble de phrases « candidates à la paraphrase » susceptibles d'être obtenues par cette combinatoire lexicosyntaxique est fournie par le diagramme suivant :



où l'on observe le jeu des relations d'équivalence mises en œuvre par la nominalisation par supports et l'application d'opérateurs.

CONCLUSION

Pour terminer, nous reviendrons à notre propos initial. Nous espérons avoir montré, au terme de cette présentation souvent rapide, que les études distributionnelles peuvent apporter des données indispensables à qui se préoccupe des phénomènes de sens, en fournissant sous la forme de lexiques-grammaires des informations régulées par un cadre théorique et validées par leur exhaustivité sur l'ensemble des mots. Il ne s'agit pas d'exemples plus ou moins nombreux examinés pour présenter des faits linguistiques, mais de la structuration des faits linguistiques, à un certain niveau, tels qu'ils apparaissent après l'examen de tous les exemples que peut fournir le lexique. Il est probable que de tels instruments seront d'une importance capitale pour les recherches menant à la construction d'analyseurs ou de générateurs automatiques de textes dans des domaines non spécifiques.

ROBERT VIVÈS

Université de Paris VIII et L.A.D.L.

NOTES

1. « Empiriquement » doit être entendu ici dans un double sens : à la fois au regard du savoir linguistique historiquement accumulé et en comparaison avec les descriptions existantes (dictionnaires et grammaires).

2. On entendra par *distribution* la caractérisation lexico-syntaxique des éléments occupant une place donnée dans une construction. Il s'agit de la nature lexicale de l'élément considéré, déterminée sur la base de tests syntaxiques (cf. Z.S. Harris).

Les catégories générales sont les suivantes :

— un nom humain, *Nh*, répond à la question « qui ? » ou peut apparaître comme sujet d'un « verbe de parole » ;

— un nom non humain, *N-h*, répond à la question « quoi ? » ;

— un nom non restreint, *Nnr*, est un élément lexical qui peut être soit *Nh*, soit *N-h*, soit une complétive (*Que P*), soit une infinitive (*Vinf*), soit certaines nominalisations de verbes (*V-n*).

Elles peuvent en outre être spécifiées par des « classifieurs » (*Nclass*) ; cf. Guillet (1986).

Sous le terme *transformations*, on répertorie les modifications que peuvent subir ces éléments (substitution ou déplacement) telles que la pronominalisation, l'effacement, la passivation, l'extraposition, etc.

3. Une approche différente de ce problème, sur des bases théoriques partiellement voisines, est présentée dans Blanche-Benveniste & al. (1984).

4. Ces principes ont été présentés en détail dans, notamment, Boons, Guillet & Leclère (1976) et Gross M. (1975).

5. Cf. Boons (1971) et Guillet (1986).

6. Sur ce sujet, voir Gross M. (1982) qui répertorie, analyse et classe plus de 15 000 expressions de ce type.

7. La phrase devient évidemment correcte si on interprète le groupe prépositionnel de *lui-même* comme un complément de phrase.

8. Dans le cadre chomskyen, Cattell (1984) mène une analyse dont les conclusions rejoignent en partie les résultats obtenus au L.A.D.L.

9. Pour cet exemple, l'emploi « normal » est évidemment en relation avec la nature « concrète » de l'objet direct. D'autres faits, cependant, montrent que l'on ne peut établir une stricte corrélation entre objet « abstrait » et verbe support.

10. Pour que la double analyse soit observable, il faut que la phrase de départ permette la relativation, c'est-à-dire que le déterminant du nom ne soit ni vide ni défini.

11. Pour des informations plus détaillées, en particulier sur l'ensemble des références bibliographiques ayant trait à ces notions, on peut se reporter à Gross G. & Vivès éds. (1986).

12. Il s'agit de phrases où la permutation des arguments entraîne des correspondances sémantiques systématiques :

Max a donné à Luc l'autorisation de partir

Luc a reçu de Max l'autorisation de partir

Luc a eu (de Max) l'autorisation de partir

BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHE-BENVENISTE C. & al. (1984), *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF.
- BOONS J.-P. (1971), « Métaphore et baisse de la redondance », *Langue Française* 11, pp. 15-16.
- BOONS J.-P., GUILLET A., LECLÈRE Ch. (1976), *La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives*, Genève, Droz.
- CATTELL R. (1984), *Composite Predicates in English, Syntax and Semantics*, Vol. 17, Academic Press.
- CHOMSKY N. (1975), *Questions de sémantique*, Paris, Editions du Seuil.

- DALADIER A. (1978), *Problèmes d'analyse d'un type de nominalisations en français et de certains groupes nominaux complexes*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, L.A.D.L.
- DANLOS L. (1985), « Présentation de la classification des phrases *No être Prép X W* », Communication au 4^e Colloque Européen sur la Grammaire et le Lexique comparés des Langues Romanes, Lisbonne, à paraître.
- DUBOIS J. (1969), *Grammaire structurale du français : la phrase et les transformations*, Paris, Larousse.
- FUCHS C. (1982), *La paraphrase*, Paris, P.U.F.
- GIRY-SCHNEIDER J. (1978), « L'interprétation aspectuelle des constructions verbales à double analyse », *Linguisticae Investigationes* 11.1, pp. 23-53.
- GROSS G. (à paraître), *Etude syntaxique de constructions converses*, Thèse de doctorat d'état, Université Paris XIII.
- GROSS G. & VIVÈS R. éds. (1986), « Syntaxe des noms », *Langue Française* 69.
- GROSS M. (1975), *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
(1981), « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages* 63, pp. 7-52.
(1982), « Une classification des phrases figées du français », *Revue Québécoise de Linguistique* 11.2, Montréal.
- GUILLET A. (1986), « Représentation des distributions dans un lexique-grammaire », *Langue française* 69, pp. 85-107.
- HARRIS Z.S. (1970), *Papers in Structural and Transformational Linguistics*, Dordrecht, Reidel.
- LEES R.B. (1960), *The Grammar of English Nominalizations*, La Haye, Mouton.
- LUSSATO B. (1981), *Le défi informatique*, Paris, Fayard.
- MEUNIER A. (1981), *Nominalisations d'adjectifs par verbes supports*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université Paris VII et L.A.D.L.
- VIVÈS R. (1983), *Avoir, prendre, perdre : constructions à verbe support et extensions aspectuelles*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université Paris VIII et L.A.D.L.



"Les effacements dans les noms composés de type
NOM + NOM. Approche du problème"

Rapport scientifique de
coopération franco-québécoise,
septembre 1988
(Vivès 1988b)

R. VIVES
Université Paris VIII et
Laboratoire de Linguistique Informatique Paris XIII

LES EFFACEMENTS DANS LES NOMS COMPOSÉS DE TYPE NOM + NOM :
APPROCHE DU PROBLÈME

Remarques préliminaires

On sait que dans le lexique, à côté des mots dits simples qui se caractérisent graphiquement comme une suite de lettres bornée à droite et à gauche par ce que l'on appelle un espace en typographie, on trouve des entités formées de deux ou plusieurs mots, que l'on appelle mots composés, qui peuvent appartenir à toutes les catégories des parties du discours (verbes, noms, adjectifs, etc.) et être le résultat de divers types de combinaisons morpho-syntaxiques. Ce point de vue permet de distinguer, à l'intérieur de ce vaste ensemble (Cf. G. Gross, 1988 et M. Mathieu-Colas, à paraître), les noms composés de deux substantifs conjoints (*chou-fleur* vs *navet*), qui présentent les mêmes propriétés syntaxiques que les noms simples, c'est-à-dire qui peuvent occuper toutes les positions d'arguments (sujet, objet, complément de nom, etc.)

Ces groupes de forme N + N sont caractérisables immédiatement, à la différence, par exemple, des composés de forme N + Adj ou N Prép N, parce que leur cohésion vient de la juxtaposition de deux substantifs, relation syntagmatique spécifique. En effet, c'est l'expansion prépositionnelle qui permet de joindre plusieurs noms en groupe nominal : *un livre de maths, un manche en bois*. En dehors des entités N + N juxtaposées, le seul cas où l'on trouve deux noms accolés l'un à l'autre sans ponctuation ou sans préposition s'identifie comme une construction verbale particulière, l'attribut de l'objet.

Dans :

- (1) *On a nommé le concierge président*
(nommer, on, concierge, président)

il est clair que *concierge* et *président* sont deux arguments du verbe *nommer*. Et qu'il n'y a rien de commun entre la suite NN de (1) et celle de (2)

- (2) *J'ai rencontré un homme grenouille*
(rencontrer, je, homme grenouille)

où *homme grenouille* constitue un seul argument du verbe *rencontrer*. Il n'y a donc aucune difficulté à distinguer la suite NN de (1), tributaire de la syntaxe de la phrase, de celle de (2), tributaire du lexique, et qui constitue un seul argument comme pourrait le faire un mot simple.

Les suites NN de type (2) sont extrêmement nombreuses en français, et nous fondons nos remarques sur une liste de plus de 3000 exemples recueillis dans les dictionnaires, la presse, la littérature, la publicité, les conversations entendues. Plusieurs études sont actuellement en cours (Cf. L. Danlos, 1988) pour caractériser ces formations, les catégoriser, expliciter leurs propriétés syntaxiques, distributionnelles et morphologiques.

Le présent travail, qui contribue à cette étude générale, est centré sur la syntaxe. Il vise à montrer que certaines des suites de N juxtaposés du type (2) peuvent s'expliquer par des effacements. Pour poser le problème dans ses grandes lignes, nous dirons qu'une suite NN comme *homme grenouille*, par exemple, forme un bloc, qu'il n'y a pas entre *homme* et *grenouille* de liens syntaxiques raisonnablement analysables et que la relation unissant les deux termes est essentiellement sémantique. Par contre, on peut rapprocher *un congé maladie* de *un congé de maladie* ou *une assurance incendie* de *une assurance contre l'incendie*, et supposer que la juxtaposition résulte de l'effacement de la préposition, accompagné dans le second cas de l'effacement du déterminant.

Notre démarche comporte deux étapes. Nous recensons d'abord, en dehors des suites de deux N juxtaposés, les exemples d'effacement qui ont été répertoriés dans la syntaxe générale. Puis nous examinons quelles sont les suites de notre liste pour lesquelles on peut postuler tel ou tel type d'effacement, en essayant de les caractériser syntaxiquement et lexicalement, et en proposant une explication du mécanisme de l'effacement chaque fois que cela nous sera possible.

1. Différents cas d'effacement

La notion d'effacement est depuis longtemps présente en linguistique. En rhétorique et dans la grammaire dite traditionnelle, on la trouve dans des concepts comme ceux d'anacoluthé, d'asyndète ou d'ellipse. La théorie transformationnelle de Harris fait de l'effacement ("zeroing") un cas particulier des transformations de réduction qui sont l'un des mécanismes de base de la grammaire (Cf. Harris, 1976).

Nous nous contenterons ici de signaler différents cas d'effacement bien étudiés pour montrer qu'ils peuvent se rencontrer dans un grand nombre de contextes grammaticaux.

1.1 Effacements de verbes

* effacement du verbe *être* (et du relatif) dans la formation d'épithètes :

un livre qui est vert = un livre vert

*un livre qui est à couverture jaune = un livre à
couverture jaune*

* effacement du verbe-support et du relatif, (M. Gross, 1981) :

*l'attaque que fait Max contre le fort
= l'attaque de Max contre le fort*

* effacement du verbe approprié (et de la préposition) :

*J'ai à (passer + surveiller) un examen demain
= J'ai un examen demain*

*J'ai du travail à faire
= J'ai du travail*

* effacement du sujet et de l'auxiliaire :

J'ai mangé du pain et j'ai bu du vin
= *J'ai mangé du pain et bu du vin*

1.2 Effacement de noms

* effacement de noms répétés :

des livres de maths et des livres de physique
= *des livres de maths et de physique*

* effacement de noms appropriés :

Il boit de l'alcool = *Il boit*

Son nez est en forme de poire = *Son nez est en poire*

Il est à une (hauteur + profondeur + distance) de 800 m
= *Il est à 800 m*

sur ces entrefaites = *sur ce*

* effacement de noms appropriés avec restructuration :

Le comportement en virage de cette moto est formidable
= *Cette moto est formidable dans son comportement en virage*
= *Cette moto est formidable en virage* (R. Vivès, 1982)

1.3 Effacement de préposition

* avec un verbe :

parler de politique = *parler politique*

* avec un nom :

le mot d'ellipse désigne ... = *le mot ellipse désigne ...*

1.4 Effacement de conjonction

Luc et Max et moi partons demain = *Luc, Max et moi partons demain*

1.5 Effacement du nombre

Les hommes sont mortels = *L'homme est mortel*

1.6 Effacement du déterminant

**beaucoup de des animaux* = *beaucoup d'animaux*

Cette rapide récapitulation des principaux cas d'effacement montre la variété et l'étendue du phénomène, et laisse deviner la diversité des conditions sous lesquelles il se produit. Dans les chapitres qui suivent, nous montrerons que la plupart des cas évoqués ci-dessus peuvent rendre compte de la structure syntagmatique de certains NN.

2. Types de NN exclus de l'étude

Pour des raisons de place, nous nous limiterons à l'examen de deux configurations de NN, qui feront l'objet des chapitres 3 et 4. Nous indiquons ici les types de NN qui ne seront pas abordés, en nous référant à la classification proposée par N. Catach, 1981, partiellement reprise, discutée et complétée par A. Tutin, 1986.

Il s'agit des types suivants :

* dans N1N2, N2 remplit une fonction adjectivale :

un sujet bateau, un problème clé, une assistance record,
etc.

* dans N1N2, N2 est une apposition :

l'état patron, un discours programme, un navire espion,
etc.

* N1 et N2 sont liés par une coordination :

un moine soldat est un moine et un soldat

un ampli-tuner est un ampli et un tuner

* dans N1N2, N1 provient de la réduction d'un groupe prépositionnel :

côté finances = du côté des finances

question économies = sur la question des économies

* dans N1N2, aucun lien autre que sémantique ne relie N1 à N2, et le groupe est distributionnellement figé :

un bébé éprouvette

**un nouveau-né éprouvette*

**un bébé tube à essai*

un homme grenouille

?une femme grenouille

**un homme batracien*

**un enfant grenouille*

Ces catégories ne sont écartées de ce travail que pour des raisons conjoncturelles, et leurs propriétés syntaxiques, y compris du point de vue de l'effacement, devront faire l'objet d'études ultérieures.

3. Les effacements dans les groupes nominaux "ordinaires"

Nous utilisons le terme "ordinaire" pour opposer des groupes de forme N Prép N dont les sources peuvent être très diverses, par opposition aux séquences issues de la réduction de phrases à verbe-support que nous étudions au chapitre 4. Ici, nous mettrons en rapport des formes juxtaposées comme *un congé maladie* avec des formes comportant une préposition comme *un congé de maladie*.

3.1 Les séquences sources

Elles sont de forme : Dét N1 Prép (Dét + E) N2 :

*une coque de plastique, un sandwich au saucisson
un fichier des matières, un steaks avec des frites
une course de haies, des vêtements pour (les + E) enfants*

Il semble vain, dans de tels groupes, de vouloir rétablir un verbe introduisant la préposition, c'est-à-dire de considérer le GN comme la réduction d'une phrase. Dans quelques cas, les paraphrases sont assez naturelles, mais la plupart du temps les reconstitutions sont pour le moins hasardeuses et n'éclairent en rien la présence de la préposition :

*cette coque est (faite + E) de plastique
ce sandwich est au saucisson
*ce fichier est des matières
?*ce fichier contient les matières
cette course est de haies

Laisser de côté la question de l'origine de ces groupes prépositionnels paraît donc raisonnable.

3.2. Les prépositions effacées

Elles sont relativement peu nombreuses. On trouve essentiellement *de, à, pour, en, avec, sur, entre, par.*

* Effacement de *de*.

Il peut intervenir dans des groupes très divers, où *de* traduit des relations sémantiques variées entre N1 et N2 et se trouve remplaçable par d'autres prépositions :

matière :

des bas (de + en) (nylon + dentelle) = des bas (nylon + dentelle)

mais

*des bas de soie = *des bas soie*

usage, destination :

*une antenne de télé = une antenne télé
un coupon de réponse = un coupon-réponse
un atelier de lecture = un atelier lecture
un chèque de repas = un chèque repas*

On note très souvent une équivalence entre la préposition *de* et la préposition *pour* suivie d'un déterminant défini :

*une antenne pour la télé
un coupon pour la réponse
un chèque pour les repas*

Autres relations :

*un album de photos = un album photo(s)
le bassin de l'est = le bassin est
le centre de la ville = le centre ville
la bande du son = la bande son*

du ciment de Portland = du ciment Portland
la méthode de Coué = la méthode Coué
le bleu de Nattier = le bleu Nattier
le rouge de la fraise = le rouge fraise
le rouge de la pourpre = le rouge pourpre
la rubrique de la mode = la rubrique mode

* Effacement de à.

Ici encore, on observe des relations sémantiques variées.

"ingrédient":

une sauce à la moutarde = une sauce moutarde
un thé au citron = un thé citron
mais
*un thé au lait = ?*un thé lait*

Autres relations :

une bière à la pression = une bière pression
un crayon à bille = un crayon bille
un mètre à ruban = un mètre ruban

* Effacement de pour.

La relation sémantique désigne essentiellement la destination, au sens de "destiné à tel usage" :

un compartiment pour les familles = un compartiment famille
une pause pour le café = une pause café
un congé (pour + de) formation = un congé formation
un crayon pour les lèvres = un crayon lèvres
une voie pour les pompiers = une voie pompiers

* Effacement de en.

Outre la notion de "matière", on observe des relations sémantiques diverses :

un circuit en autocar = un circuit autocar
une diapositive en couleurs = une diapositive couleurs
un film en pack = un film pack

* Effacement de avec.

On note également ici une grande diversité, et parfois une concurrence entre la préposition avec et la préposition à :

un café avec du calva = un café calva
un diablo (avec de + à) la menthe = un diablo menthe
un costume avec blouson = un costume blouson

* Effacement de sur.

La relation est essentiellement locative :

un fichier sur disquette = un fichier disquette
un jambon sur assiette = un jambon assiette
une sortie sur imprimante = une sortie imprimante

Mais elle peut être d'une autre nature. Dans une phrase comme :

Le chapitre syntaxe de ce livre est très mauvais

on peut supposer comme source :

le chapitre sur la syntaxe

réduction vraisemblable de :

le chapitre qui porte sur la syntaxe

* Effacement de *entre*

Il s'agit essentiellement de groupes à trois termes :

les relations entre professeur et élèves
= les relations professeur/élèves

* Effacement de *par*

Deux cas semblent se présenter. Le mot qu'introduit *par* est l'agent d'un nom déverbal :

une transmission par satellite = une transmission
satellite ("le satellite transmet..")

un entraînement par friction = un entraînement friction
('la friction entraîne..')

ou il indique un complément circonstanciel :

une lettre par avion = une lettre avion
un index par auteurs = un index auteurs

3.3. Contraintes sur les déterminants

Dans de nombreux cas, l'effacement de la préposition est précédé de l'effacement du déterminant :

une voie pour les pompiers
une voie pour pompiers
une voie pompiers
**une voie les pompiers*
un steaks avec des frites
un steaks avec frites
un steaks frites
**un steaks des frites*

Le déterminant de N2 est souvent contraint par celui de N1 :

Max a le style d'un patron = Max a le style patron

diffère par le sens de : *Max a le style du patron*

mais : *Max a un style de patron = Max a un style patron*

3.4. Effacement du nombre

L'effacement du déterminant LE, générique singulier ou pluriel, s'accompagne souvent de l'effacement du nombre :

une voie pour les pompiers
une voie pour pompiers
une voie pompiers ou une voie pompier

Les usages orthographiques varient sans raison apparente. Dans un catalogue, nous avons relevé :

vêtements femme, vêtements homme, vêtements enfants

Cette approche générale des effacements de préposition est bien évidemment lacunaire. Il faudra étudier beaucoup plus en détails tous les cas répertoriés. Pour les termes désignant des couleurs, la situation est incertaine. Une phrase comme :

Le rouge lui va bien

semble être une réduction de :

La couleur rouge lui va bien

Mais *rouge* est-il nom ou adjectif dans la deuxième phrase ? Les dictionnaires y voient un emploi d'adjectif comme dans :

Le manteau rouge lui va bien

Avec *gris* ou *vert* on a l'impression que la situation change. Doit-on dire *La couleur vert lui va bien* ou *La couleur verte lui va bien*, et les deux phrases ont-elles le même sens ?

4. Les réductions de phrases à verbe-support

Dans pratiquement la totalité des exemples que nous venons de voir au chapitre 3, les NN considérés se trouvent dénoter des objets concrets, et, à ce titre, ne sont pas prédicatifs. Autrement dit, ils ne peuvent être munis d'arguments.

Des formes, en surface tout à fait analogues à celles que nous venons d'examiner au chapitre 3, comme :

un accusé de réception = un accusé réception

doivent recevoir une autre analyse dans la mesure où elles sélectionnent des arguments, comme le montre la phrase :

L'accusé réception de la marchandise de l'expéditeur à l'expéditeur a été égaré par la poste

La description correcte du nom composé *accusé réception* doit faire état des arguments qu'il sélectionne en tant qu'opérateur (au sens de Harris, 1976), question qui ne se pose pas pour les noms concrets, qui entrent en tant qu'arguments simples dans les constructions ordinaires :

Il y a une antenne télé sur le toit de la maison
L'antenne télé (du toit + de la maison) a été abîmée

Pour rendre compte à la fois de la structure interne et des propriétés syntaxiques et distributionnelles de *accusé réception*, il faut remonter à la construction à verbe-support et à une suite de réductions maintenant bien étudiées pour les dérivés de verbes (V-n), d'adjectifs (Adj-n), de noms libres (N).

En l'occurrence, on pourrait postuler la dérivation suivante :

NO accuse à N1 qu'il a reçu la marchandise
NO accuse à N1 réception de la marchandise
NO donne à N1 un accusé de réception de la marchandise
NO donne à N1 un accusé réception de la marchandise

Le détail de la réduction de la complétive importe peu ici ; ce qui compte pour notre analyse, c'est que *accusé de réception* entre dans une construction converse en *donner-recevoir* étudiée par G. Gross, 1987, et que cette forme est susceptible d'un effacement de préposition analogue à ceux que nous avons mentionnés au chapitre 3.

Différents NN sont ainsi analysables au moyen des principaux verbes-supports étudiés (*faire, donner* et leurs variantes) et figurent déjà, pour la plupart, dans les tables de J. Giry-Schneider, 1987 et G. Gross, 1987.

On trouve des différences en ce qui concerne le nombre des arguments conservés après réduction. *Accusé réception* les conserve tous. *Assurance maladie* n'admet que l'agent ou le bénéficiaire :

**L'assurance maladie de la Lloyd à Max est avantageuse*
L'assurance maladie (de la Lloyd + de Max) est avantageuse

La phrase source est probablement une phrase complexe dans laquelle s'opèrent des effacements et des réductions mettant en jeu une relative, un nom approprié, un argument répété :

La Lloyd a fait à Max un contrat qui assure Max contre la maladie
La Lloyd a fait à Max un contrat d'assurance contre la maladie
La Lloyd a fait à Max une assurance contre la maladie
La Lloyd a fait à Max une assurance maladie

et les groupes nominaux à complément de nom proviennent de la dernière phrase.

Comme on le voit, les arguments sélectionnés par le NN peuvent avoir des sources très complexes. *La Lloyd* et *Max* sont des arguments de *faire un contrat*, et *contre la maladie* un argument de *assurer*.

Par ailleurs, *assurance vie* et *assurance vieillesse* impliquent des prépositions différentes dans la relative source, prépositions qui font partie de la distribution normale de *assurer* :

un contrat qui assure Max sur la vie
un contrat qui assure Max pour la vieillesse

On retrouve cette situation avec un terme comme *contrat qualité*. On ne peut, semble-t-il, rendre compte d'une phrase comme :

Le contrat qualité de Renault est une escroquerie

qu'en partant de la phrase :

Renault fait à ses clients un contrat qui garantit la qualité de ses produits

qui donne :

Renault fait à ses clients un contrat de garantie de la qualité de ses produits

et par effacements successifs (noms appropriés, prépositions) :

Renault fait à ses clients un contrat de garantie de qualité

Renault fait à ses clients un contrat de qualité

Renault fait à ses clients un contrat qualité

Ici l'argument qui désigne le bénéficiaire semble difficilement conservable. Avec *mon* renvoyant au mot *client* des phrases précédente, on a :

?Mon contrat qualité est une escroquerie

Ce qui n'est pas le cas pour *épargne logement* dans :

L'épargne logement des PTT est intéressante

et dans :

L'épargne logement de Max arrive à échéance

qui semblent provenir de deux phrases converses :

Les PTT font à Max un contrat pour épargner en vue de son logement

Max souscrit auprès des PTT un contrat pour épargner en vue de son logement

Il ne s'agit en aucun cas ici de reconstituer des phrases pour rendre compte du sens de ces mots composés, mais de justifier sur une base syntaxique les propriétés observées. Ainsi, *prêt logement* s'analyse de la même façon que *épargne logement*. Il n'en va pas tout à fait de même pour *prêt étudiant(s)*. A première vue, on pourrait penser que *étudiant(s)* est l'argument sujet d'une phrase converse comme :

Les étudiants souscrivent un prêt auprès de cette banque

mais une phrase comme :

Le prêt étudiant de Max (= que Max a obtenu) est avantageux

montre que *étudiant(s)* doit avoir une autre source, située par exemple dans une phrase comme :

*Cette banque propose à ses clients un prêt qui est
(destiné + réservé) aux étudiants*

Les exemples développés ci-dessus nous paraissent illustrer suffisamment l'intérêt de la distinction qu'il convient d'établir parmi les NN entre ceux qui sont prédicatifs et ceux qui ne le sont pas. Pour terminer, nous rappellerons qu'un même mot peut avoir plusieurs emplois et être tantôt prédicatif tantôt concret. C'est le cas de *autorisation* dans :

J'ai reçu du chef l'autorisation de partir à quatre heures
et dans :

J'ai perdu mon autorisation dans le métro

On retrouve la même situation avec d'autres NN, comme dans ces exemples empruntés à la table FNPN de Giry-Schneider 1987 :

Jean fait du tam-tam dans la cour
Jean fait du tam-tam sur le départ de Marie

opposés à :

Le tam-tam de Jean est en acajou

Conclusion

En ce qui concerne l'élaboration des lexiques électroniques, deux conclusions pratiques semblent se dégager de cette étude. On sait que l'un des premiers problèmes à résoudre est la reconnaissance des expressions figées et des mots composés lors de l'analyse automatique. Les dictionnaires implémentés dans les systèmes informatiques devront présenter au moins deux caractéristiques qui se déduisent des résultats que nous venons de présenter :

- outre les variantes orthographiques, ils devront comporter une mise en correspondance systématique des formes N Prép N et des formes NN obtenues par effacement ;

- ils devront comporter des tables énumérant les propriétés syntaxiques et distributionnelles de tous les noms composés prédicatifs.

Les démarches mises en oeuvre dans ce travail permettent d'atteindre ces objectifs.

REFERENCES DES OUVRAGES CITES

- CATACH, N., 1981 : *Orthographe et lexicologie. Les mots composés*, Nathan, Paris.
- DANLOS, L., Ed, 1988 : *Les expressions figées*, *Langages* 90, Larousse, Paris.
- GIRY-SCHNEIDER, J., 1987 : *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*, Droz, Genève.
- GROSS, G., 1987 : *Etudes syntaxiques de constructions converses*, thèse de Doctorat d'Etat, Université Paris XIII.
- 1988 : "Degré de figement des noms composés", *Langages* 90, Larousse, Paris.
- GROSS, M., 1981 : "Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique", *Langages* 63, Larousse, Paris.
- HARRIS, Z., 1976 : *Notes du cours de syntaxe*, Le Seuil, Paris.
- MATHIEU-COLAS, M., (à paraître) : "Typologie des noms composés".
- TUTIN, A., 1986 : "La structure Nom + Nom : constructions libres et constructions figées", mémoire de DEA, DRL, Université Paris VII.
- VIVES, R., 1982 : "Une analyse possible de certains compléments prépositionnels", *Linguisticae Investigationes*, VI:1, John Benjamins B.V., Amsterdam.

9 septembre 1988



"Les composés nominaux par juxtaposition"

article paru dans
Langue française 87, 1990
(Vivès 1990)

LES COMPOSÉS NOMINAUX PAR JUXTAPOSITION

Nous nous proposons ici de recenser brièvement quelques-uns des problèmes liés à la construction d'un dictionnaire électronique des noms composés, pour ce qui est des formations nominales résultant de la juxtaposition de deux substantifs, comme *carte mémoire*, *chat-tigre* ou *wagon-lit*.

Sans revenir sur la question des critères qui permettent de distinguer un nom composé d'une formation libre (cf. G. Gross 1986, 1988 et ici même), signalons que la reconnaissance d'un cas de composition par juxtaposition de deux substantifs est en principe aisée, dans la mesure où l'on ne trouve deux noms côte à côte que dans un cas syntaxiquement bien répertorié, celui de l'attribut de l'objet. On ne peut pas confondre le statut des deux derniers noms dans chacune de ces deux phrases :

On a élu ce concierge président
On a élu cet ingénieur chimiste.

Dans la première phrase *président* est attribut de *concierge*, dans la seconde, *ingénieur chimiste* ne forme qu'une seule unité syntaxique, commutable d'ailleurs avec un mot simple. Il y a clairement ellipse d'un argument du verbe dans la seconde phrase (« au Conseil d'administration », par exemple), ce qui n'est pas le cas dans la première, où *concierge* et *président* constituent deux des trois arguments de *élire*.

Pour des expressions comme *un ingénieur chimiste*, nous employons le terme de juxtaposition (certains y verrait plutôt une apposition) afin de souligner le fait qu'il n'y a aucun terme de liaison entre les deux substantifs, par opposition à des formes composées N Prép N (une bouchée à la reine, un homme de paille), souvent plus délicates à distinguer de formes libres (une entorse à la cheville, un verre de vin).

Cette situation, en apparence simple, pose cependant un certain nombre de questions que nous examinons dans ce qui suit.

1. Le recueil des données

Le recensement des composés NN ne peut se faire que de deux façons : d'une part en dépouillant les dictionnaires existants, d'autre part en relevant les formes entendues dans des productions orales ou rencontrées dans des textes.

Ceci soulève deux problèmes, probablement reliés entre eux. Le premier concerne la relative incomplétude des dictionnaires existants, qui tient aux conditions mêmes du travail du lexicographe. Les dictionnaires usuels, comme le *Petit Robert* (désormais PR) ou le *Lexis* (désormais L) sont contraints par la nature de leur support papier à un nombre d'entrées limitées, se situant aux alentours de 60 000. On ne peut donc pas y trouver tous les termes dont on sait par ailleurs qu'ils existent (cf. « Entretien avec J. Dubois », 1989). Les dictionnaires plus importants, en plusieurs volumes, comme *Le Grand Robert* ou *Le Grand Larousse encyclopédique de la langue française* sont une mine d'informations de tous ordres beaucoup plus riche. Mais ils sont très longs à dépouiller, si l'on veut en extraire les matériaux d'un dictionnaire des noms composés, parce que beaucoup des termes recherchés ne font pas l'objet d'entrées spécifiques, mais se trouvent à l'intérieur des articles, dans les commentaires consacrés à d'autres mots.

Le second problème rencontré tient à la créativité de la langue. Tous les jours des formations nouvelles apparaissent, que ce soit dans des textes techniques ou scientifiques, dans la presse, dans la publicité, ou plus banalement dans la conversation quotidienne. Ces créations ont des trajectoires variables dans les constellations du lexique. Elles disparaissent au bout d'un certain temps ou se maintiennent, passent dans l'usage et sont répertoriées dans les dictionnaires. Traditionnellement,

l'un des principes gouvernant le travail du lexicographe était d'enregistrer l'usage courant en tenant compte, selon les caractéristiques du dictionnaire fabriqué, de tout ou partie de ce qu'on appelle les registres de langue. Le degré de complétude accordé aux divers domaines étant bien entendu toujours tributaire, pour l'essentiel, de la taille du dictionnaire.

Ce problème de taille ne se pose pas, en principe, pour les dictionnaires électroniques, les progrès technologiques permettant de stocker toujours plus d'informations sur des machines de plus en plus miniaturisées. À terme, le travail de recensement d'un lexicographe électronique sera de tout enregistrer, et de tout décrire, même si, pour plusieurs raisons, il est amené, comme on le fait au LADL, à séparer un dictionnaire des mots simples ou composés courants, le « Noyau », d'un dictionnaire des mots simples et des composés techniques, les « Satellites » (M. Gross, Séminaire du LADL, 1988). Notons à ce propos que la tâche du linguiste travaillant à l'élaboration de dictionnaires électroniques qui, à l'origine, était centrée sur des questions morphologiques et syntaxiques, rejoint en partie maintenant celle du lexicographe traditionnel dans la mesure où elle le conduit à prendre en compte les domaines d'emploi, c'est-à-dire les faits sémantiques ou pragmatiques liés aux différents secteurs du savoir et aux usages sociaux. Le dépouillement automatique d'un grand nombre de textes, rendu possible par le développement des industries de la langue, peut d'ailleurs apporter dans ce domaine des informations intéressantes pour évaluer l'étendue de ce qu'on appelle le vocabulaire courant.

Pour donner un ordre de grandeur de ces problèmes de recensement, nous indiquons ci-après le degré de couverture de nos listes par rapport au PR. Ces listes, établies sans distinction entre « Noyau » et « Satellites » et incluant des composés empruntés entièrement ou partiellement à des langues autres que le français (baby sitter, ...), comportent environ 5 000 entrées NN (dont 2 000 ont été intégrés dans le dictionnaire du LADL appelé DELAC, dictionnaire des composés, Silberztein, 1989). Pour la lettre A, le PR propose 70 entrées NN ; il y en a 160 dans nos listes. On peut sans doute évaluer à plus d'une dizaine de milliers le nombre des NN qu'il convient de recenser et de décrire.

Toutes proportions gardées (les composés NN sont sans doute moins fréquents dans la langue que d'autres types de composés), on retrouve là une situation connue ailleurs. Les NAdj actuellement répertoriés atteignent le chiffre de 30 000 : M. Mathieu-Colas, qui a établi ces listes, pense que, selon les domaines, elles représentent entre 40 et 60 % de l'ensemble des NAdj existants. Les 25 000 N de N recueillis par G. Gross sont évalués au tiers de l'effectif total. L'extension des formes composées dans le lexique est donc considérable.

2. Les problèmes de catégorisation

Si nous disions plus haut que la suite *ingénieur chimiste* ne présentait pas d'ambiguïté de catégorisation face à la suite *concierge président*, c'est essentiellement parce qu'on la rencontre dans des contextes autres que celui d'une phrase à attribut de l'objet. Par exemple « *Notre entreprise cherche à recruter trois ingénieurs chimistes* », ce qui n'est pas le cas pour *concierge président*. Il y a là typiquement un fait extra-linguistique, lié à l'ordre du monde et non à des règles morphosyntaxiques ou sémantiques : *concierge président* n'est (actuellement) ni un titre ni un nom de métier.

Cette situation pose deux questions. La première est de déterminer quelles sont les suites NN comme *ingénieur chimiste* qu'il faut répertorier ? Nous y avons partiellement répondu en 1. ci-dessus. La seconde est de type morphologique : les cas sont-ils toujours aussi nets ? Question qui peut être reformulée avec plus de précision : si nous appelons N1 le premier terme et N2 le second, est-on toujours en mesure d'assigner sans hésitations à N1 et N2 la catégorie de substantif ? M. Mathieu-Colas 1989 montre que le domaine de la composition nominale est un ensemble beaucoup plus complexe qu'on ne l'imagine. Pour tous les noms composés effectivement recensés, il distingue, sur des bases morphologiques, vingt-cinq classes, divisées à leur tour en sous-rubriques, l'ensemble comportant plus de cinq cents types différents, dont trente-cinq pour les NN.

Pour ces derniers, un problème important, à la fois linguistique et informatique, concerne la distinction entre les parties du discours que sont le nom et l'adjectif. Dans *fusilier mitrailleur* on est porté à analyser N1 et N2 comme deux noms (on peut définir « mitrailleur » comme un nom de métier : Paul est mitrailleur et Gérard est dentiste). En revanche, dans *fusil mitrailleur* le N2 pourrait plutôt être considéré comme un adjectif dans la mesure où, d'une part, la notion de nom de métier n'est pas applicable (« fusil » est non animé) et, d'autre part, du fait que l'on a un composé partiellement équivalent et clairement adjectival dans *fusil automatique*. Ce problème se rencontre pour un grand nombre de termes désignant principalement soit des machines, soit des métiers (cf. Abeillé 1987). C'est l'aspect linguistique du problème. Informatiquement, il a des conséquences sur le contenu du dictionnaire. Si toute entrée, qu'elle soit simple ou composée, doit se voir assigner une ou plusieurs catégories en termes de partie du discours (par exemple *vue* est potentiellement nom féminin et participe passé féminin), il importe que chaque élément d'un terme composé soit étiqueté de façon cohérente à ses emplois comme élément libre et comme partie de composé. Dans notre

exemple, *mitrailleur* est étiqueté uniquement comme nom dans le dictionnaire du LADL appelé DELAS (dictionnaire des formes simples, B. Courtois, 1984), ce qui se justifie puisque dans le terme *fusil mitrailleur* on ne peut pas adjoindre un degré, chose possible avec « automatique » dans la même séquence : un fusil *entièrement mitrailleur / un fusil entièrement automatique. *Fusil-mitrailleur* étiqueté NN sera « accepté » par le système informatique DELAC (cf. 1. ci-dessus) qui « reconnaît » deux termes simples répertoriés dans le DELAS.

On a donc affaire à un problème de détermination de la catégorie du mot composé qu'il faut définir comme NN ou comme NAdj. Sur ce point, les dictionnaires existants donnent des informations souvent divergentes : ainsi *mitrailleur* est uniquement substantif dans PR et substantif et adjectif dans L, avec *fusil-mitrailleur* comme exemple de l'emploi adjectival. Un bref examen des commentaires donnés montre, et souvent à l'intérieur du même ouvrage, un certain flottement dans les termes utilisés pour décrire des faits qui paraissent analogues : ainsi L classe *type* uniquement comme un nom, qui est « apposition » dans « phrase type, erreur type » ; *pilote* semble être un nom dans « bateau pilote » (sans trait d'union dans ce dictionnaire), puisque ce terme apparaît dans la rubrique consacrée au nom ; mais il y a aussi une rubrique adjectif avec ce commentaire : « (En composition avec un nom auquel il est souvent lié par un trait d'union.) » et les exemples suivants : « usine-pilote, classe-pilote », « étage pilote » (dans un poste émetteur). PR catégorise *pilote* uniquement comme nom, et, dans une seconde partie de l'article, indique : « (d'après *bateau pilote*. Deuxième élément de nom composé [...] *Classe-pilote, industrie-pilote. Ferme-pilote*. — En fonction d'adj. *jouer un rôle pilote* [...]) ».

Il faut donc trancher, en particulier pour les N2 qui sont des dérivés de verbe pouvant être noms ou adjectifs, et aussi pour les substantifs comme *pilote, type, éclair, nature, témoin, ...* (il y en a plus de cinquante), qui se retrouvent de façon très productive en position de N2. Mathieu-Colas 1989 avance un certain nombre de propositions concernant ces problèmes : sa grille de classement provisoire et les principes « consensuels » (entendez par là des choix en partie arbitraires, mais empiriquement opératoires, pour mettre un certain ordre dans des faits d'une extrême diversité) devraient être appliqués à l'ensemble des composés recueillis et analysés. C'est sans doute le seul moyen d'arriver à des catégorisations clairement définies, même si elles sont transitoires. En effet, un même terme N2 peut produire des composés analogues dans la forme mais appartenant à des catégories différentes. Ainsi, un *arbre moteur* est clairement un NAdj, alors que *huile moteur* et *frein moteur* sont clairement NN. Il y a un choix à faire pour *bloc moteur* et *essieu moteur*.

Pour des raisons voisines, les composés étrangers font également problème dans l'état actuel des dictionnaires électroniques. Pour « reconnaître » un mot dans un texte, les programmes d'analyse morphologique comparent les suites de caractères figurant entre deux blancs dans le texte avec les entrées des bases de données dont ils disposent. Ainsi, pour que l'expression *poudre d'escampette* puisse être reconnue, il faut une entrée *escampette* dans la liste des formes simples, même si l'on ne trouve ce terme que dans le verbe composé *prendre la poudre d'escampette*. C'est ce qui a été fait dans le DELAS, qui contient également un certain nombre de mots simples étrangers faisant partie du vocabulaire courant (*baby, jean, jeans, ...*), étiquetés comme noms. Mais pas des termes comme *sitter, sitting, blue* (on ne trouve que *blues*, terme de jazz), ce qui entraîne que des composés comme *baby-sitter, baby-sitting, blue-jean(s)* ne pourront être intégrés dans les dictionnaires de composés que si l'on fait figurer leur autre composant dans les listes des formes simples même si, comme *escampette*, il ne peut se rencontrer hors des formes composées. Il serait probablement souhaitable de faire une liste à part de ces formes simples étrangères. Le français a fait des emprunts à des langues très diverses (latin, anglais, espagnol, italien, chinois, malais, etc.), pour lesquelles une classification selon les parties du discours n'a guère de sens : les catégories auxquelles appartiennent *bachi* et *bouzouk* en turc ne sont absolument pas pertinentes pour la description de ce mot en français. Corollairement, il serait nécessaire d'avoir une liste séparée des composés étrangers pour lesquels la répartition en NN, NAdj, AdjN, PrépN, ... n'a guère de sens non plus. Seules sont importantes les informations concernant leurs possibilités d'insertion dans des phrases en français. Et le même raisonnement vaut pour les composés formés par des répétitions expressives (*boui-boui, frou-frou, gri-gri, ...*).

3. Les caractéristiques morphologiques

Du point de vue de la morphologie, l'élaboration d'un dictionnaire électronique des formes composées est soumise aux mêmes critères que celle d'un dictionnaire des formes simples. Il faut que les termes rencontrés dans les textes puissent être identifiés à coup sûr, c'est-à-dire que le dictionnaire contienne toutes les formes sous lesquelles peuvent figurer ces termes. Pour les mots simples fréquents le problème paraît facile à résoudre : on sait que le mot *boucher* qui est masculin, a un féminin dont la forme est *bouchère*, et que leurs pluriels se forment en ajoutant un *s* à la forme du singulier. Les faits linguistiques sont assurés, et informatiquement, le passage aux formes fléchies ne soulève pas trop de difficultés. Mais tous les cas sont loin d'être aussi clairs pour l'ensemble des mots simples, et les problèmes s'accumulent lorsqu'il s'agit des composés.

Le premier est celui des variantes orthographiques, étudié par Mathieu-Colas 1987. Comme trois zones sont en jeu : N1, N2, la présence ou l'absence de trait d'union, le nombre des formes graphiquement différentes, possibles et/ou attestées, s'accroît très vite. En ce qui concerne le trait d'union, l'usage varie d'un dictionnaire à l'autre (cf. en 2. ci-dessus, les orthographes différentes de *bateau(-)pilote* dans PR et dans L), et même à l'intérieur d'un seul ouvrage (cf. dans les exemples tirés de L, en 2. ci-dessus également, la différence peu explicable entre *classe-pilote*, *industrie-pilote*, *ferme-pilote* et *rôle pilote*). Pour ce qui est des variantes concernant N1 et/ou N2, nous ne donnerons que quelques exemples relatifs à des termes déjà cités : *gri-gri* s'écrit aussi *gris-gris* au singulier, tout comme *blue jean* a pour variante, au singulier, *blue jeans*. Le problème se complique encore plus lorsqu'il y a, à côté de la forme composée, la possibilité d'avoir un mot simple (i.e. sans blanc ni trait d'union) comme pour *grigri* donné dans L. On devine, à travers ces exemples, la masse de recherches encore à faire pour établir des données qui ne se trouvent actuellement ni dans les dictionnaires ni dans les grammaires (cf. les travaux du GALD, Groupe d'action linguistique de Dijon), et qui sont cependant indispensables pour que l'on puisse disposer d'outils informatiques fiables.

Les mêmes problématiques réapparaissent pour ce qui est :

— du genre : *baby-sitter* est étiqueté « n » dans PR : n'y a-t-il qu'un masculin (*le/un baby-sitter*) ? qu'un féminin (*la/une baby-sitter*) ? ou les deux ? Si le lecteur du dictionnaire papier peut être laissé dans une relative ignorance (il reconstruit des informations absentes grâce à ses connaissances linguistiques et extralinguistiques), tout doit être spécifié dans une base de données informatique ;

— du nombre : y a-t-il un pluriel possible pour *frein-moteur* ? Si oui, quel est-il ? Selon L, *bloc-moteur* forme son pluriel en ajoutant un « s » à chacun des termes. Mais aucune indication n'est donnée sur le pluriel de *huile moteur*. Doit-on écrire des *huiles moteurs* ou des *huiles moteur* ? Cette information n'est pas non plus immédiatement disponible. Il faut la chercher dans les usages qui se sont établis et qui peuvent révéler plusieurs formes de pluriel. Ce qui alourdit d'autant le volume de la base de données informatique et conduit à évaluer, en termes de place et de temps d'accès, l'économie relative des deux solutions concurrentes. Soit admettre toutes les variantes possibles, même si certaines ne se rencontrent jamais : ce qui pour la reconnaissance n'est qu'un problème de taille mémoire et de temps d'accès. Soit viser à n'introduire dans la base de données que les formes attestées, avec des échelles de pondération fondées sur la fréquence. Cela demande des travaux considérables, mais est d'évidence la seule solution possible pour qu'un dictionnaire électronique puisse servir, non seulement à l'analyse, mais aussi à la génération de textes, dans la traduction assistée par ordinateur ou la vérification orthographique automatique, par exemple.

Le dernier point à prendre en compte, sur le plan morphologique, relève de l'existence des abréviations et des sigles. On peut acheter aussi bien un *amplificateur-tuner* qu'un *ampli-tuner* : ces deux entrées doivent être reliées dans le dictionnaire parce que l'une dérive de l'autre par une relation morphologique claire et parce qu'elles désignent la même réalité. De même, il convient de relier *P. M. (L)* et *P.-M. (PR)* à *pistolet-mitrailleur* et *pistolet mitrailleur*. Le dictionnaire doit prévoir et mettre en relation tous les avatars d'un même mot.

4. Les propriétés syntaxiques

Ce sont elles qui conditionnent l'insertion des termes dans les phrases. Deux cas sont à envisager.

Soit le NN considéré est un mot concret, humain ou non humain, et son insertion syntaxique dépend des compatibilités sémantiques qu'il entretient avec les éléments prédicatifs de la phrase. Comme les mots simples, les composés entrent dans des domaines d'arguments spécifiés propres à chaque opérateur. Il n'y a là rien que très banal, mais cette situation, comme pour les termes simples, entraîne le fait qu'un même élément peut avoir plusieurs emplois, c'est-à-dire plusieurs sens. Ainsi *auto-école* peut entrer dans deux phrases distributionnellement distinctes :

- (1) *Paul fréquente l'auto-école de la rue Cujas*
- (2) *Le moniteur conduit l'auto-école pour aller sur la zone d'exercices.*

Dans la première phrase, l'*auto-école* est une « école » et a la même distribution que ce dernier terme. Dans la seconde phrase, c'est une « auto » et sa distribution est analogue à celle d'un terme comme « véhicule ». Le rendement compositionnel du terme *école* est d'ailleurs différent selon qu'il s'agit de l'emploi (1) ou de l'emploi (2) : analogues à (2), on trouve *avion-école*, *navire-école*, *bateau-école*, ..., mais, semblables à (1), on n'a pas **avion-école* mais *école de pilotage*, ni probablement **bateau-école* mais *école de navigation*. Il est donc impératif de dédoubler les entrées chaque fois qu'on rencontre des emplois différents.

Soit le terme considéré est un mot prédicatif, et il faut étudier les propriétés de la phrase à support, ce qui est l'objet du lexique-grammaire (cf. Gross G. et Vivès R. 1986). Ainsi, la source des compléments en *de* possibles pour un mot comme *assurance-vie* est à chercher dans des phrases qui peuvent être réduites à des groupes nominaux complexes. Les sujets des phrases :

L'assurance-vie de la Banque Machin est intéressante
L'assurance-vie de Paul est intéressante

proviennent probablement d'une phrase à verbe support comme :

La Banque Machin a fait à Paul un contrat qui assure Paul sur la vie

elle-même réduite par une succession d'effacements à :

La Banque Machin a fait à Paul une assurance-vie.

Les compléments en *de* des deux phrases de départ correspondent à des arguments de l'élément prédicatif de la phrase à support. Dans le cas présent, ces deux arguments ne peuvent pas se retrouver ensemble dans le groupe nominal réduit, ce qui est une propriété à étudier, avec d'autres, dans les constructions à support :

**L'assurance-vie de la Banque Machin (à + de) Paul est intéressante.*

Il arrive que des termes aient un emploi concret et plusieurs emplois prédicatifs qui seront recensés dans les tables du lexique-grammaire :

Le tam-tam de Paul est en acajou (concret)

se distingue de (Giry-Schneider 1987, table FNPN) :

Paul (fait + joue) du tam-tam dans la cour

et de :

Paul fait du tam-tam sur le départ de Marie.

Une deuxième façon de prendre en compte les propriétés syntaxiques est d'examiner les relations qui existent entre le terme N1 et le terme N2. Si dans *homme grenouille* ou *bébé éprouvette* le lien entre N1 et N2 est uniquement sémantique et donc difficilement reconstituable, la situation est différente dans un certain nombre d'autres cas. En particulier, on peut analyser la juxtaposition NN comme résultant d'un ou plusieurs effacements. On peut ainsi relier un mot composé comme *voie pompiers* à une forme comme *voie pour les pompiers* dans laquelle l'effacement du déterminant précède l'effacement de la préposition :

une voie pour les pompiers
une voie pour pompiers
**une voie les pompiers*
une voie pompiers.

Les exemples analogues à celui-ci sont nombreux, et du point de vue de l'élaboration d'un dictionnaire électronique, ils posent à nouveau le problème de la mise en relation des éléments apparentés. D'une certaine façon, en effet, des formes N de N peuvent être considérées comme des variantes syntaxiques de formes NN (ou l'inverse), et il y a là une information qu'il convient d'intégrer dans la description.

5. Perspectives

L'objectif de cet article était de dresser un panorama aussi précis et suggestif que possible des problèmes rencontrés dans une recherche lexicographique en vue d'applications informatiques. Nous avons sans doute été elliptique sur de nombreux points, mais nous espérons cependant avoir mis en lumière, à propos d'un secteur particulier, la variété des questions, la plupart du temps délicates, auxquelles ce type de recherche doit essayer de répondre.

Il y a, semble-t-il, deux leçons à tirer. D'abord la constatation que, si les dictionnaires ou les grammaires existants sont des outils précieux pour ces recherches, ils ne constituent pas des solutions

toutes faites, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent absolument pas être transposés tels quels de façon utile sur un support informatique. Il reste une quantité considérable d'information à élaborer, de façon spécifique, pour prétendre disposer d'une couverture satisfaisante du lexique. Autrement dit, il y a encore beaucoup de travail à faire par les linguistes, débutants ou chevronnés, dans ce domaine. La seconde, c'est que si l'outil informatique est étonnamment performant, à la fois dans le travail du chercheur et au niveau des applications, il est incapable à lui seul, ce que certains croient parfois, de résoudre les problèmes posés, qui sont de nature essentiellement linguistique.

RÉFÉRENCES

- ABEILLÉ, A., 1987, *Grammaire des noms de métiers*, mémoire de DEA, Ceril, Évry.
- COURTOIS, B., 1985, *Le dictionnaire des formes simples du français*, rapport de recherches du LADL, Université Paris 7.
- « Entretien avec J. DUBOIS », 1989, in ... *et la grammaire ?*, Le français dans le monde, n° spécial Recherches/Applications, Moirand, Porquier, Vivès (éd.), Hachette, Paris.
- GIRY-SCHNEIDER, J., 1987, *Les Prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*, Droz, Genève-Paris.
- GROSS, G., 1986, « Typologie des noms composés », in rapport final l'ATP « *Recherches nouvelles sur le langage* », Université Paris XIII.
- 1988, « Degré de figement des noms composés », *Langages* 90, Danlos, L., (éd.), Larousse, Paris.
- GROSS, G., VIVÈS, R., (éd.), 1986, *Syntaxe des noms*, *Langue française* 69, Larousse, Paris.
- MATHIEU-COLAS, M., 1988, « Variations graphiques des mots composés », rapport n° 4 du Programme de recherches coordonnées « informatique linguistique », Université Paris 7.
- 1988, « Typologie des noms composés », *Linguisticae Investigationes*, vol. 1, n° 2, J. Benjamins B.V., Amsterdam.
- SILBERZTEIN, M., 1989, « Dictionnaires électroniques et reconnaissance lexicale automatique », thèse de doctorat, Université Paris 7 et LADL.



"La prédication nominale et l'analyse par
verbes supports"

article paru dans
L'Information grammaticale 59, 1993
Vivès (1993a)

LA PREDICATION NOMINALE ET L'ANALYSE PAR VERBES SUPPORTS

Robert VIVES
 Université Paris VIII
 LADL et LLI, URA n° 1576

Dans les lignes qui suivent, nous présenterons des faits de langue et leur analyse dans une perspective lexico-syntaxique qui nous paraît importante pour la syntaxe théorique. En même temps, cette approche introduit une clarification et une cohérence utiles dans l'enseignement de la grammaire de la langue maternelle, et aussi dans l'enseignement des langues étrangères, à l'école, au collège ou au lycée.

1. La notion de phrase simple

Les linguistes s'accordent en général sur l'idée qu'il convient d'étudier la nature et le fonctionnement des relations syntaxiques (i. e. celles qui unissent les mots entre eux pour former des sens énonçables), dans un cadre minimal permettant de saisir ces relations et ces fonctionnements sans que leur observation soit perturbée par des phénomènes qui ne leur sont pas directement liés. C'est la démarche des sciences expérimentales¹ où l'on isole un phénomène pour l'étudier.

Ce cadre minimal est celui de ce qu'on appelle la phrase simple, la phrase de base, la phrase noyau ou encore la phrase élémentaire, avec de nombreuses variantes terminologiques dans les définitions qu'on peut en donner, mais un accord de fait sur un certain nombre d'évidences. La phrase :

(1) *J'ai dit au fils de la concierge de l'immeuble que tu as visité hier qu'à mon avis, elle devrait ménager ses efforts*

n'est visiblement pas une phrase simple, dans tous les sens du terme, si on la compare à :

(2) *Luc chante une chanson*

Sans entrer dans trop de détails, on peut dire (1) est composée de plusieurs formes minimales telles que (2). Si l'on souhaite étudier les relations syntaxiques existant dans la suite de quatre mots de (2), il faut au préalable que réponde à deux questions:

- 1) Ces mots ont-ils le même statut dans la phrase qu'ils forment ? Sont-ils équivalents et interchangeables ?
- 2) Ces mots sont-ils suffisants pour fournir le contexte minimal requis pour l'étude des relations syntaxiques qui les unissent ?

1) Par rapport aux sciences expérimentales traditionnelles comme la physique, la chimie ou la biologie, la linguistique, et en particulier la syntaxe, se différencie dans leur mode d'expérimentation, qui consiste à opérer des manipulations raisonnées sur les objets de l'étude linguistique et à prononcer sur les résultats obtenus des jugements de grammaticalité et d'interprétabilité censés être aussi objectifs et reproductibles que possible.

Les réponses à ces questions sont évidentes pour qui a étudié la grammaire :

1) Les quatre mots, qui forment trois groupes (*Luc, chante, une chanson*), ne sont pas sur le même plan :

- le mot-pivot est le verbe *chanter*, il porte des marques de temps et d'aspect liées à l'intention énonciative, des marques de personne et de nombre qui lui sont transmises par son sujet grammatical ;

- ce mot-pivot sélectionne la nature lexico-sémantique des mots qui l'accompagnent : pour résumer de façon synthétique cette idée, on peut dire que seul un homme, un phonographe ou un perroquet peut "chanter" au sens de cette phrase, et que le seul "objet chantable" est une "chanson", terme générique, ou n'importe quel terme désignant un "objet chanson" particulier ("La Marseillaise", par ex.) , ou encore n'importe quel terme désignant un texte qui peut faire office de chanson ("la table de multiplication par neuf", "le monologue du Cid" ou la "Déclaration des droits de l'homme").

Nous dirons donc que (2) est une phrase simple (ou de base, ou élémentaire...) en proposant la définition suivante (Cf. Harris, 1976 ; Gross, M., 1975 ; Boons, Guillet, Leclère, 1976 a et b):

Une phrase simple est composée d'un élément prédicatif et de ses arguments.

Dans notre exemple, l'élément prédicatif est *chante* et ses arguments sont *Luc* et *une chanson*. Autrement dit, cette phrase simple a comme prédicat un verbe, *chanter*, et ce verbe a deux arguments, ses actants syntaxiques, le sujet et l'objet direct.

2) Il n'est pas sûr que ces quatre mots constituent l'ensemble minimal suffisant pour étudier leurs relations syntaxiques. En effet, un autre élément est possible dans (2), qui donne ainsi lieu à (3) :

(3) *Luc chante une chanson à sa fille*

Il faut donc poser une troisième question :

3) Quel est le nombre des arguments de *chanter* ?

Autrement dit, il faut déterminer, pour chaque élément prédicatif (ici le verbe), quelle est la phrase simple "maximale" à laquelle il peut donner lieu, c'est-à-dire la phrase comprenant tous ses arguments possibles et rien qu'eux. La réponse à cette question n'est pas triviale, puisque l'on sait que des arguments peuvent être facultatifs et que certains éléments figurant dans la phrase peuvent n'avoir qu'un lien syntaxique secondaire, accessoire avec l'ensemble de la phrase. Dans notre exemple, en comparant les propriétés de (2), (3), (4) et (5) :

(4) *Luc chante une chanson à la tombée de la nuit*

(5) *Renaud chante à sa fille qu'il l'aimera toujours*

on peut facilement montrer que *chanter* est un verbe à trois arguments :

- (i) son sujet est un mot désignant un homme, un appareil ou un animal capable de reproduire la voix humaine ;
- (ii) son objet direct peut être, d'une part un mot du lexique désignant des chansons ou des textes, mais aussi, d'autre part, une proposition complétive ;
- (iii) son troisième argument, le complément datif introduit par la préposition *à*, désigne obligatoirement un être humain, un objet auquel on prête ce caractère ("*à sa poupée*", par exemple, qui est possible dans (3)).

On remarque immédiatement que cette définition générale de la structure lexico-syntaxique de *chanter* présente peut-être un défaut. Le complément datif, à *Nhumain*, est lié à la nature lexico-sémantique du sujet :

(6a) ?*Le juke-box chantait un blues aux clients du bar*

est une phrase bizarre par rapport à

(6b) *Le juke-box chantait un blues*

qui paraîtrait tout à fait naturelle dans un roman. On pourrait dire que (6b) est une métaphore modifiant la structure lexico-syntaxique de (3), qui se caractériserait alors par cette nouvelle définition de son premier argument, son sujet :

(i') les sujets de *chanter* sont uniquement des "animés", comme le montre, parallèlement à (3) la phrase conforme aux usages du français "*Le perroquet chante la Marseillaise à son maître*". La présence d'un sujet non animé rend agrammatical le complément datif à *Nhumain* caractérisé en (iii).

On peut présenter ces notions à l'aide de symboles :

Prédicat (ARG0, ARG1, ARG2)

en numérotant les arguments à partir de zéro et à partir de la gauche, sens de notre lecture. L'ordre Sujet-Verbe-Objet (SVO) étant prépondérant en français, ARG0 sera le sujet, ARG1 le premier complément, etc.

Ou en indiquant, tels qu'ils se présentent, la nature des éléments constituant la phrase de base :

Luc chante une chanson à sa fille

N0 V N1 Prép N2

Ou en notant de façon plus précise :

N0Hum chanter N1chanson à N2Hum

où N1chanson indique la classe lexico-sémantique des N1 possibles (on dira que *chanson* est un "classifieur", Cf. Guillet, 1986).

Pour clore cette présentation de la notion de phrase simple, il reste à évoquer deux faits. Le premier concerne un autre emploi, c'est-à-dire une autre structure syntaxique de *chanter*, caractérisée par d'autres propriétés de nombre et de distribution lexico-syntaxique des arguments. Il s'agit d'un emploi à un seul argument, NO V, correspondant aux exemples :

(7a) *Le (rossignol + merle + ...) chante*

(7b) *La (bouilloire + scie + ...) chante*

Ces phrases n'acceptent pas de complément direct ni de complément indirect en *à* comme ceux de la phrase (3). C'est sans doute à cause de cela que le sens peut être paraphrasé par "émettre un (bruit + cri) mélodieux", qui ne s'applique pas à la phrase (3). Ce second emploi de *chanter* (*chanter*₂) peut également donner lieu à des métaphores qui, comme celle du "juke-box" citée plus haut, ont une explication lexico-syntaxique (en l'occurrence, un jeu sur la nature et le nombre des arguments, Cf. Boons, 1971) rendant compte de l'effet poétique ou amusant des exemples suivants :

L'alouette chante son chant d'amour à l'univers tout entier

La bouilloire chante à Agatha que l'eau est prête pour le thé

Le deuxième fait concerne l'exemple suivant :

(8) *Luc chante les louanges de Paul à Lucie*

Cet exemple présente la même forme de surface que :

Luc chante les chansons de Brassens à sa fille

phrase identique, en apparence, à (3), qui constitue l'emploi n° 1 de *chanter* (*chanter*₁). L'existence des phrases permises et interdites suivantes :

**Luc chante une louange de Paul à Lucie*

Paul est l'objet des louanges de Luc

**Brassens est l'objet des chansons de Luc*

Luc adresse des (félicitations + louanges) à Paul

**Luc chante les félicitations de Paul à Lucie*

permet d'attribuer un autre statut à l'exemple (8). Les phénomènes observés ci-dessus, que nous ne détaillerons pas plus avant, conduisent à considérer *chanter les louanges de* comme un verbe composé figé dont ne peut modifier les composants (Cf. Gross, M., 1988 et ici même) : il n'a donc plus rien à voir lexico-syntaxiquement avec *chanter*₁ ou *chanter*₂.

2. L'analyse par verbes supports

2.1. La notion de verbe support

Avant d'aborder ce problème qui constitue l'objet central de cet article, nous allons reformuler, en les résumant, les conclusions qu'il convient de tirer de la première partie de cet exposé :

Une phrase simple se définit comme un prédicat muni de ses arguments constitutifs.

Etudier la syntaxe d'un mot prédicatif, c'est étudier la syntaxe d'une phrase simple.

En effet, ce n'est pas le terme *chanter* que nous avons analysé dans l'argumentation précédente, mais les propriétés des phrases simples auxquelles il donne lieu.

Considérons maintenant les exemples suivants :

- (9) *Luc admire ce tableau*
- (10) *Luc a de l'admiration pour ce tableau*
- (11) *Luc est en admiration devant ce tableau*
- (12) *Luc est admiratif devant ce tableau*

Ces quatre phrases sont des phrases simples, selon notre définition, et à quelques nuances près, on peut dire qu'elles sont synonymes, même si elles ne sont pas stylistiquement équivalentes. Si l'on analyse la première, (9), il n'y a aucun doute : l'élément prédicatif est le verbe *admirer* et ses arguments sont *Luc* et *ce tableau*. Ce résultat est conforme à ce que nous avons noté dans la première partie : le prédicat verbal s'accorde en genre et en nombre avec son sujet grammatical d'une part et, d'autre part, il sélectionne lexico-sémantiquement ses arguments. L'agent de *admirer* ne peut être qu'un humain et son objet une chose "admirable", concrète comme un *tableau*, ou abstraite comme par exemple la *conduite de Max*.

Pour les trois phrases suivantes, une analyse selon les mêmes principes aboutit à des résultats différents. Dans (10) le verbe *avoir* et dans (11) et (12) le verbe *être* s'accordent bien avec leur sujet grammatical, mais ce ne sont pas ces verbes qui sélectionnent lexico-sémantiquement les arguments : on observe, en effet, que la distribution des arguments est la même dans les quatre phrases : l'argument₀ est toujours un humain qui éprouve un sentiment déterminé par ce qui est, dans toutes les phrases, l'argument₁, c'est-à-dire *ce tableau*.

Si l'on considère que les verbes *avoir* et *être* ne portent dans ces phrases que les marques de personne et de nombre et l'actualisation en temps et aspect, on est donc fondé à dire que les véritables termes prédicatifs sont :

- en (9) un verbe, *admirer*
- en (10) et (11) un substantif, *admiration*

- en (12) un adjectif, *admiratif*

qui sont les seuls responsables de la sélection des arguments. De là l'expression verbe support (Vsup), qui souligne le fait que ces verbes sont vides ou vidés de leur sens lexical d'origine (c'est le sens lexical qui opère la sélection des arguments), et n'ont pour rôle que d'actualiser, dans une phrase simple, un terme prédicatif n'appartenant pas à la catégorie du verbe (Daladier, 1978 ; Giry, 1978 ; Gross, M., 1981 ; Vivès, 1983).

2.2. Les constructions nominales à verbe support

Dans les exemples (9) à (12), qui nous ont servi pour une première présentation de la notion de verbe support, les termes prédicatifs étaient des dérivés morphologiques d'un verbe, *admirer* : le substantif *admiration* et l'adjectif *admiratif*. Cette situation n'est pas générale et beaucoup de substantifs prédicatifs ne sont pas des dérivés morphologiques, comme celui de l'exemple (15) ci-dessous.

Considérons d'abord les deux phrases synonymes :

(13) *Le degré d'humidité n'influe aucunement sur l'incubation des oeufs*

(14) *Le degré d'humidité n'a aucune influence sur l'incubation des oeufs*

Il existe par ailleurs une autre phrase synonyme de (14), avec un prédicat nominal et le Vsup *avoir*, sans qu'on trouve de prédicat verbal correspondant, le verbe "*impacter*" étant absent du lexique du français :

(15) *Le degré d'humidité n'a aucun impact sur l'incubation des oeufs*

Deux faits, complémentaires de cette première remarque, sont illustrés par les exemples suivants. D'une part on constate que, même s'il existe un rapport morphologique, la construction nominale peut s'avérer sans rapport syntaxique et sémantique avec la construction verbale. Dans :

(16) *Luc confère avec Max de l'amélioration possible de la situation*

confère, qui est paraphrasable par *discute*, n'a ni le même sens ni les mêmes constructions prépositionnelles que *conférence* dans (17) :

(17) *Luc donne une conférence aux étudiants sur l'amélioration possible de la situation*

On note aussi que *donner*, dans (17) est un verbe support (*faire* est dans cet phrase un Vsup équivalent), comme *avoir* dans (10), (14), (15) et *être* dans (12).

Revenons, d'autre part, à l'un des aspects de l'exemple (17), que l'on retrouve dans (18) et (19) :

(18) *Luc s'intéresse aux mathématiques*

(19) *Luc a de l'intérêt pour les mathématiques*

Les deux phrases sont cette fois reliées par le sens et la morphologie, mais la construction à verbe support est syntaxiquement différente de la construction verbale ; la préposition n'est pas la même : *à* en (18), *pour* en (19). Cela signifie que la nominalisation n'est pas une transformation syntaxique générale, comme l'est par exemple la passivation, mais un phénomène local qui met en jeu le lexique (la nominalisation est particulière pour chaque couple Verbe-Nom, Adjectif-Nom) et qu'elle ne peut être étudiée que dans le cadre des phrases simples à verbe support.

Une dernière remarque enfin, avant d'étudier quelques propriétés des constructions à verbe support. Deux phrases, ayant la même construction de surface et comportant, au verbe près, les mêmes mots, peuvent être radicalement différentes et par le sens et par les relations syntaxiques qui les constituent. Considérons deux verbes assez voisins : *rédiger* et *signer*, qui dénotent tous deux un processus d'écriture. Avec le mot *contrat* en position d'objet direct, selon qu'il s'agit d'un verbe dans un emploi ordinaire ou d'un verbe support, le sens et la nature des phrases ne sont pas analogues, ce que masque une analyse grammaticale qui tiendrait compte seulement de la catégorie de surface qu'est le complément d'objet direct :

(20) *Luc rédige un contrat avec Max*(21) *Luc signe un contrat avec Max*

En (19), *rédiger* est un verbe ordinaire, qui sélectionne ses arguments (NOHum et N1Texte, Texte étant un classifieur du domaine de l'argument N1). Avec *Max* est un complément de phrase, qui n'est pas constitutif de structure argumentale de *rédiger*, et il peut aussi être un complément du nom *contrat*.

En (20), *signer* est le verbe support du terme prédicatif *contrat* dont les deux arguments sont des noms désignant des humains : "Il y a un contrat entre *Luc* et *Max*".

Ces deux phrases, pourtant semblables en apparence, ne peuvent donc recevoir la même analyse.

2.3. Quelques propriétés des constructions à verbe support

Dans les limites de cet article, il ne nous est pas possible d'examiner toutes les propriétés de toutes les constructions à verbe support, celles-ci dépendant de chaque item lexical, c'est-à-dire de chaque substantif prédicatif. Nous nous limiterons à un exemple pour illustrer la gamme des faits mis en jeu dans le lexique-grammaire des noms prédicatifs.

Soit les deux exemples suivants :

(22) *Luc raconte une attaque contre la citadelle*(23) *Luc mène une attaque contre la citadelle*

Nous ne reviendrons pas sur le fait que, dans (22), c'est le verbe *raconter* (prédicat) qui sélectionne ses arguments, alors que dans (23), c'est le substantif *attaque* (prédicat, avec *mener* pour verbe support) qui opère cette sélection. Mais nous noterons les faits suivants :

(i) Il existe une contrainte sur les déterminants de la phrase à support (23), alors qu'ils sont libres dans (22) :

(22a) *Luc raconte (une + cette + ton) attaque contre la citadelle*

(23a) *Luc mène (une + *cette + *ton) attaque contre la citadelle*

(ii) Le comportement de la suite *une attaque contre le fort* est différent dans l'extraction par "*c'est....que*" ou dans les phrases passivées, selon qu'il s'agit de (22) ou de (23) :

(22b) *C'est une attaque contre la citadelle que Luc raconte*

(22b') **C'est une attaque que Luc raconte contre la citadelle*

(22b'') **C'est contre la citadelle que Luc raconte une attaque*

(23b) *C'est une attaque contre la citadelle que Luc mène*

(23b') *C'est une attaque que Luc mène contre la citadelle*

(23b'') *C'est contre la citadelle que Luc mène une attaque*

(22c) *Une attaque contre la citadelle a été racontée par Luc*

(22c') **Une attaque a été racontée par Luc contre la citadelle*

(23c) *Une attaque contre la citadelle a été menée par Luc*

(23c') *Une attaque a été menée par Luc contre la citadelle*

(iii) Les groupes nominaux que l'on peut former à partir de ces phrases impliquent pour (22) la conservation du verbe sous la forme d'un participe passé issu d'une relative passive réduite à un terme épithète, alors que pour (23) le verbe support est effacé tandis que le sujet (agent) donne lieu à un groupe nominal introduit par la préposition *de* :

(22d) *L'attaque contre la citadelle (qui a été) racontée par Luc {a réussi}*

(23d) *L'attaque de Luc ((qui a été) menée) contre la citadelle {a réussi}*

Ces différences :

- 1) contraintes sur les déterminants,
- 2) double analyse possible du groupe nominal NPréd Prép N,
- 3) réduction à zéro du Vsup dans un groupe nominal comportant le prédicat et ses arguments,

sont autant de tests permettant de contraster la prédication verbale "normale" et la prédication nominale par verbe support.

Elles conduisent à une seule conclusion : il est indispensable, pour des raisons à la fois syntaxiques et sémantiques, de distinguer les constructions à verbe ordinaire des constructions à verbe support. Autrement dit, il importe de catégoriser les phrases simples à partir de la nature et de la structure lexico-syntaxique de leur prédicat, et non à partir de la catégorie seulement morphologique que constituent les verbes.

3. Les constructions à support et leur combinatoire en français

Le constat ci-dessus a conduit le Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique à lancer, dès 1968, toutes une série d'études sur les constructions nominales prédicatives (Cf. références bibliographiques). Ces travaux se sont centrés au départ sur l'étude systématique des verbes supports. La description consistait à établir, pour un verbe support donné, la liste des substantifs prédicatifs qu'il peut construire, et à déterminer des classes de constructions sur la base de critères distributionnels et transformationnels.

Ont été ainsi étudiés et décrits, dans leurs emplois comme verbes supports, *faire*, *avoir*, *être* Prép, *donner*, en combinaison avec tous les substantifs prédicatifs répertoriés dans l'ensemble du lexique : substantifs dérivés de verbes et d'adjectifs, substantifs non dérivés, mots simples et mots composés. Voici quelques exemples illustrant les types des constructions étudiées :

Faire :

faire (la + une) description de N à N
faire (la + une Modif²) cour à N
faire (du + un Modif) cinéma à N
faire du tir-à-l'arc
faire le paon
faire les honneurs de N à N
 etc.

(Giry-Schneider, 1978, 1987)

Avoir :

avoir (du + un Modif) courage = être courageux
avoir (de la + une Modif) chance = être chanceux
avoir la chance de Vinf
avoir (une + des) chance(s) de Vinf
avoir (du + un Modif) bagout
avoir (du + un Modif) respect pour N
 etc.

(Labelle, 1974, 1984 ; Meunier, 1981 ; Vivès, 1983)

2) Modif signifie modifieur : un adjectif, une proposition relative, une intonation exclamative, etc. sont nécessaires pour que l'article indéfini soit grammatical :

**Luc fait une cour à Marie* versus *Luc fait une cour pressante à Marie*

Etre Prép :

être en admiration devant N
être dans le coma
être au septième ciel
être au comble de N
être sur la paille
être aux prises avec N
etc.

(Danlos, 1980)

Donner :

donner l'absolution à N
donner son aval à N
donner une conférence à N
donner un carton jaune à N
donner un coup d'accélérateur à N
donner (E³ + un) abri à N

(Gross, G., 1989)

Sont actuellement décrites, sous forme de tables de constructions organisées en matrices informatiques, plus de 30.000 entrées, chacune étant caractérisée par une vingtaine de propriétés.

Il ne s'agit pas du tout d'un recensement de ce que la tradition grammaticale nomme "expressions idiomatiques", mais d'une description complète de chacune des constructions envisagées : verbe support de base et ses équivalents possibles, distribution lexico-syntaxique des arguments, contraintes sur les déterminants, contraintes sur la conservation des arguments dans le groupe nominal formé par réduction du verbe support, et diverses propriétés transformationnelles (pronominalisation, lien avec des phrases apparentées, etc). A terme, l'objectif est, en combinant et complétant les données ainsi recueillies, de constituer pour chaque substantif, c'est-à-dire pour chaque entrée du dictionnaire, la liste des différents emplois prédicatifs auxquels il donne lieu, le cas échéant.

Le problème à résoudre est le suivant : aucune règle générale, lexico-sémantique ou syntaxique, ne pouvant être proposée pour rendre compte de ce domaine où la combinatoire semble "capricieuse", les lexicographes et les spécialistes de la syntaxe se sont trouvés implicitement d'accord pour le laisser largement de côté. Les moyens techniques actuels, en matière de stockage et d'exploitation des données recueillies par l'étude (l'ordinateur est plus performant que la fiche cartonnée de nos anciens fichiers), permettent aujourd'hui d'aborder ce problème de front.

Plus concrètement, et pour revenir à l'objet central de cet article, les études menées sur le lexique-grammaire des constructions nominales prédicatives ont montré qu'une partie de cette combinatoire "capricieuse" tournait autour de deux domaines, la combinatoire intra-phrastique et la combinatoire inter-phrastique.

3) E désigne un mot vide, ici le déterminant zéro (i.e. l'absence de déterminant).

3.1. La combinatoire intra-phrastique.

Nous avons évoqué brièvement (en 2.2 ci-dessus) le problème de la distribution des déterminants des Npréd, qui doit être étudiée au coup par coup. Un autre problème concernant les phénomènes "internes" de la phrase simple à verbe support est lié à l'aspect, ou plus exactement aux "phases" de "l'action" exprimée par le prédicat. En effet, les processus, les événements et les états sont susceptibles de passer par plusieurs étapes, début, continuation, fin, que traduisent, selon les langues, le lexique ou la morphologie. Le français, quant à lui, dispose d'un groupe de verbes "auxiliaires" et d'adverbes permettant de préciser, pour tous les cas où elles sont pertinentes⁴, ces étapes du déroulement du procès. Il s'agit essentiellement de *commencer*, *continuer*, *finir*, et pour les adverbes de *encore* et *ne...plus*, et de leurs synonymes :

Luc commence à travailler
Luc continue (à + de) travailler, travaille encore
Luc a fini de travailler, ne travaille plus

Ces verbes et adverbes d'aspect, combinables avec les verbes "ordinaires", le sont aussi avec les verbes supports :

Luc commence à faire la description de son voyage
Luc continue de faire la description de son voyage
Luc finit de faire la description de son voyage

Luc commence à avoir du bagout
Luc (continue à avoir + a encore) du bagout
Luc n'a plus de bagout

Ce qu'il y a de "capricieux" dans le domaine des constructions à support, c'est que les combinaisons "auxiliaires aspectuels + verbe" peuvent parfois être remplacées par un équivalent du verbe support, qui rend, par un seul terme, la valeur aspectuelle des combinaisons "commencer à, continuer de + verbe" ou "verbe + adverbe d'aspect" :

Luc entame la description de son voyage
Luc poursuit la description de son voyage
Luc termine la description de son voyage

alors qu'il est impossible ou difficile de dire :

**Luc entame de faire la description de son voyage*
**Luc poursuit de faire la description de son voyage*
*?*Luc termine de faire la description de son voyage*

4) Ces traits aspectuels ne sont pas pertinents pour les verbes dits "perfectifs", comme *exploder*. Il n'y a pas grand sens à dire :

La bombe a (commencé + continué à + fini de) exploser

Ils redeviennent pertinents au pluriel :

Les bombes ont (commencé + continué à + fini de) exploser

On observe de même :

Luc prend du bagout
Luc (conserve + garde) son bagout
Luc a perdu son bagout

équivalant à :

Luc commence à avoir du bagout
Luc continue à avoir du bagout
Luc n'a plus de bagout

ou

Luc entre dans le coma
Luc reste dans le coma
Luc est sorti du coma

équivalant à :

Luc commence à être dans le coma
Luc continue à être dans le coma
Luc n'est plus dans le coma

La distribution de ces équivalents aspectuels des verbes supports paraît "capricieuse" parce qu'elle ne dépend pas du verbe support, ni du sens, mais seulement du nom prédicatif :

*?*Luc entre au septième ciel*
*?*Luc reste au septième ciel*
**Luc est sorti du septième ciel*
**Luc prend un certain respect pour Max*
Luc garde un certain respect pour Max
Luc a perdu tout respect pour Max

Luc a faim
**Luc prend faim*
*?*Luc garde (E + sa) faim*
*?*Luc a perdu (E + sa) faim*

Parmi les verbes supports étudiés jusqu'ici, seul *donner* ne présente pas d'équivalent aspectuel : aucun autre verbe ne signifie en français "commencer à donner", "continuer à donner", "finir de donner". Mais un nombre considérable de constructions avec le support *donner* présentent une caractéristique particulière : celle de la construction converse. Ce sont des phrases simples prédicatives dans lesquelles on observe la possibilité d'une inversion des actants sujet et objet, qui rappelle les "mécanismes" du passif (Gross, G., 1989, 1993) :

L'évêque donne l'absolution à Luc
Luc reçoit l'absolution de l'évêque

Luc donne à Max l'autorisation de partir
Max reçoit de Luc l'autorisation de partir

Cette configuration n'est pas "automatique" et doit être étudiée cas par cas :

Luc donne une conférence aux étudiants
 ?**Les étudiants reçoivent une conférence de Luc*

Luc donne sa langue au chat à Max
 **Max a reçu (sa + la) langue au chat de Luc*

Le juge donne une peine de substitution au condamné
Le condamné a reçu du juge une peine de substitution

Le verbe support *donner* n'est pas le seul à présenter cette possibilité de construction converse. On note aussi :

Luc a fait un nettoyage complet de la pièce
La pièce a subi un nettoyage complet de la part de Luc

Luc a infligé une humiliation terrible à Max
Max a subi une humiliation terrible de la part de Luc

Nous ne nous étendrons pas plus avant sur ces exemples qui parlent d'eux-mêmes. Dans la construction des verbes ordinaires, les restrictions et les combinaisons sont de nature uniquement sémantiques. Ici, il s'agit de restrictions et de combinaisons à la fois lexicales et syntaxiques, qui ne dépendent pas du sens, qui font partie du système de la langue, et qui doivent recevoir un traitement linguistique approprié.

3.2. La combinatoire inter-phrastique

Au concept de phrase simple, que nous avons pris comme point de départ, correspond évidemment celui de phrase complexe. Dans la perspective que nous avons adoptée, une phrase complexe résulte de la combinaison de phrases simples par le biais de procédés bien connus : formation de relatives, formation de complétives en position de sujet ou d'objet, subordination par l'intermédiaire de conjonctions, etc.

L'insertion d'une phrase simple à verbe support dans une autre phrase peut prendre une forme syntaxique particulière, dont on rendra compte par une analyse fondée sur la notion de prédicat et d'arguments

Considérons les manières d'exprimer la cause en français. On peut dire, par exemple :

La présence de Luc a causé le fait que Max a parlé du match

La présence de Luc a été la cause du fait que Max a parlé du match

La présence de Luc a fait que Max a parlé du match

Nous avons là trois phrases complexes de construction analogue : une proposition principale suivie d'une proposition complétive. L'expression de la causation peut être plus "synthétique", avec le verbe *faire* suivi d'un infinitif :

(La présence de Luc + Luc) a fait parler Max du match

Cette phrase est aussi une phrase complexe : il n'y a plus de complétive mais le prédicat *parler* a bien ses deux arguments constitutifs, tout comme le verbe *faire* de la phrase principale dont la complétive est le second argument. On analyse cette phrase de la façon suivante (Gross, M., 1975, 1981) :

un opérateur causatif : *Luc fait X*, où *X* est un élément vide, s'applique à la phrase : *Max parle du match*. Cette phrase prend la place de l'élément vide et entraîne des ajustements morpho-syntaxiques. C'est un procédé analogue qui insère le discours direct ou le discours indirect après un verbe de parole :

Luc dit X *X = il fait beau*
Luc dit : "Il fait beau"
Luc dit qu'il fait beau

Les phrases en *être + adjectif* donnent lieu à une synthèse encore plus grande dans l'expression de la causation :

(24) *L'éosine fait que l'eau est rouge*
 =
 (25) *L'éosine rend l'eau rouge*

En (24), le contenu de la phrase à laquelle s'applique l'opérateur causatif *NO fait* interdit la réduction de la complétive à l'infinitif :

(27) **L'éosine fait l'eau être rouge*

En (25), l'opérateur causatif *NO rend* appliqué à la phrase *L'eau est rouge* entraîne l'effacement du verbe support d'adjectivation *être*. Bien qu'il n'y ait qu'une seule proposition, nous avons affaire à une phrase complexe, comme l'est la phrase (24), de même sens et de même contenu.

Dans le domaine des constructions à support, les phrases en *avoir* et les phrases en *être Prép* présentent la même configuration que (25). Un opérateur causatif peut s'appliquer à ces phrases à support auxquelles il ajoute un argument, tout en effaçant le verbe support :

(28) *La conservation en fût de chêne fait que ce vin a du bouquet*
 (29) *La conservation en fût de chêne donne du bouquet à ce vin*

La configuration de ces deux phrases conduit à analyser (29) comme résultant de l'application de l'opérateur causatif "*NO donne*" à la phrase à verbe support (30) :

(30) *Ce vin a du bouquet*

A partir de cet exemple, on peut donc définir ainsi la notion d'opérateur : c'est un prédicat qui, lorsqu'il prend une phrase à verbe support comme deuxième argument, a comme effet syntaxique d'effacer le verbe support de cette phrase,

d'en réajuster l'agencement et d'y ajouter un argument, son propre sujet.

Les opérateurs causatifs, entendus dans ce sens-là, sont nombreux et lexicalement variés. Certains sont en outre porteurs de valeurs aspectuelles diverses, c'est-à-dire qu'ils "causent" le début, la continuation, la fin de l'état, de l'événement ou du processus. Mais ils ne sont pas prédictibles par une règle générale :

Luc est dans le coma

?**Cet accident a mis Luc dans le coma*

Cet accident a plongé Luc dans le coma

**Cet accident a envoyé Luc dans le coma*

Une complication maintient Luc dans le coma

Un phénomène inexplicé a (tiré + sorti) Luc du coma

Luc est au septième ciel

?**La venue de Marie a mis Luc au septième ciel*

**La venue de Marie a plongé Luc au septième ciel*

La venue de Marie a envoyé Luc au septième ciel

Le séjour de Marie maintient Luc au septième ciel

**L'arrivée de Julie a (tiré + sorti) Luc du septième ciel*

Une analyse analogue a été proposée pour des faits voisins. Soit les phrases :

(31) *La soeur de Max est malade*

(32) *Il y a la soeur de Max qui est malade*

et

(33) *Luc a sa soeur malade*

(34) *Luc a sa soeur qui est malade*

La présence d'un pronom relatif et du verbe être dans (34) conduisent à analyser (33) et (34) comme reliées à (31) et (32), où l'on observe les mêmes différences. Les phrases (33) et (34), (Gross, M., 1981), sont dérivées de (31) et (32) par l'application de l'opérateur à lien : *NO a #*. L'opérateur à lien s'applique à une phrase à verbe support, et son sujet se lie par un adjectif possessif à un argument de la phrase à support. Voici d'autres exemples :

Opérateur à lien : *Max prend #*

Phrase à verbe support : *Cet atelier est sous la responsabilité de Max*

Phrase résultante : *Max prend cet atelier sous sa responsabilité*

Opérateur à lien : *Max prend #*

Phrase à verbe support : *Les ordres de Max viennent de l'ennemi*

Phrase résultante : *Max prend ses ordres de l'ennemi*

Les notions de support et d'opérateur permettent ainsi de régulariser l'analyse des phrases simples et des phrases complexes : leur syntaxe ne paraît "capricieuse" que si l'on oublie qu'une langue est un lexique mis en phrases.

Conclusion

Pour terminer, je voudrais essayer de répondre à trois questions.

Pourquoi cette façon d'étudier les relations syntaxiques dans le cadre de la phrase simple sur l'ensemble du lexique est-elle incontournable ?

Parce qu'elle est la seule qui permette d'étayer les règles descriptives ou explicatives sur la totalité des faits que l'on veut décrire ou expliquer.

En quoi peut-elle être utile dans l'enseignement de la langue maternelle ?

Voici un élément de réponse. Il y a peu, j'ai entendu le fils de mes voisins, qui a quinze ans et ne réussit pas très bien à l'école, dire à son copain : "*Viens, je vais te faire montrer ma nouvelle mobylette*". Il voulait dire bien sûr : "*Viens, je vais te montrer ma nouvelle mobylette*". D'un point de vue linguistique, l'erreur ne tient pas à l'ignorance de l'idée de causation et de sa nécessaire réalisation dans certaines phrases, mais à la méconnaissance d'un des ses avatars lexicaux : dans *montrer*, qui signifie *faire voir*, il y a déjà un causatif.

En quoi peut-elle être utile pour l'apprentissage des langues étrangères ?

Si l'enseignement de la grammaire de la langue maternelle ne sensibilise pas au fait que des prédications sémantiquement équivalentes ont des réalisations lexico-syntaxiques très largement variées à l'intérieur d'une même langue, l'élève ne sera pas armé pour conceptualiser les "étrangetés" des langues étrangères. Si les mécanismes réels du français lui restent opaques, il ne verra pas qu'en français le fait qu'on a l'estomac vide s'exprime par une construction nominale à support *J'ai faim* alors qu'en anglais la même chose se dit par une prédication adjectivale *I am hungry*, mais que cette différence interlinguistique existe déjà en français :

Luc admire ce tableau
 =
Luc a de l'admiration pour ce tableau
 =
Luc est en admiration devant ce tableau
 =
Luc est admiratif devant ce tableau

Et s'il ne sait pas que *poser* fonctionne avec *question* de façon purement fortuite en français (d'un point de vue synchronique, bien sûr), il ignorera peut-être longtemps les bonnes formes anglaise ou espagnole : *ask* (= demander) a *question*, *hacer* (= faire) *una pregunta*.

REFERENCES

- Boons, Jean-Paul, 1971. "Métaphore et baisse de la redondance", *Langue Française* 11. Paris : Larousse.
- Boons, Jean-Paul; Alain Guillet; Christian Leclère, 1976a. *La structure des phrases simples en français : constructions intransitives*. Genève : Droz.
- Boons, Jean-Paul; Alain Guillet; Christian Leclère, 1976b. *La structure des phrases simples en français : classes de constructions transitives*. Rapport de Recherches du LADL n°6. Paris: Université Paris 7.
- Daladier, Anne, 1978. *Problèmes d'analyse d'un type de nominalisation en français et de certains groupes nominaux complexes*. Thèse de troisième cycle, LADL, Université Paris 7.
- Danlos, Laurence, 1980. *Représentation d'informations linguistiques : les constructions N être Prép X*. Thèse de troisième cycle, LADL, Université Paris 7.
- Giry-Schneider, Jacqueline, 1978. *Les nominalisations en français. L'opérateur faire dans le lexique*. Genève: Droz.
- Giry-Schneider, Jacqueline, 1987. *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*. Genève: Droz.
- Gross, Gaston, 1989. *Les constructions converses du français*. Genève: Droz.
- Gross, Gaston, 1993. "Les passifs nominaux", *Langages* 109. Paris : Larousse.
- Gross, Gaston; Robert Vivès, 1986. "Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire". *Langue française* 69. Paris: Larousse.
- Gross, Maurice, 1975. *Méthodes en syntaxe*. Paris: Hermann.
- Gross, Maurice, 1981. "Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique". *Langages* 63. Paris: Larousse.
- Gross, Maurice, 1988. "Les limites de la phrase figée", *Langages* 90. Paris : Larousse.
- Guillet, Alain, 1986. "Représentation des distributions dans un lexique-grammaire". *Langue française* 69. Paris: Larousse.
- Harris, Zellig, 1976. *Notes du cours de syntaxe*. trad. M. Gross. Paris: Le Seuil.
- Labelle, Jacques, 1974. *Etude de constructions avec opérateur avoir (nominalisations et extensions)*. Thèse de troisième cycle, LADL, Université Paris 7.

Labelle, Jacques, 1983. "Verbe supports et opérateurs dans les constructions en *avoir* à un ou deux compléments". *Lingvisticae Investigationes* 7.2. Amsterdam: John Benjamins, BV.

Meunier, Annie, 1981. *Nominalisations d'adjectifs par verbes supports*. Thèse de troisième cycle, LADL, Université Paris 7.

Vivès, Robert, 1983. *Avoir, prendre, perdre: constructions à verbe support et extensions aspectuelles*. Thèse de troisième cycle, LADL, Université Paris 8.



"Le cadre de l'analyse syntaxique :
phrase simple, phrase complexe

Premier chapitre d'un ouvrage en préparation
Les verbes-supports en français.
Théorie et description

LES VERBES—SUPPORTS EN FRANCAIS Théorie et description

Chapitre 1

LE CADRE DE L'ANALYSE SYNTAXIQUE

Phrase simple et phrase complexe

Dans ce chapitre, pour préciser le domaine de cette étude, nous reprenons quelques notions fondamentales de l'analyse syntaxique sur lesquelles la plupart des linguistes sont d'accord, et notamment les notions de prédicat et d'argument dont nous préciserons le sens ci-dessous. Le lecteur averti peut donc passer au chapitre 2, qui articule à celui-ci la présentation de la notion de verbe-support dans le cadre de la phrase simple nominale et celle de la notion d'opérateur qui ajoute un argument à la phrase simple, donnant ainsi lieu à une phrase complexe.

1.1. Sur quoi porte l'analyse syntaxique

Pratiquement toutes les études de syntaxe argumentent sur des exemples écrits, attestés ou forgés par le linguiste. Quelques raisons essentielles justifient ce point de vue.

La première, fondamentale, est que l'oral ne peut être étudié scientifiquement (c'est-à-dire d'une façon reproductible et falsifiable) qu'à l'aide d'instruments qui permettent d'analyser des enregistrements de paroles réelles en situation (images et sons). De nombreuses études sont actuellement faites dans cette perspective. Elles apportent des données capitales sur l'utilisation orale de la langue dans la communication, sur la pragmatique conversationnelle, sur les dimensions sociales du langage, mais, par définition, elles sont impuissantes à établir la syntaxe de la langue, dans la mesure où elles travaillent sur des corpus finis : pour étudier les limites des variations possibles d'un système, il faut pouvoir expérimenter, c'est-à-dire comparer entre elles des phrases qui pourront ne jamais être produites dans des situations réelles, pour être à même de cerner des différences ou des ressemblances. Seuls les exemples écrits, recueillis dans des textes mais aussi forgés par le linguiste, permettent une observation cohérente des faits syntaxiques.

La deuxième raison, corollaire de la première, est que toutes les études sur l'oral ne peuvent se faire que par écrit : faute de pouvoir administrer des preuves sonores et visuelles reproduisant la réalité de l'oral, on reste toujours loin de l'objet de l'étude.

Enfin, les conditions de production de l'oral donnent lieu à des phénomènes spécifiques (hésitations, reprises, reformulations, thématisations diverses, etc.) qui ne peuvent souvent être expliqués et pris en compte qu'en tenant compte d'un invariant syntaxique essentiellement obtenu à partir de raisonnements sur des phrases écrites.

La syntaxe relève donc essentiellement de l'écrit et le cadre traditionnel de l'analyse est celui de la phrase. Cette notion de phrase pose toutefois un problème de définition. En

effet, la position la plus courante consiste à dire qu'une phrase est, dans un texte écrit, ce que l'on trouve entre la majuscule qui suit un espace blanc précédé d'une ponctuation forte, et la première ponctuation forte suivante. Les ponctuations fortes sont le point et ses différentes variantes : point d'interrogation, d'exclamation, etc. Cette définition, typographique, n'est pas adéquate à une analyse rationnelle des relations syntaxiques unissant les éléments lexicaux dans les phrases ou les énoncés : entre deux points on peut trouver de très longues suites de termes, que l'analyse peut séparer en parties distinctes, où se manifestent des liens syntaxiques d'ordres et de niveaux différents.

1.2. La phrase simple et la notion de prédicat/arguments

Les grammairiens distinguent donc des unités plus précises qui permettent d'étudier la syntaxe de façon cohérente. L'idée fondamentale est que les langues permettent d'exprimer des idées en combinant de diverses façons des éléments minimaux. Ces éléments minimaux sont les phrases simples, appelées aussi "phrases élémentaires, phrases de base, phrases-noyau", et ce sont les combinaisons que l'on peut établir entre elles qui donnent les phrases complexes. En première approximation, et pour être suggestif, on peut dire qu'une phrase simple n'exprime qu'une seule "idée" et qu'une phrase complexe en combine plusieurs.

Prenons un exemple. Avec les éléments suivants, où il s'agit toujours de la même maison, du même maçon, et d'une colline connue :

- (1) *La maison est grande*
- (2) *Cette maison est sur la colline*
- (3) *Un maçon construit cette maison*
- (4) *J'ai parlé à ce maçon*

on peut construire cette phrase :

- (5) *J'ai parlé au maçon qui construit la grande maison sur la colline.*

ou celle-ci :

- (6) *La grande maison sur la colline est construite par un maçon auquel j'ai parlé.*

ou bien d'autres encore, comme :

- (7) *Sur la colline, il y a une grande maison construite par un maçon auquel j'ai parlé.*

On voit clairement que chacune des phrases longues est formée par une combinaison associant les quatre phrases courtes qui commencent l'exemple. On dira que ces phrases courtes sont des phrases simples, et que les phrases longues sont des phrases complexes obtenues à partir des premières par des transformations.

La première des phrases longues est obtenue en partant de la quatrième phrase simple, à laquelle sont ajoutées les autres par des opérations de relativation, d'effacement des mots répétés qui ont les mêmes référents (i.e. qui désignent le même objet ou le même être), et de formation d'épithètes par effacement des relatifs et du verbe être. On postule donc qu'avant les divers ajustements évoqués ci-dessus, le schéma de la phrase complexe est en quelque sorte le suivant :

J'ai parlé à un maçon, ce maçon construit une maison, cette maison est grande, cette maison est sur la colline.

et que la première étape d'ajustement est :

J'ai parlé à un maçon qui construit une maison, cette maison est grande, etc.

la seconde :

J'ai parlé au maçon qui construit une maison qui est grande, qui est sur la colline

et ainsi de suite.

Ce n'est pas leur brièveté qui fait des phrases (1) à (4) des phrases simples, c'est le fait qu'elles sont constituées par des éléments minimaux dont tous sont indispensables. Dans la première, il y a un nom, *une maison*, le verbe *être*, l'adjectif *grande*. Dans la seconde, un nom, *une maison*, le verbe *être* et la préposition *sur*, et un nom, *la colline*. Dans la troisième un nom, *un maçon*, un verbe, *construit*, un nom *une maison*. Toutes ces phrases simples ont un schéma d'organisation commun qui est tout à fait explicite dans la troisième où l'élément-pivot de la phrase est le verbe *construire* :

(3) *Un maçon construit une maison*

C'est lui qui sélectionne les deux noms qui composent la phrase dans un ordre fixe de gauche à droite, le sujet *maçon* à gauche du V, et le complément direct *maison* à droite du V. Sélectionner signifie que, pour un sens donné du verbe *construire* tel que celui de cette phrase, le choix du nom sujet et celui du nom complément ne sont pas entièrement libres. Ainsi, il n'est pas possible de dire :

**Une chaise construit une maison*
**Un maçon construit du courage*
**Une occasion construit une maison*
**Du courage construit une occasion*
 etc.

On dit que *construire* est un prédicat et que les noms qu'il sélectionne comme sujet et comme complément sont ses arguments. On peut écrire cet axiome de base en utilisant des symboles, P pour Prédicat et A pour Argument :

P (A₀, A₁)

ce qui signifie que le prédicat P choisit, "sélectionne", dans l'ordre de la lecture de la phrase, le type et la nature de son argument de gauche ou "argument zéro" (le sujet) et de son argument de droite, "argument 1" (le complément). Autrement dit, on peut symboliser la phrase :

Un maçon construit une maison

par : A₀ P A₁

ou bien, en tenant compte du fait que *construire* est un verbe et du fait que le sujet et le complément d'un verbe sont en général des noms :

N₀ V N₁

Pour un prédicat donné, on dit que les éléments de la langue qui peuvent être des arguments de rang 0, de rang 1, etc., constituent les domaines de ses arguments de rang 0, 1, etc. Dans les phrases simples que nous avons prises comme exemples, nous avons les prédicats suivants.

Première phrase :

La maison est grande

Prédicat : (*être*) *grand*. C'est en effet l'adjectif *grand* qui sélectionne son argument sujet *maison*. Ceci peut ne pas sembler évident parce que beaucoup de noms concrets ou abstraits peuvent être sujets de *grand*. Cependant le domaine des arguments de cet adjectif, s'il est très large, est cependant limité. Il est impossible de dire :

**Qu'il pleuve demain est grand*

alors que ce nouveau sujet est "sélectionnable" par un autre adjectif comme *possible*. On peut donc dire que le domaine des arguments de *grand* est constitué par des noms et celui de *possible* par des propositions complétives ou des infinitives, c'est-à-dire des phrases, comme le montrent ces exemples:

Qu'il pleuve demain est possible
Avoir une entrevue avec lui est possible
**Une maison est possible*
**Un maçon est possible*

On voit aussi sur l'exemple de cette première phrase simple que l'adjectif "a besoin" du verbe *être* (ou d'un verbe analogue) pour former une phrase prédicative. *Une maison grande* ne constitue pas une phrase, mais un groupe nominal.

Deuxième phrase :

Cette maison est sur la colline

Prédicat : *être sur*. C'est la préposition (*être*) *sur*, sélectionnellement équivalente à un V comme *occuper*, qui conditionne la présence des arguments à droite et à gauche. On ne peut pas former une phrase comme :

**Qu'il pleuve demain est sur un maçon*

Pour former une phrase, une préposition locative comme *sur* doit être accompagnée du verbe *être* ou d'un adjectif accompagné de *être* comme *être situé*, ou d'un verbe comme *reposer*.

A ce point de la discussion, nous voyons déjà apparaître le verbe *être* dans des fonctions particulières dont on sent bien qu'elles ne sont pas celles du verbe *construire*. Il s'agit là d'une des questions qui font l'objet de cet ouvrage.

En français, on considère qu'il y a trois types principaux de prédicats : les verbes, les adjectifs accompagnés de *être* et certains noms. Nous avons donné des exemples pour les deux premières catégories (**V** et **Adj**, Cf. phrases (1) à (4) ci-dessus). Voici des exemples avec des noms prédicatifs :

Ce chef a de l'ascendant sur ses soldats

Ce projet prend de l'importance

Dans ces phrases, ce n'est pas le verbe *avoir*, dont le domaine d'arguments est très vaste, qui sélectionne les arguments observés. En effet, avec *avoir*, on peut construire de nombreux types de phrases :

Luc a une soeur

Cette maison a un toit

Cette table a de la rouille sur ses pieds

La banque a de l'argent dans ses coffres

Ce texte a beaucoup d'erreurs dans le premier chapitre

etc.

Dans la phrase avec *ascendant*, le sujet doit obligatoirement désigner un homme, tout comme le nom complément introduit par *sur*, qui est la seule préposition admise :

**Cette table a de l'ascendant sur ses pieds*

**Ce chef a de l'ascendant au-dessus de ses soldats*

On dira donc qu'*ascendant* est un nom prédicatif, un prédicat, au même titre qu'un verbe ou un adjectif. Nous reviendrons dans les chapitres suivants sur l'analyse des constructions nominales prédicatives et sur le cas des prépositions et celui des adverbes, qui n'est pas essentiellement différent, mais plus complexe. On retiendra de l'exposé qui précède que les prédicats essentiels du français sont : **V**, **Adj** et **Npréd** (pour Nom prédicatif) et que, munis de leurs arguments, ils constituent les phrases simples.

1.3. Les transformations sur les phrases simples

La forme d'une phrase simple n'est pas forcément celle que nous avons donnée dans les exemples (1) à (4). La première des différences que l'on peut noter concerne les déterminants : leur choix est conditionné par des règles à la fois syntaxiques, sémantiques et discursives que nous n'aborderons

pas ici. Lorsque, dans la suite de cet ouvrage, nous prononcerons des jugements d'acceptabilité sur les déterminants dans des exemples isolés, ces jugements seront toujours en liaison avec un contexte naturel mais implicite, que nous laissons au lecteur le soin de reconstituer.

Outre la nature des déterminants, plusieurs modifications, dues à des transformations, peuvent affecter la forme des phrases simples. Ces modifications ne changent rien à la structure syntaxique essentielle de ces phrases : la forme est différente, le sens aussi, mais les contraintes de sélection du prédicat sur ses arguments sont les mêmes. C'est pour cette raison que, partant de la phrase "Ce maçon construit une maison", on dit que l'on a affaire à une phrase unique, même si elle subit les transformations suivantes :

Pronominalisation : *Il la construit*

Exclamation : *Ce maçon construit une maison !*

Passivation : *Une maison est construite par ce maçon*

Négation : *Ce maçon ne construit pas une maison*

Interrogation : *Ce maçon construit-il une maison ?*

Que construit ce maçon ?

Emphase : *C'est ce maçon qui construit une maison*

C'est une maison que construit ce maçon

Coordination des arguments :

Ce maçon et son aide construisent une maison et un garage

Introduction de modifieurs :

Ce maçon sympathique construit habilement une jolie maison

En effet, les restrictions de sélection sur les arguments que nous avons indiquées plus haut restent valables pour toutes ces phrases transformées.

Il est important toutefois de noter que, si ces transformations n'altèrent en rien la structure syntaxique d'une phrase simple donnée, elles permettent souvent de différencier deux phrases simples en apparence similaires. Nous donnerons un exemple avec la pronominalisation. Soit les phrases :

(8) *Luc habite (dans + E¹) ce quartier*

(9) *Luc connaît ce quartier*

1) E désigne un mot vide. Les termes à l'intérieur des parenthèses reliés par le signe + sont substituables les uns aux autres.

La pronominalisation donne deux résultats différents pour l'argument "ce quartier":

Il y habite et Il l'habite

*Il le connaît mais *Il y connaît*

Ceci montre que les relations syntaxiques et sémantiques entre les prédicats *habiter* et *connaître* et leurs arguments respectifs ne sont pas identiques. D'autres observations confirmeront cette différence : le fait, par exemple, que l'argument de rang 1 de *habiter* désigne obligatoirement un lieu alors que celui de *connaître* peut être un terme désignant un être humain, un objet concret ou abstrait. On utilise le terme de distribution pour parler des caractéristiques lexico-sémantiques d'un argument de rang quelconque, i.e. 0, 1, 2 ou 3. Nous utiliserons systématiquement dans la suite de cette étude ce type de test qui permet de raisonner sur les caractéristiques des phrases simples en examinant leurs propriétés transformationnelles (pronominalisation, passivation, etc.).

On voit que, d'une certaine façon, se trouvent réinvesties dans cette présentation, quelques-unes des notions de la grammaire dite traditionnelle : la notion de phrase simple n'est pas très éloignée de celle de proposition indépendante que nous avons rencontrée à l'école primaire, et l'idée générale "qu'une phrase complète en français comporte un sujet, un verbe et un complément" trouve une formulation plus précise dans la notion de prédicat et d'arguments.

1.4. Les phrases complexes

Les mécanismes syntaxiques permettant de combiner une ou plusieurs phrases simples pour produire des phrases complexes se résument à la construction de propositions "coordonnées", et de propositions "subordonnées", essentiellement les propositions relatives, complétives, comparatives et circonstancielle diverses de la grammaire traditionnelle.

Dans les exemples (5), (6) et (7), la relativation des phrases simples (3), *Un maçon construit une maison* et (4) *J'ai parlé à un maçon*, par les relatifs *qui* et *auquel*, permet leur insertion, on dit aussi leur enchâssement, dans les phrases complexes :

(5) *J'ai parlé au maçon qui construit la grande maison sur la colline.*

(6) *La grande maison sur la colline est construite par un maçon auquel j'ai parlé.*

(7) *Sur la colline, il y a une grande maison construite par un maçon auquel j'ai parlé.*

Les relatives s'adjoignent aux substantifs. Les complétives ont un mécanisme analogue mais s'adjoignent aux verbes. Soit les deux phrases simples :

(10) *Luc avoue quelque chose à Max*

(11) *Luc est content*

Si la phrase simple (11) est enchâssée dans la phrase (10) à la place du complément *quelque chose*, on obtient la phrase complexe (12) :

(12) *Luc avoue qu'il est content à Max*

ou, avec un meilleur arrangement des termes, :

(12) *Luc avoue à Max qu'il est content*

Dans cet exemple, la seconde phrase simple est enchâssée, au moyen de la conjonction *que*, dans la position du complément direct (l'argument de rang 1) de la première. Un tel enchâssement peut également se faire en position de sujet (argument de rang 0) :

(13) *Quelque chose réjouit Eve*

(14) *Léa est contente*

Ces deux phrases combinées donnent (15), où l'on note également la conjonction *que* et un ajustement du mode du verbe de la phrase enchâssée :

(15) *Que Léa soit contente réjouit Eve*

Revenons un instant sur la phrase complexe (12), où le pronom *il* réfère à *Luc*, sujet de *avoue* : dans cette configuration (coréférence des sujets), on peut réduire le verbe de la complétive à l'infinitif et effacer la conjonction, ce qui donne la phrase complexe synonyme (16) :

(16) *Luc avoue à Max être content*

Il est possible, de la même façon, d'avoir des infinitifs en position sujet de phrases comme (15) : *Partir réjouit Eve*.

La formation des propositions subordonnées conjonctives temporelles, causales, finales, etc., et des diverses circonstancielles, peut être analysée au moyen d'un mécanisme similaire. Tout comme les relatives s'attachent aux substantifs et les complétives aux verbes en position d'objet ou de sujet, ces subordonnées sont des phrases simples attachées à d'autres phrases simples par des conjonctions simples ou composées, ces dernières étant aussi appelées "locutions conjonctives". Soit les phrases simples :

(17) *Luc part aujourd'hui à 10 heures*

(18) *Marie arrive aujourd'hui à 10 heures*

La combinaison de ces deux phrases par une conjonction dont le sens indique l'identité des dates et heures mentionnées dans chacune d'entre elles, par exemple "quand", donne la phrase complexe suivante :

(19) *Luc part quand Marie arrive*

Cette présentation de la subordination est sommaire, mais notre objet n'est pas d'étudier ce domaine de la syntaxe : on trouvera des explications détaillées et justifiées de ces principes de combinaison de phrases dans *Notes du cours de syntaxe* de Z.S. Harris, Seuil, 1976, auquel nous renvoyons, et dans d'autres ouvrages qui seront indiqués en fin de chapitre. Nous avons seulement voulu montrer comment cette théorie de la syntaxe rend compte de façon simple et unifiée de l'ensemble des phénomènes caractérisant les phrases : les phrases complexes sont obtenues par des enchâssements sur les substantifs, sur les verbes ou sur d'autres phrases simples.

Outre la subordination, un autre procédé permet de réunir des phrases simples : la coordination. En effet, si dans la phrase :

(20) *Luc mange un gâteau et un fruit*

on ne voit pas immédiatement qu'il s'agit de deux phrases simples coordonnées par *et*, on est obligé, pour une phrase, apparemment analogue comme (21), de la considérer comme résultant de l'assemblage de deux phrases simples.

(21) *Max a mangé un gâteau et Luc un fruit*

ne peut en effet provenir que de :

(22) *Max a mangé un gâteau*

et

(23) *Luc a mangé un fruit*

Une dernière remarque sur les notions de phrase simple et de phrase complexe. Nous avons analysée la phrase (5) :

(5) *J'ai parlé au maçon qui construit la grande maison sur la colline.*

en lui attribuant comme source une phrase contenant toute les phrases simples sous la forme de propositions relatives :

J'ai parlé au maçon qui construit une maison qui est grande, qui est sur la colline

On voit dans (5) que les deux dernières relatives ont été supprimées (effacement du pronom relatif et du verbe *être*) et que l'adjectif *grande* et le groupe prépositionnel *sur la colline* se trouvent en position d'épithètes de *maison* dans le groupe nominal :

la grande maison sur la colline

Ce groupe nominal, de structure relativement simple, a cependant été formé par des opérations complexes.

1.4. Phrases simples et lexique-grammaire

Les notions présentées ci-dessus permettent d'envisager une description détaillée de la syntaxe d'une langue. Par exemple, la notion de prédicat et d'arguments, appliquée à la description des verbes devrait *a priori* permettre l'établissement et la caractérisation de toutes les classes de constructions verbales qui existent en français.

Ce travail a été entrepris dès 1965 par M. Gross, qui aboutit à deux conclusions cruciales. La première est que, pour fournir des informations sérieuses sur les constructions verbales, on ne peut se contenter d'examiner quelques exemples, aucune raison ne garantissant que ces exemples sont représentatifs de l'ensemble du domaine dont on veut rendre compte. En conséquence, il faut étudier tous les verbes du français, c'est-à-dire au moins tous ceux qui peuvent être répertoriés dans les dictionnaires et les manuels de conjugaison. La deuxième conclusion de ce travail systématique mené sur l'ensemble des verbes répertoriables montre qu'il n'y a en fait aucune construction verbale qui atteigne un degré quelconque de généralité : chaque verbe, ou plutôt chaque emploi de verbe, (nous reviendrons sur cette notion dans un chapitre suivant) présente un ensemble de propriétés qui le rend différent de tous les autres. Il est cependant possible de regrouper les constructions à prédicat verbal par familles de propriétés communes qui, dans certains cas, mais pas dans tous, correspondent à des valeurs sémantiques communes.

Dans une perspective plus générale, les résultats de cette première étude de syntaxe en dimensions réelles, c'est-à-dire sur l'ensemble de la classe de mots concernés, en l'occurrence les verbes, ont conduit à modifier considérablement les objectifs et les méthodes de la description syntaxique. Pour avoir une image exacte de la syntaxe d'une langue, il faut examiner un par un les éléments qui la constituent, c'est-à-dire les mots qui sont liés entre eux par des relations syntaxiques. Autrement dit, il faut construire la grammaire du lexique, ce qu'on a appelé le lexique-grammaire. Et pour examiner les propriétés d'un mot, il faut l'observer dans un cadre qui permet de dégager ses caractéristiques pertinentes : pour les mots prédicatifs, ce cadre est, pour les raisons présentées plus haut, celui de la phrase simple.

Les études de lexique-grammaire ont d'abord porté, Cf. la bibliographie de ce chapitre, sur les verbes, ensuite sur les adjectifs, puis sur les noms prédicatifs, domaine dans lequel se situe cette étude. La description des verbes a soulevé de nombreux problèmes nouveaux. Deux d'entre eux méritent d'être signalés.

Le premier est un problème de méthode : sur quoi va-t-on fonder et argumenter la description ? La première idée, qui est de travailler sur les phrases observées dans des textes, montre immédiatement ses limites : dans quelque corpus que ce soit, on n'est jamais sûr de trouver toutes les phrases simples qui sont possibles dans une langue. La seule solution est donc de faire appel à la connaissance de la langue que possède le linguiste descripteur, qui construit et teste ses exemples, en

faisant appel, si besoin est, aux jugements et aux observations d'autres spécialistes du langage.

Le second est un problème de fond : si l'on veut étudier les relations entre un prédicat et ses arguments, par exemple le prédicat *réfléchir*, il faut construire une phrase simple où l'on puisse observer ces relations. On se heurte tout de suite à la question suivante :

Paul réfléchit à son passé

Le miroir réfléchit la lumière

Ces deux phrases, pourtant formées avec le même verbe, n'ont ni le même sens, ni la même organisation syntaxique (la première comporte la préposition *à*), ni les mêmes distributions pour les deux arguments. Y a-t-il un ou deux verbes *réfléchir* ? La réponse donnée, sur la base de l'examen des diverses propriétés de ces phrases, est que ces exemples présentent deux emplois différents du verbe *réfléchir* qu'il convient d'étudier et de catégoriser séparément.

A cette difficulté à décider si l'on a affaire à un seul ou à plusieurs emplois d'un même élément, s'ajoute celle de déterminer quels sont les arguments constitutifs de la phrase élémentaire caractérisant le prédicat étudié. En effet, pour prendre un exemple simple, les deux phrases suivantes, analogues en apparence, n'ont pas le même nombre d'arguments :

Pierre habite dans une villa

Pierre dort dans une villa

Dans la première phrase, le complément locatif *dans une villa* est indispensable : la phrase **Pierre habite* est mal formée. Ce complément est donc un argument du verbe *habiter*, qui a donc deux arguments. Dans la seconde, le complément locatif n'est pas indispensable : la phrase *Pierre dort* est bien formée et a toujours une partie du sens de la phrase initiale. On dira, dans ce cas, que *dans une villa* n'est pas un complément du verbe, n'est pas un argument de *dormir*, mais un complément de la phrase tout entière et qu'il n'a donc pas à être pris en compte pour l'étude du prédicat *dormir*, qui n'a qu'un argument.

Le problème posé par cet exemple est relativement simple à résoudre. Il n'en va pas toujours de même et la première tâche du linguiste descripteur consiste à établir quels sont les arguments constitutifs d'un emploi, en s'appuyant sur des critères formels, distributionnels et transformationnels, permettant des jugements objectifs et reproductibles. Nous verrons dans la suite de cette étude quels sont ces critères lorsqu'il s'agit de constructions avec des substantifs prédicatifs, *N_{préd}*.



Editions de revues

1986 - *Syntaxe des noms*
Langue française 69
en collaboration avec G. Gross

1993 - *Le lexique-grammaire du français*
L'information grammaticale 59
(à paraître)

69

FÉVRIER 1986

LANGUE
FRANÇAISE

SYNTAXE DES NOMS

Gaston GROSS
Robert VIVÈS

LAROUSSE
17, rue du Montparnasse, 75006 Paris

Conseil de direction : M. ARRIVÉ, J.-Cl. CHEVALIER, J. DUBOIS, M. GROSS,
P. KUENTZ, R. LAGANE, A. LEROND, H. MESCHONNIC, H. MITTERAND,
Ch. MULLER, J. PEYTARD, J. PINCHON, A. REY, N. RUWET.

Secrétaire général : J.-Cl. CHEVALIER.

SOMMAIRE

Présentation	3
G. GROSS et R. VIVÈS : Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire.....	5
L. DANLOS : Une illustration d'étude formelle des noms : <i>charg(-e, -er, -ement)</i>	28
J. GIRY-SCHNEIDER : Les noms construits avec <i>faire</i> : compléments ou prédicats?.....	49
M. GROSS : Les nominalisations d'expressions figées.....	64
A. GUILLET : Représentation des distributions dans un lexique-grammaire	85
J. LABELLE : Grammaire des noms de maladie.....	108
Bibliographie.....	126

Abonnement	{ France	130 F.
	{ Étranger	138 F.
Enseignants	{ France	123 F.
	{ Étranger	130 F.

Règlements par chèque bancaire à l'ordre de
« GARGES PRESSE PROMOTION »
Langue Française – B.P. 46 – 95142 GARGES LES GONESSE Cedex.

G. GROSS
R. VIVÈS

PRÉSENTATION

On trouvera ici un ensemble de contributions reflétant les travaux de chercheurs du Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique qui ont entrepris la construction d'un lexique-grammaire des constructions nominales du français.

Le premier texte, présenté par les coordinateurs de ce numéro, commence par une rapide récapitulation des principaux traitements que les linguistes ont jusqu'ici retenus pour aborder les nominalisations et les constructions nominales prédicatives. Il se continue par une description des outils théoriques progressivement élaborés au L.A.D.L. pour donner un traitement unifié des constructions nominales, aidant ainsi à situer les autres textes, qui s'organisent comme suit.

L. Danlos étudie une entrée lexicale : *charge*, *-er*, *-ement*, en analysant d'une part les relations entre structures verbales et structures nominales, et, d'autre part, la combinatoire complexe des différentes phrases nominales en fonction des verbes supports, des verbes opérateurs et des suffixes de nominalisation. Cette analyse, qui met en relief la complexité syntaxique du lexique, illustre de façon concrète la méthode développée pour décrire les constructions nominales et leurs éventuels rapports avec les constructions verbales.

L'article de J. Giry-Schneider a comme thème les constructions en *faire*. Elle rend compte des noms qui entrent dans ces constructions en les caractérisant par les propriétés syntaxiques, les distributions et le rôle joué par *faire* (*Vsup*, *Vop*, pro-verbe, etc.) dans les phrases simples qui constituent la base de l'étude. Elle établit des rapprochements entre propriétés lexico-syntaxiques et sens des expressions étudiées, et signale les difficultés de certaines analyses où plusieurs hypothèses se trouvent en concurrence.

M. Gross s'intéresse aux constructions nominales « libres » et « figées ». Cette étude de noms en position(s) contrainte(s) montre la validité méthodologique de l'analyse par *Vsup* et *Vop* qui permet de mettre en évidence les propriétés syntaxiques « cachées » de ces constructions particulières.

Cette analyse concourt en outre à établir le fait, *a priori* inattendu, qu'il n'y a pas de disjonction syntaxique tranchée entre les nominalisations d'expressions « libres » et les nominalisations d'expressions « figées ».

A. Guillet propose une critique des diverses utilisations faites depuis une vingtaine d'années de la notion de distribution. Son article paraît à première vue plus centré sur les verbes que sur les noms; mais comme les verbes sont définis distributionnellement par leurs actants, qui sont le plus souvent des substantifs, ce sont eux, et non les verbes, qui constituent le fond du problème. Son examen détaillé des différentes possibilités de classement par la distribution l'amène à nuancer la validité d'une telle notion et à proposer des voies de recherche susceptibles d'en améliorer le rendement opératoire.

J. Labelle part d'une définition sémantique large – « nom de maladie » – et montre comment un traitement syntaxique permet de rendre compte en détail d'un sous-secteur du lexique. Son analyse fait apparaître les propriétés des structures et des distributions qui conduisent à distinguer, dans un ensemble numériquement important, des classes disjointes formellement définies, dont les caractéristiques sont souvent éloignées des intuitions du sens commun.

*L'information
grammaticale*

Le lexique-grammaire du français

Numéro thématique
préparé sous la direction de Robert Vivès

PRESENTATION

Les quatre articles réunis ici ont pour objectif de faire connaître les principes et les résultats d'études réalisées au LADL (Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique) depuis 1968, en matière de description syntaxique du français. Seront évoqués dans ces textes les travaux de chercheurs du LADL autres que les signataires des articles, l'ensemble des recherches s'inscrivant dans le projet général d'une équipe pour la constitution d'une base de données aussi exhaustive que possible concernant différents secteurs de la syntaxe du français.

Les caractéristiques majeures de ce projet sont : une méthodologie commune pour la description, des formats compatibles pour la présentation informatique des données, une élaboration progressive de la démarche descriptive et des outils qu'elle mobilise. Ce sont les difficultés et les problèmes empiriques rencontrés qui ont permis d'apporter les contributions à la théorie syntaxique rassemblées dans ce numéro.

Le dispositif théorique général est celui de Z.S. Harris et le principe fondamental argumenté ici est qu'il est impossible d'étudier la syntaxe autrement que dans le cadre de la phrase simple, parce que c'est là seulement que l'on peut observer les relations entre un terme prédicatif (verbe, adjectif, substantif, principalement) avec ses arguments sémantiques et ses actants syntaxiques. Le second principe de base, proposé par M. Gross en 1968, après qu'il eut constaté l'impossibilité d'étayer valablement une règle syntaxique quelconque sur un échantillon d'exemples, est que la description doit prendre en compte, dans l'ensemble du lexique, la totalité des éléments qu'on veut décrire : d'où le nom de lexique-grammaire du français donné à ces études¹.

Les quatre articles de cette livraison abordent, dans la même perspective, différents secteurs du lexique et de la syntaxe impliqués par la description d'ensemble. Dans le premier texte, Robert Vivès expose, dans ses grandes lignes, le cadre théorique de ces descriptions, en montrant comment il a donné naissance à une approche spécifique de la prédication nominale avec la notion de verbe support. Elle apparaît comme promise à de nombreuses applications, en pédagogie, en traduction, etc., et Gaston Gross étend cette notion, en l'appliquant à des domaines nouveaux de l'analyse grammaticale. Dans le cadre descriptif commun, Alain Guillet donne une présentation nouvelle et complète des verbes et de leur complémentation. Maurice Gross traite des phrases figées

1) Cette démarche méthodologique s'applique bien évidemment à d'autres langues. Langues proches, comme en témoignent les travaux de Lexique-grammaire comparés des langues romanes, ou langues typologiquement plus lointaines : sont ainsi en cours d'élaboration des lexiques-grammaires du malgache et du coréen.

(idiomatiques ou autres), qui apparaissent comme des constructions verbales exceptionnelles. Il montre, d'une part, l'importance quantitative du phénomène, et, d'autre part comment le cadre du lexique-grammaire permet de rendre compte, de façon unifiée, de problèmes grammaticaux qui n'avaient été jusqu'ici abordés que de manière épisodique.

Par ailleurs, chacun de ces articles fait le bilan quantitatif des travaux réalisés et donne les informations utiles sur les résultats obtenus. Le lecteur pourra ainsi se faire une idée précise de la nature et du volume des données recueillies, qui sont à la disposition de tous les chercheurs. Elles peuvent intéresser l'enseignant ou le chercheur débutant qui se forment dans le domaine de la syntaxe, aussi bien que le didacticien que préoccupent les problèmes d'enseignement de la grammaire ou le linguiste dont le champ de recherche recoupe, par un biais ou par un autre, les domaines de la syntaxe et du lexique.

Robert Vivès

SOMMAIRE

Présentation

Robert Vivès : La prédication nominale et l'analyse par verbe support.

Gaston Gross : Trois applications de la notion de verbe support.

Alain Guillet : Syntaxe et sémantique de la phrase simple.

Maurice Gross : Les phrases figées en français.





1994
VIV
T 2